Tendances sociales CANADIENNES

Été N° 91
2011

Articles de fond

Travailler de la maison
Conservation d'énergie à la maison
Consommation éthique
Connaissances financières
Endettement familial
Préretraités ayant vécu une faillite

24 $ au Canada • N° 11-008 au catalogue
Été 2011 • N° 91

Statistique Canada
Statistics Canada

Canada

Vous désirez communiquer avec nous

Bureau de la rédaction

Courriel : **cstsc@statcan.gc.ca**
Télécopieur : 613-951-0387
Courrier postal : Rédactrice-en-chef
Tendances sociales canadiennes
Statistique Canada
7e étage, immeuble Jean Talon
150 promenade Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Services aux abonnés

Courriel : **infostats@statcan.gc.ca**
Téléphone : 1-800-267-6677
Télécopieur : 1-877-287-4369
Courrier postal : Statistique Canada, Finances,
Immeuble R.H.-Coats, 6-H
150 promenade Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Pour commander des publications de Statistique Canada

Courriel : **infostats@statcan.gc.ca**
Téléphone : 1-800-267-6677
Télécopieur : 1-877-287-4369
Internet : http://www.statcan.gc.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=11-008-XPF

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les produits de Statistique Canada

Courriel: **infostats@statcan.gc.ca**
Téléphone : 1-800-263-1136
Internet : www.statcan.gc.ca
Ligne ATS : 1-800-363-7629

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Été 2011 N° 91

TSC

Rédactrice en chef
Cara Williams
Réviseures françaises principales
Marie-Paule Robert et Suzane Tremblay
Réviseures anglaises principales
Nikki Burke, Valerie Peters et Élise Mennie
Coordonnatrice de la production et direction artistique
Ann Trépanier
Services de créativité
Division de la diffusion, Statistique Canada
Spécialistes de l'édition
Division de la diffusion et Section de la production des publications, Division des enquêtes spéciales
Marketing
Jeff Jodoin, Alex Solis
Comité de lecture
Jane Badets, Josée Bégin, Rosemary Bender, Yvan Clermont, Nancy Darcovich, Johanne Denis, Louise Marmen, Karen Mihorean, François Nault, Jillian Oderkirk et Georgia Roberts

Tendances sociales canadiennes
Juin 2011
Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Publication inscrite dans **Academic ASAP, Academic Search Elite, Canadian Periodical Index, Canadian Serials, Expanded Academic ASAP, PAIS International, Periodical Abstracts, Periodical Abstracts Research II, ProQuest 5000, Proquest Research Library** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701 (Version imprimée)
ISSN 1481-1642 (Version électronique)

This publication is also available in English.

Tendances sociales CANADIENNES

Articles de fond

3 Le travail à domicile : une mise à jour
par Martin Turcotte

13 Utilisation accrue d'appareils de conservation d'eau et d'énergie à la maison
par Avani Babooram et Matt Hurst

23 La consommation éthique
par Martin Turcotte

35 Les connaissances financières des Canadiens
par Leslie-Anne Keown

46 Endettement et types de familles au Canada
par Matt Hurst

56 Quelle est l'incidence de la faillite personnelle sur la planification de la retraite?
par Susan Crompton

Sur la couverture
Photographie « Bistro » utilisée avec la permission de Carol Noël; © 2011 tous droits réservés.

Signes conventionnels à Statistique Canada

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la L*oi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'"American National Standard for Information Sciences" – "Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 - 1984.

Le travail à domicile : une mise à jour

par Martin Turcotte

Introduction

Dans une économie postindustrielle comme la nôtre, où près de 3 emplois sur 4 se concentrent dans le secteur des services, un nombre grandissant de travailleurs sont en mesure d'accomplir leurs tâches avec un minimum d'outils — essentiellement un ordinateur connecté à Internet et un téléphone. Pour la majorité de ces travailleurs, ces outils sont facilement accessibles du domicile, les nouvelles technologies de l'information ayant été adoptées massivement et très rapidement par les ménages au cours des années 2000[1].

Pendant la dernière décennie, plusieurs facteurs ont concouru à une progression accélérée de la popularité du travail à domicile : croissance des emplois faisant usage intensif des outils informatiques, plus grande ouverture de certains employeurs face au travail à domicile (particulièrement dans le secteur public), importance grandissante du discours sur la conciliation travail-famille[2], etc. Toutefois, même si cet essor du travail à domicile a été en partie constaté chez les travailleurs autonomes, il ne l'a pas été chez les employés. Par exemple, une étude antérieure de Statistique Canada indiquait que, après une hausse substantielle dans les années 1990, il y avait eu très peu d'augmentation de la proportion des employés qui effectuaient du travail à domicile entre 2000 et 2005 (que ce soit à temps partiel ou à temps plein, mais en excluant les heures supplémentaires)[3]. Les renseignements statistiques les plus récents présentent-ils la même tendance?

Dans la première section de l'article, on répond à cette question à l'aide des données de différents cycles de l'Enquête sociale générale de 2000 à 2008. Dans la section subséquente, on discute des caractéristiques des travailleurs qui sont les plus susceptibles d'effectuer du travail à domicile, puis, dans la troisième section, des diverses raisons pour lesquelles certains travailleurs effectuent du travail à domicile. La quatrième section porte sur la façon dont le lieu résidence et la distance du lieu de travail influent sur le travail à domicile. De plus, on consacre un encadré aux perceptions du travail à domicile puis un autre à la conciliation travail-vie personnelle.

Évolution du travail à domicile entre 2000 et 2008

En 2008, le nombre d'employés effectuant du travail à domicile atteignait 1 784 600, comparativement à 1 425 700 en 2000. Malgré cette hausse des effectifs, on a assisté à une relative stabilité, au cours des années 2000, de la proportion d'employés ayant effectué du travail à domicile (graphique 1). Ainsi, en 2008, 11,2 % des employés effectuaient du travail à domicile, soit une proportion de 1 point de pourcentage supérieur à celle enregistrée en 2000[4]. S'il existe une tendance à la hausse, force est de constater qu'il s'agit d'une progression légère, qui se fait à un rythme modéré[5].

Le scénario a été un peu différent pour les travailleurs autonomes. Pour eux, il semblerait que le travail à domicile ait augmenté, en particulier au cours des dernières années. Après quelques années de stagnation, le taux de participation est en effet passé de 54 % à 60 % entre 2006 et 2008 (graphique 1). Cela correspondait, en 2008, à 1 842 000 travailleurs autonomes effectuant du travail à domicile.

La légère hausse du travail à domicile chez les employés, combinée à celle plus substantielle chez les travailleurs autonomes, fait en sorte que la part de l'ensemble des travailleurs effectuant du travail à la maison a crû d'environ 2 points de pourcentage entre 2000 et 2008, passant de 17 % à 19 %.

De façon générale, les employés qui effectuent du travail à domicile le font à temps partiel. Ainsi, en 2008, le nombre médian d'heures travaillées à domicile par les employés à temps plein était de 8 heures par semaine. Ce nombre médian d'heures travaillées à domicile était inchangé par rapport à celui enregistré en 2000 (pour les employés ayant ces mêmes caractéristiques) (données non montrées). Une minorité d'employés consacraient plus de une journée au travail à domicile, 67 % de ceux

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

L'Enquête sociale générale

La présente étude est basée sur des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2000 à 2008. L'enquête est menée tous les ans. Toutefois, les données de 2002 et 2007 n'y sont pas présentées puisque, pour ces années, seules des personnes âgées de 45 ans et plus ont été interrogées. Par ailleurs, on n'a pas posé de questions sur le travail à domicile dans le cadre du cycle de 2004.

La population cible de l'ESG de 2008 était la population hors établissement de 15 ans et plus vivant dans les dix provinces du Canada. Les données ont été recueillies du 1er février 2008 au 30 novembre 2008. Au cours de cette période, quelque 20 000 personnes ont été interviewées avec succès. Le présent article porte uniquement sur les travailleurs âgés de 15 ans et plus, ce qui donne un échantillon de 12 897 répondants représentant près de 18 977 900 travailleurs en 2008 (voir plus bas pour la définition).

Travailleurs : employés et travailleurs autonomes

Dans le cadre de cette étude, les travailleurs sont les personnes qui avaient travaillé à un emploi rémunéré ou à leur propre compte, à un moment ou à un autre, au cours des 12 derniers mois. Pour la majorité d'entre eux, travailler à un emploi rémunéré ou à leur propre compte avait été leur activité principale au cours de l'année. Les travailleurs sont divisés en deux groupes : les *employés* (travailleurs rémunérés) et les *travailleurs autonomes*. Les employés représentent environ 85 % des travailleurs. Les travailleurs de tous les secteurs d'activité, incluant ceux du secteur public, sont inclus dans cette étude, et ce, pour toutes les années de référence, soit 2000, 2001, 2003, 2005, 2006 et 2008.

Travail à domicile

Afin d'identifier les personnes ayant effectué du travail à domicile, on posait aux travailleurs la question suivante : « Certaines personnes effectuent du travail rémunéré à la maison, que ce soit en partie ou en totalité. Sans compter les heures supplémentaires, effectuez-vous habituellement une partie de votre travail rémunéré à la maison? » À ceux ayant effectué du travail à domicile, on demandait par la suite : « Combien d'heures de travail rémunéré par semaine faites-vous habituellement à la maison? »

Dans cet article, on utilise le terme « travail à domicile » plutôt que l'expression « télétravail ». Premièrement, le concept de télétravail s'applique surtout aux employés alors que l'on présente aussi des renseignements sur les travailleurs autonomes dans cet article[1]. Deuxièmement, alors que le télétravail n'est pas nécessairement effectué de la maison, le travail à domicile l'est. Finalement, l'expression télétravail est associée implicitement à l'utilisation des technologies de l'information. Cependant les nouvelles technologies, même si elles sont très couramment utilisées par les personnes travaillant à domicile[2], ne le sont pas toujours nécessairement par l'ensemble des travailleurs (par exemple, certains artistes ou artisans peuvent très bien travailler de la maison sans y avoir recours).

Les heures de travail supplémentaires exécutées à la maison, qu'elles aient été rémunérées ou non, ne font pas partie de la définition du travail à domicile retenue pour la présente étude.

Satisfaction par rapport à la conciliation travail-vie personnelle

Dans l'ESG de 2008, on demandait aux répondants « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de l'équilibre entre votre emploi et votre vie à la maison? » Leurs options étaient les suivantes : « très satisfait », « satisfait », « ni satisfait ni insatisfait », « insatisfait » ou « très insatisfait ».

1. Pour obtenir plus de détails à propos du concept de télétravail, voir le site Internet de InnoVisions Canada au www.ivc.ca.
2. SULLIVAN, Cath. 2003. « What's in a name? Definitions and conceptualisations of teleworking and homeworking », *New Technology, Work and Employment*, vol. 18, nº 3, p. 158 à 165.

effectuant du travail à domicile y consacrant 10 heures ou moins par semaine.

Parmi les employés, plus de 1 diplômé universitaire sur 5 effectue du travail à domicile

Tous les types d'emplois n'offrent pas des opportunités équivalentes d'effectuer du travail à domicile. Les professionnels ont, par exemple, souvent à exécuter des tâches qui s'y prêtent bien. Cela arrive plus rarement, voire jamais, aux employés qui offrent des services directs à la clientèle (par exemple, dans le commerce au détail ou en hôtellerie) ou qui travaillent à la chaîne (fabrication). De façon plus générale, la recherche a montré que les employés plus scolarisés, qui occupent souvent des postes leur conférant plus d'autonomie, avaient plus de facilité que les autres à s'entendre avec leur employeur s'ils désiraient travailler de la maison[6].

Les plus récentes données de l'Enquête de la population active (ESG) de 2008 confirment l'existence de clivages, identifiés dans les recherches antérieures, quant à la participation au travail à domicile[7]. Par exemple, en 2008, la proportion d'employés ayant effectué du travail à domicile atteignait 23 % chez les professionnels et ceux occupant des postes de gestion, comparativement à 7 % chez les travailleurs des ventes et services (tableau 1). L'écart en

Graphique 1 La hausse de la participation au travail à domicile a été plus prononcée chez les travailleurs autonomes que chez les employés, 2000 à 2008

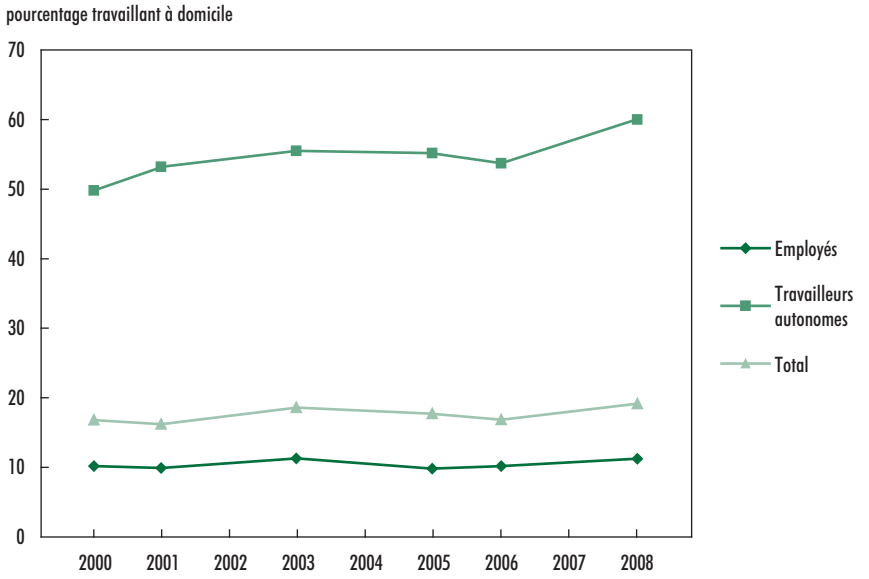

Note : Les données n'ayant pas été colligées pour la population à l'étude en 2002, 2004 et 2007, une moyenne de l'année précédente et de l'année suivante a été utilisée afin de mieux illustrer la tendance.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2000, 2001, 2003, 2005, 2006 et 2008.

Graphique 2 La propension du personnel professionnel à effectuer du travail à domicile variait selon le secteur d'activité, 2008

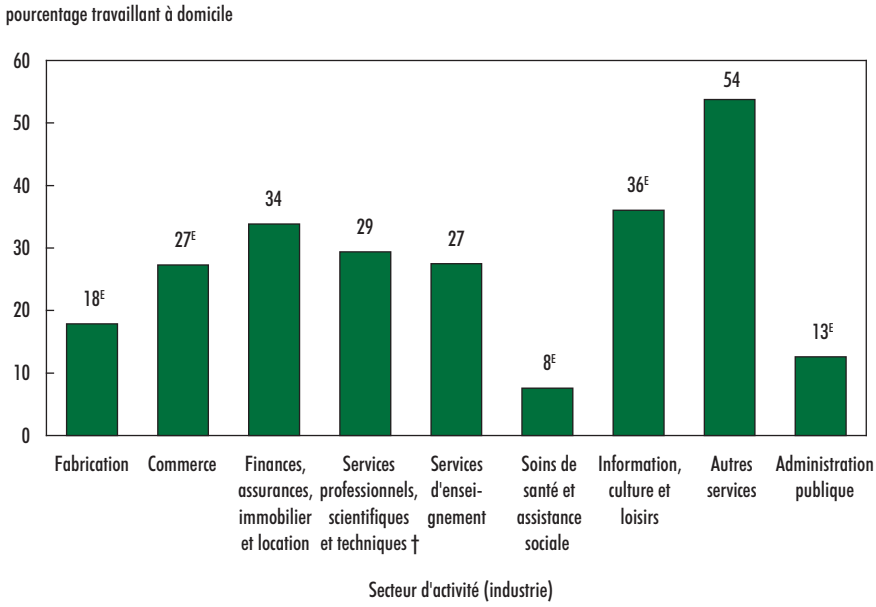

† groupe de référence
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008.

fonction du niveau de scolarité était aussi important : 22 % des diplômés universitaires travaillaient à domicile, comparativement à 7 % de ceux ayant complété un diplôme d'études secondaires.

Ces taux de participation différentiés selon les caractéristiques des travailleurs se reflétaient dans le profil des employés effectuant et n'effectuant pas du travail à domicile. Ainsi, en 2008, parmi tous les employés effectuant du travail à domicile, 54 % détenaient un diplôme universitaire. Comparativement, seulement 25 % des employés qui n'effectuaient jamais de travail à domicile en détenaient un. Aussi, 55 % des employés qui travaillaient au moins de façon occasionnelle à domicile occupaient des postes de professionnels ou de gestionnaires, tandis que pour les employés ne travaillant pas à domicile, la proportion correspondante était de 23 %. Finalement, parmi les employés travaillant à domicile, 52 % avaient des revenus personnels supérieurs à 60 000 $ par année, tandis que pour ceux ne travaillant pas à domicile, la proportion correspondante était de 25 % seulement (résultats non montrés).

La tendance des professionnels à effectuer du travail à domicile varie selon le secteur d'activité

Les professionnels sont parmi les travailleurs les plus portés à effectuer du travail à domicile. Bien que peu documentée, leur tendance à effectuer du travail à domicile varie sensiblement selon le secteur (graphique 2). Ainsi, par exemple, dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, seulement 8 % des employés professionnels effectuaient du travail à domicile (graphique 2). Le fait que les médecins et les infirmières aient à travailler directement avec leurs patients explique probablement ce résultat. En comparaison, 27 % des professionnels des services d'enseignement travaillaient à domicile, au moins occasionnellement. Les professeurs,

Tableau 1 Pourcentage de personnes effectuant du travail à domicile, selon certaines caractéristiques, 2008

	Employés	Travailleurs autonomes	Tous les travailleurs
	pourcentage effectuant du travail à domicile		
Total	**11**	**60**	**19**
Hommes †	12	56	20
Femmes	10*	67*	18*
Plus haut niveau de scolarité atteint			
Sans diplôme d'études secondaires	3E*	41*	10*
Diplôme d'études secondaires †	7	59	14
Diplôme d'un collège ou d'une école de métiers	9*	59	17*
Diplôme universitaire	22*	69*	31*
Profession			
Gestion	23	56*	31
Personnel professionnel †	23	71	33
Personnel technique, techniciens et technologues	13*	72	25*
Personnel de bureau	9*	67	15*
Ventes et services	7*	53*	12*
Métiers, transport et machinerie	2E*	40*	9*
Professions propres au secteur primaire	9E*	61	33
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	F	54E	4E*
Secteur d'activité			
Agriculture	16E	70	48
Foresterie, pêche, mine et extraction de gaz	10E*	64	18*
Services publics	F	F	F
Construction	7E*	48*	19*
Fabrication	7*	55*	9*
Commerce	8*	58*	13*
Transport et entreposage	8*	34E*	12*
Finances, assurances, immobilier et location	16*	73	30*
Services professionnels, scientifiques et techniques †	26	77	44
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	9E*	46*	18*
Services d'enseignement	20*	64	23*
Soins de santé et assistance sociale	8*	63*	15*
Information, culture et loisirs	16*	71	25*
Hébergement et services de restauration	3E*	42*	6*
Autres services	25	46*	32*
Administration publique	8*	F	8*
Heures travaillées par semaine			
0 à 29 †	7	63	18
30 à 39	9*	64	14*
40 à 49	10*	57	14*
50 et plus	23*	60	35*
Syndicalisation			
Non †	13	...	13
Oui	8*	...	8*
Horaire de travail			
De jour/régulier †	12	53	18
De soir ou de nuit	3E*	45E	5E*
Horaire brisé ou rotatif	4E*	69*	10*
Sur demande, irrégulier ou autre	19*	73*	41*
Âge			
15 à 19 ans	3E*	27E*	4E*
20 à 24 ans	6*	55	10*
25 à 34 ans	12	56	17*
35 à 44 ans †	13	62	22
45 à 54 ans	14	60	23
55 ans et plus	12	63	27*
Présence d'un enfant de 0 à 12 ans dans le ménage Total			
Non †	10	61	19
Oui	13*	58	21*
Hommes			
Non †	12	58	20
Oui	13	50*	20
Femmes			
Non †	9	65	16
Oui	13*	71	21*
Saison			
Hiver †	12	62	20
Printemps	11	62	19
Été	12	56	19
Automne	11	61	19
Distance entre le lieu de résidence et le lieu de travail			
0 à 4 km †	7	40	10
5 à 9 km	9	42	12
10 à 29 km	10*	42	13*
30 km et plus	13*	48*	16*
Région de résidence			
Régions métropolitaines de recensement	12*	61	20
Toronto	13*	63	22*
Montréal	11	60	17
Vancouver	14*	63	24*
Ottawa-Gatineau	16*	64	23
Calgary	11E	56	18
Edmonton	12E	50	19
Québec	16E*	57	21
Winnipeg	12	54	17
Autres régions métropolitaines	10	60	17*
Agglomération de recensement	8	55	16*
À l'extérieur des régions urbaines †	9	61	20

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008.

en plus d'enseigner, ont toutes sortes de tâches parallèles reliées à la préparation de cours ou à la correction de travaux et d'examens; celles-ci pouvant généralement être effectuées à domicile.

En bref, la nature des tâches à accomplir variant d'un secteur d'activité à l'autre (et au sein même d'un secteur), il peut être difficile d'associer un groupe de professions à une possibilité nécessairement plus grande d'effectuer du travail à domicile.

Parmi les employés, les femmes sont moins portées que les hommes à effectuer du travail à domicile

Lorsqu'on considère l'ensemble des employés, on constate que les femmes étaient légèrement moins susceptibles que les hommes de travailler à domicile (respectivement 10 % et 12 %)[8]. L'écart entre les hommes et les femmes était cependant plus grand chez les employés professionnels : en 2008, 29 % des professionnels de sexe masculin travaillaient à domicile, comparativement à 19 % de ceux de sexe féminin. Cet écart peut s'expliquer en partie par le fait que les femmes sont surreprésentées chez les professionnels de la santé et en particulier chez les professionnels des sciences infirmières (où le travail à domicile est peu fréquent).

Les employés qui travaillent habituellement 50 heures ou plus par semaine, qui ont un horaire de travail sur demande ou irrégulier et qui ne sont pas syndiqués, faisaient aussi partie de ceux qui étaient plus portés que la moyenne à effectuer du travail à domicile (tableau 1). Une analyse des résultats de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés de Statistique Canada a déjà montré que les travailleurs non syndiqués (en particulier chez les petits employeurs) avaient plus accès à des horaires variables et au travail à domicile[9].

Finalement, les employés ayant des enfants de 12 ans et moins étaient un peu plus portés à effectuer du travail à domicile que ceux qui n'en avaient pas (respectivement 13 % et 10 %).

Chez les travailleurs autonomes, les femmes sont plus susceptibles de travailler à domicile que les hommes

À certains égards, les écarts de taux de participation au travail à domicile, observés chez les différentes catégories d'employés, se vérifiaient chez les travailleurs autonomes. Par exemple, les travailleurs autonomes ayant obtenu un diplôme universitaire étaient eux aussi plus portés à effectuer du travail à domicile. Il existait cependant certaines différences. Chez les travailleurs autonomes, contrairement aux employés, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'effectuer du travail à domicile (respectivement 67 % et 56 %).

Pourquoi effectuer du travail à domicile?

On a généralement tendance à présenter le travail à domicile comme étant une option qui, dans la mesure où elle est offerte par l'employeur, peut être choisie ou non par les employés. Pour bon nombre d'employés, effectuer une partie ou la totalité de leurs heures de travail à domicile n'est cependant pas nécessairement un choix. En effet, la raison la plus fréquemment évoquée pour effectuer du travail à domicile (25 % des employés) est qu'il s'agissait d'une des exigences du travail ou bien encore qu'ils n'avaient pas le choix (tableau 2)[10]. Suivaient le fait de pouvoir bénéficier de meilleures conditions de travail (23 %) et de travailler à domicile parce qu'il s'agissait de leur lieu de travail habituel (18 %).

La propension à dire que la maison était le lieu de travail habituel variait selon certaines caractéristiques des travailleurs. Par exemple, les employés qui travaillaient à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) étaient plus portés à l'affirmer, et ce, dans une proportion de 30 % comparativement à 14 % de ceux qui travaillaient entre 30 et 49 heures par semaine. Pour leur part, les titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires étaient moins portés à identifier leur domicile comme leur lieu de travail habituel. Ils étaient cependant plus enclins à dire que travailler à domicile permettait de favoriser de meilleures conditions de travail.

De façon peu surprenante, les employés et les travailleurs autonomes qui avaient un enfant à la maison avaient plus tendance à dire qu'ils effectuaient du travail à domicile pour des raisons familiales. Contrairement aux employées, les travailleuses autonomes étaient plus susceptibles que leurs homologues masculins de travailler à domicile pour des raisons reliées à la famille (soins aux enfants, à d'autres membres de la famille ou autres obligations personnelles ou familiales). En effet, en 2008, 12 % des travailleuses autonomes déclaraient effectuer du travail à la maison pour des raisons familiales, contre seulement 3 % des travailleurs autonomes (tableau 2). En outre, si on limite l'analyse aux travailleuses autonomes ayant des enfants de 12 ans et moins à la maison, c'est 25 % d'entre elles qui disaient travailler à domicile pour des raisons reliées à la famille (comparativement à 10 % des hommes dans la même situation) (résultats non montrés). Il est probable que certaines femmes qui s'adonnent au travail autonome aient opté pour ce choix (de façon temporaire ou définitive) justement à cause de leurs obligations familiales. Ce groupe de femmes entrepreneures a même été identifié et nommé par certains comme étant des « mamapreneures »[11].

Les informations à propos des raisons évoquées pour effectuer du travail à domicile ne sont recueillies que depuis récemment. On n'a pas constaté de changement notable, entre 2005 et 2008, dans les raisons évoquées par les employés et les travailleurs autonomes. Par ailleurs,

Tableau 2 Principales raisons évoquées pour travailler à la maison, 2008

	Raisons familiales (soins aux enfants ou autres)	Exigences du travail, n'a pas le choix	La maison est son lieu de travail habituel	Meilleures conditions de travail	Économie de temps, d'argent	Autres
	pourcentage d'employés					
Total	**9,3**	**25,4**	**17,9**	**23,3**	**15,5**	**8,6**
Hommes †	8,1	24,5	16,0	24,9	16,7	9,8
Femmes	10,7	26,4	20,2	21,4	14,1	7,2
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Diplôme d'études secondaires †	6,1[E]	29,2	26,5	13,8[E]	12,7[E]	11,9[E]
Diplôme d'un collège ou d'une école de métiers	10,2[E]	22,1	20,0	24,9*	15,6	7,2[E]
Diplôme universitaire	10,2*	25,1	13,5*	26,4*	16,8	8,0
Présence d'un enfant de 0 à 12 ans dans le ménage						
Non †	3,6[E]	26,2	20,2	24,6	15,6	9,8
Oui	20,5*	23,6	13,3*	20,9	15,3	6,3[E]
Temps consacré au travail à domicile par semaine						
10 heures ou moins †	10,8	28,8	7,8	26,2	18,0	8,4
Plus de 10 heures	6,5[E]*	18,5*	37,5*	17,6*	12,3[E]*	7,6[E]
Heures travaillées par semaine						
0 à 29 †	14,9[E]	19,5[E]	29,6	23,0[E]	9,4[E]	F
30 à 49	11,0	26,3	13,6*	24,7	15,6	8,8
50 et plus	6,4[E]*	26,1	19,2*	23,0	14,9	10,5[E]
	pourcentage de travailleurs autonomes					
Total	**6,8**	**12,0**	**49,5**	**14,4**	**11,7**	**5,5**
Hommes †	3,4[E]	14,4	45,7	15,1	14,6	6,7
Femmes	11,6*	8,7*	54,7*	13,5	7,7*	3,9[E]*
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Diplôme d'études secondaires †	6,6[E]	11,5[E]	53,6	11,2	10,9[E]	6,2[E]
Diplôme d'un collège ou d'une école de métiers	8,3[E]	13,5	48,2	12,6	12,8[E]	4,7[E]
Diplôme universitaire	6,1[E]	11,2	46,9	18,5*	11,7	5,6[E]
Présence d'un enfant de 0 à 12 ans dans le ménage						
Non †	2,5[E]	11,5	52,9	15,0	12,1	6,0
Oui	17,3*	13,4[E]	41,3*	13,0	10,7[E]	4,5[E]
Temps consacré au travail à domicile par semaine						
10 heures ou moins †	7,9[E]	17,4	30,5	22,7	14,7	6,8[E]
Plus de 10 heures	5,8[E]	8,6*	62,2	8,9*	10,1	4,4[E]
Heures travaillées par semaine						
0 à 29 †	7,0[E]	5,2[E]	57,8	16,1	7,6[E]	6,4[E]
30 à 49	7,5[E]	11,3*	50,1	15,4	10,6	5,1[E]
50 et plus	6,1[E]	16,3*	41,2*	15,5	15,9*	4,9[E]

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008.

pour le moment, aucune information n'est disponible sur les raisons évoquées pour ne pas effectuer de travail à domicile.

Les employés résidant hors des agglomérations urbaines sont moins susceptibles de travailler à domicile

Lorsque les nouvelles technologies de l'information sont apparues et qu'elles se sont répandues, certains auteurs ont spéculé sur la prolifération éventuelle du travail à domicile, de même que sur l'éventuel exode des travailleurs vers l'extérieur des régions métropolitaines, d'où ils pourraient effectuer leurs tâches sans jamais avoir à se rendre au bureau[12]. Ces prédictions ne se sont cependant pas avérées justes : le travail à domicile ne concerne en effet qu'une minorité de travailleurs; le travail à domicile à temps plein est très rare chez les employés; et la population des régions métropolitaines continue de croître.

En outre, en 2008, les employés qui résidaient dans les régions métropolitaines étaient plus susceptibles d'effectuer du travail à domicile (12 %) que ceux résidant à l'extérieur des agglomérations urbaines (9 %) (tableau 1). Ces résultats sont d'ailleurs conformes à ceux obtenus dans le cadre d'une autre étude portant sur la question, mais menée aux États-Unis[13]. Selon les auteurs de l'étude, les contacts directs et en personne entre travailleurs demeurent trop importants, entre autres, pour le bien-être des travailleurs, pour le sentiment d'appartenance à l'entreprise, pour l'innovation, la productivité et le partage des connaissances. De ce fait, il serait fort peu probable, toujours selon eux, que l'on assiste à court terme à une décentralisation des lieux de travail.

La distance entre le lieu de travail et le domicile est positivement associée à l'incidence du travail à domicile

Encourager plus de travailleurs à s'adonner (au moins à l'occasion) au travail à domicile est une des mesures fréquemment citée comme pouvant contribuer à réduire les problèmes de congestion routière[14]. Pour les travailleurs, le fait même d'avoir à subir la congestion routière quotidiennement ou d'avoir à parcourir plusieurs kilomètres pour se rendre au travail pourrait les encourager à vouloir effectuer quelques journées de travail à la maison de temps à autre. C'est ce que suggèrent en partie les résultats. En effet, alors que 7 % des employés demeurant à 4 kilomètres ou moins de leur lieu de travail avaient effectué du travail à la maison, c'était le cas de 13 % de ceux résidant à 30 kilomètres ou plus (tableau 1).

Le fait de vivre dans une région où les déplacements entre le lieu de résidence et le lieu de travail sont moins fluides n'était cependant pas associé à une plus grande fréquence du travail à domicile. Au Canada, les deux régions métropolitaines où les temps de déplacements entre le domicile et le travail sont en moyenne les plus longs sont Toronto et Montréal[15]. La proportion des employés y ayant effectué du travail à domicile n'était cependant pas sensiblement plus élevée que dans les régions où les temps moyens de déplacements étaient plus courts (tableau 1).

Les perceptions aussi influent sur la popularité du travail à domicile

Outre la scolarisation, la popularité de certains types de professions et la croissance/décroissance de certains secteurs d'activité au sein de l'économie, il existe plusieurs autres forces qui peuvent agir sur la popularité du travail à domicile.

C'est le cas, par exemple, des perceptions des employés et des employeurs par rapport aux avantages et aux inconvénients du travail à domicile. On a parfois tendance à croire que le travail à domicile est vu positivement par la majorité des employés. Toutefois, selon certaines sources, le travail à domicile s'est montré une expérience insatisfaisante pour bon nombre d'employés, et ce, pour diverses raisons : absence d'interactions en milieu de travail et sentiment d'isolement; impression d'être oubliés par l'employeur; jugements négatifs des collègues; séparation difficile entre les activités professionnelles et les responsabilités et rôles familiaux; etc[1]. Certains se sont rendus compte qu'ils n'avaient pas les qualités ou les traits de personnalité requis pour le travail à domicile (grande indépendance, capacité à travailler en solitaire, etc.[2]). De telles perceptions négatives, si elles sont très répandues, peuvent naturellement faire diminuer la demande, de la part des employés, pour des ententes de travail à domicile.

Par ailleurs, il est possible que le niveau d'offre de travail à domicile des employeurs soit demeuré assez faible. Selon certaines sources, par exemple, plusieurs employeurs, malgré qu'ils reconnaissent des points positifs en ce qui a trait à la réduction des frais de fonctionnement (espace de bureau, coûts en énergie, etc.), demeurent sceptiques quant à l'utilité des programmes de travail à domicile. Ils y voient, entre autres, une difficulté à superviser les employés, un manque de communication, des enjeux de sécurité reliés à l'information traitée, une diminution de l'esprit d'équipe et du sentiment d'appartenance à l'entreprise, et des problèmes reliés à la confidentialité des informations[3]. Selon certains experts, la croissance moins forte que prévue du travail à domicile s'expliquerait même principalement par les fortes réticences des gestionnaires, qui préfèreraient continuer de superviser en surveillant les comportements (présence physique à son bureau durant de longues heures) plutôt que par les résultats (les tâches ont-elles été accomplies?)[4] En bref, la compréhension des facteurs sous-jacents à l'évolution du travail à domicile, en fonction des changements industriels et du capital humain, ne saurait être complète sans certaines informations sur l'offre et la demande pour le travail à domicile.

1. Pour plus de détails, voir ELLISON, Nicole B. 2004. *Telework and Social Change: How Technology is Reshaping the Boundaries Between Home and Work*. Westport: Preager Publishers.
2. Voir la page de InnoVisions Canada au www.ivc.ca pour des références à propos de ces qualités personnelles importantes pour des expériences de travail à domicile positives et réussies.
3. LEVITT, Howard. 2009. « Beware of time wasters: How to monitor staff who say they are on outside calls », *National Post*, FP Careers, FP12.
4. Pour un résumé de ces études et arguments, voir ELLISON. 2004.

Travail à domicile et conciliation travail-vie personnelle

Un des avantages le plus souvent cité, à propos du travail à domicile, est qu'il favoriserait une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle[1]. Travailler à domicile permettrait, par exemple, une plus grande liberté dans le choix des heures de travail et contribuerait à diminuer le temps de navettage. On disposerait ainsi de plus de temps pour réaliser les diverses tâches domestiques, notamment les soins aux enfants. Éventuellement, le temps ainsi libéré pourrait être consacré aux loisirs. À contrario, cependant, comme l'ont souligné d'autres études, les personnes qui effectuent du travail à domicile pourraient voir augmenter leur charge de travail, parce que le bureau n'est jamais très loin. De ce fait, la ligne de démarcation entre la vie personnelle et professionnelle deviendrait de plus en plus mince, ce qui pourrait même contribuer à une diminution de la satisfaction par rapport à la conciliation travail-vie personnelle[2], à cause notamment d'une plus grande interférence entre les rôles familiaux et les responsabilités liées au travail[3].

Afin d'obtenir une population d'employés plus homogène et d'éliminer de l'analyse les personnes pour lesquelles les obligations professionnelles ont probablement moins d'incidence sur la vie personnelle, les analyses suivantes portent uniquement sur les employés qui travaillaient à temps plein (soit 30 heures ou plus par semaine).

Les données de l'Enquête sociale générale indiquent que les employés qui effectuent du travail à domicile n'avaient pas une plus grande perception d'harmonie entre leur emploi et leur vie à la maison. En effet, en 2008, ceux qui y consacraient plus de 10 heures par semaine étaient même légèrement plus portés que ceux qui n'en faisaient jamais à dire qu'ils étaient insatisfaits ou très insatisfaits de l'équilibre entre leur travail et leur vie personnelle (respectivement 17 % pour ceux effectuant 10 heures ou plus de travail à domicile, 14 % pour ceux effectuant moins de 10 heures de travail à domicile et 12 % pour ceux n'en effectuant pas).

Cet écart en ce qui a trait à l'incidence de l'insatisfaction s'expliquait cependant complètement par le fait que les employés qui effectuaient du travail à domicile, en particulier pendant plus de 10 heures, étaient aussi plus susceptibles de travailler pendant de longues heures au total (et que plus le nombre d'heures travaillées augmente, moins la satisfaction par rapport à l'équilibre travail-vie personnelle est grande). En effet, à nombre d'heures travaillées équivalentes, les employés effectuant du travail à domicile ne se montraient pas différents, quant à leur satisfaction ou à leur insatisfaction, de ceux n'en faisant pas (selon un modèle de régression logistique non montré).

Venant renforcer ce résultat, on a trouvé que parmi les employés à temps plein qui se disaient insatisfaits de l'équilibre travail-vie personnelle, 54 % de ceux travaillant à domicile attribuaient leur insatisfaction au temps trop important qu'ils consacraient au travail rémunéré. En comparaison, cette raison était citée par 44 % des employés n'effectuant jamais de travail à domicile.

1. KURLAND, Nancy B., et Diane E. BAILEY. 1999. « *Telework: the advantages and challenges of working here, there, anywhere and anytime* », *Organizational Dynamics*, vol. 28, nº 2, automne, p. 53 à 68.
2. BAILEY, Diane E., et Nancy B. KURLAND. 2002. « A Review of telework research: findings, new directions, and lessons for the study of modern work », *Journal of Organizational Behavior*, vol. 23, nº 4, p. 383 à 400; KURLAND et BAILEY. 1999.
3. GOLDEN, Timothy D., John F. VEIGA et Zeki SIMSEK. 2006. « Telecommuting's differential impact on work-family conflict: Is there no place like home? », *Journal of Applied Psychology*, vol. 91, nº 6, p. 1340 à 1350.

Résumé

De 2000 à 2008, la proportion des employés effectuant du travail à domicile a augmenté de 1 point de pourcentage, pour s'établir à 11,2 %. La propension à effectuer du travail à domicile variait cependant de façon considérable selon la scolarité, la profession, le secteur d'activité et le nombre d'heures travaillées. Les employés qui étaient les plus susceptibles d'effectuer du travail à domicile étaient les diplômés universitaires, les gestionnaires (en particulier dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale), et les professionnels. Le secteur d'activité au sein duquel la participation était la plus forte était celle des services professionnels, scientifiques et techniques.

Même si les travailleurs autonomes ne représentent que 15 % des travailleurs au Canada, ils constituent environ la moitié des personnes effectuant du travail à domicile. En 2008, 60 % des travailleurs autonomes effectuaient du travail rémunéré de leur domicile. Cette proportion atteignait 67 % chez les femmes comparativement à 56 % chez les hommes.

Les trois principales raisons citées par les employés pour effectuer du travail à domicile étaient : les exigences du travail (25 %), de meilleures conditions de travail (23 %) et parce que la maison était le lieu de travail habituel (18 %).

Finalement, les résultats montrent que, dans les agglomérations urbaines, les travailleurs qui résident plus loin de leur lieu de travail étaient plus portés à travailler à domicile que ceux résidant à proximité.

Toutefois, ceux résidant à l'extérieur des agglomérations urbaines l'étaient moins.

Martin Turcotte est analyste principal à la revue *Tendances sociales canadiennes* de la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

1. À titre d'exemple, la proportion de ménages ayant un ordinateur à la maison a pratiquement doublé en 10 ans, passant de 40 % en 1997 à 79 % en 2008. La hausse de la proportion des ménages branchés à Internet a été encore plus spectaculaire, passant de 17 % des ménages en 1997 à 75 % en 2008 (CANSIM, Tableau 203-0020, Enquête sur les dépenses des ménages).
2. Il faut cependant dire que si certains croient en une amélioration de la satisfaction de la conciliation travail-vie personnelle par le travail à domicile, d'autres remettent en question cette idée et considèrent même qu'il peut y avoir détérioration dans certains cas; voir, par exemple, GOLDEN, Timothy D., John F. VEIGA et Zeki SIMSEK. 2006. « Telecommuting's differential impact on work-family conflict: Is there no place like home? », *Journal of Applied Psychology*, vol. 91, nº 6, p. 1340 à 1350. Voir aussi ELLISON, Nicole B. 2004. *Telework and Social Change: How Technology is Reshaping the Boundaries Between Home and Work*. Westport: Preager Publishers.
3. AKYEAMPONG, Ernest B. 2007. « Le point sur le travail à domicile », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 8, nº 6, produit nº 75-001 au catalogue de Statistique Canada, p. 18 à 21.
4. Cette différence entre 2000 et 2008 est tout juste statistiquement significative ($p = 0{,}0492$).
5. Il existe des méthodologies différentes de celle utilisée dans le cadre de l'Enquête sociale générale pour mesurer l'incidence du travail à domicile, celles-ci pouvant mener à d'autres conclusions quant à son évolution dans le temps. Par exemple, un sondage réalisé par la firme EKOS en 2001 a trouvé que si on élargissait la définition du travail à domicile de façon à inclure les heures supplémentaires faites à la maison, 40 % des Canadiens (employés et travailleurs autonomes) effectuaient du travail à domicile au moins de temps en temps. Voir EKOS RESEARCH ASSOCIATES. 2001. *Canadians and Working from Home*. Ottawa, 18 mai 2001. Aussi, le Recensement de la population permet de mesurer le travail à domicile comme lieu de travail *habituel*, ce qui contribue à des estimés plus bas de la proportion de personnes effectuant du travail à domicile (pour la majorité, le domicile n'est pas le lieu habituel, puisqu'ils y travaillent seulement de façon occasionnelle). Pour plus de détails, consultez STATISTIQUE CANADA. 2008. *Habitudes de navettage et lieux de travail des Canadiens, Recensement de 2006*, produit nº 97-561-XIF au catalogue de Statistique Canada.
6. Pour un résumé des recherches, voir BAILEY, Diane E., et Nancy B. KURLAND. 2002. « A Review of telework research: findings, new directions, and lessons for the study of modern work », *Journal of Organizational Behavior*, vol. 23, nº 4, p. 383 à 400.
7. AKYEAMPONG. 2007. BUREAU OF LABOR STATISTICS. 2005. *Work at Home in 2004*. Washington.
8. Cette légère différence entre les hommes et les femmes n'était cependant pas statistiquement significative lorsque l'on tenait compte de plusieurs facteurs simultanément dans une régression logistique. Ces facteurs étaient : le niveau de scolarité, la profession, le nombre d'heures travaillées par semaine, la syndicalisation, l'horaire de travail, l'âge de l'employé, la présence d'un enfant dans le ménage et la distance entre le lieu de résidence et le lieu de travail) (résultats non montrés).
9. CONFORT, Derrick, Karen JOHNSON et David WALLACE. 2003. *Travail à temps partiel et des pratiques favorables à la famille dans les entreprises canadiennes*, produit nº 71-584-MIF au catalogue de Statistique Canada, « Série sur le milieu de travail en évolution ».
10. Il est possible que certains travailleurs choisissent leur emploi à cause même de l'existence de cette exigence de travailler à domicile. On ne peut cependant estimer dans quelle proportion.
11. Voir ELLISON. 2004.
12. TOFFLER, Alvin. 1981. *The Third Wave*, New York: Bantam Publishing. Pour un résumé des discussions à ce propos, consultez : GOULD ELLEN, Ingrid, et Katherine HEMPSTEAD. 2002. « Telecommuting and the demand for urban living: A preliminary look at white-collar workers », *Urban Studies*, vol. 39, nº 4, p. 749 à 766.
13. GOULD ELLEN et HEMPSTEAD. 2002.
14. DOWNS, Anthony. 2002. *Still Stuck in Traffic: Coping with Peak-Hour Traffic Congestion*. Washington: Brookings Institution Press.
15. TURCOTTE, Martin. 2006. « *Le temps pour se rendre au travail et en revenir* », produit nº 89-622-XIF au catalogue de Statistique Canada.

Utilisation accrue d'appareils de conservation d'eau et d'énergie à la maison

par Avani Babooram et Matt Hurst

Introduction

De nos jours, bon nombre de Canadiens se préoccupent de l'environnement, et l'on s'intéresse davantage à la rareté des ressources. Par conséquent, les particuliers et les gouvernements sont de plus en plus nombreux à chercher des façons de réduire ou de modifier les régimes de consommation d'énergie et d'eau.

En 2007, le secteur résidentiel du Canada a consommé 1,4 million de térajoules (TJ) d'énergie (l'équivalent énergétique de 3,1 milliards de bouteilles de propane de 9 kilos, comme celles que l'on utilise pour la plupart des barbecues)[1]. Le chauffage, les gros appareils ménagers[2] et l'éclairage représentaient respectivement environ 63 %, 9 % et 4 % de cette consommation d'énergie[3]. En 2006, le secteur résidentiel représentait la majorité de la consommation d'eau municipale (57 %). L'eau résidentielle était surtout utilisée pour les salles de bains des particuliers, 35 % pour les douches et les bains, et 30 % pour les toilettes[4].

Une façon bien connue de conserver les ressources consiste à adopter des technologies à faible consommation d'énergie ou d'eau. Ces technologies permettent aux gens de maintenir leur niveau de vie, tout en réduisant leur impact sur l'environnement en consommant moins d'énergie ou d'eau, en plus de réduire leurs factures de services publics. Par exemple, l'utilisation d'un appareil éconergétique, comme un thermostat programmable, peut réduire la consommation d'énergie et entraîner une baisse des factures de chauffage pouvant aller jusqu'à 15 %[5]. En outre, l'utilisation d'un appareil ménager éconergétique peut donner lieu à des économies de centaines de dollars en coûts de l'énergie pendant la durée de vie de l'appareil[6].

Selon le coût de l'eau et la quantité d'eau utilisée, les ménages peuvent épargner plus de 100 $ par année en abandonnant leurs toilettes ordinaires au profit de toilettes à très faible volume d'eau[7]. Une pomme de douche à faible débit peut également réduire la consommation d'eau : une pomme de douche ordinaire consomme 17 litres d'eau la minute, tandis qu'une pomme de douche à faible débit n'en consomme que 10 litres la minute[8].

En s'appuyant sur les données de l'Enquête sur les ménages et l'environnement de 2007, on cherche à déterminer, dans le présent article, quels sont les ménages les plus susceptibles d'utiliser des technologies à faible consommation d'énergie et d'eau. Plus précisément, on y examine la corrélation entre la propriété du logement, le revenu, la scolarité, l'âge du logement et le nombre d'années passées au logement et l'adoption de technologies de conservation de l'énergie. On s'intéresse particulièrement à cinq technologies qui ont été mises au point en vue de réduire la consommation d'eau ou d'énergie à la maison : les toilettes à faible volume d'eau; les pommes de douche à faible débit; les ampoules fluorescentes compactes; les thermostats programmables; et les appareils ménagers achetés pour économiser de l'énergie ou de l'eau (voir « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude » pour les concepts, définitions et détails).

La plupart des ménages canadiens utilisent des ampoules fluorescentes compactes et des pommes de douche à faible débit

En 2007, plus de 70 % des ménages avaient au moins une ampoule fluorescente compacte (graphique 1). Les pommes de douche à faible débit étaient un autre appareil de conservation courant, un peu moins des deux tiers des ménages (64 %) ayant déclaré les utiliser à la maison.

Les toilettes à faible volume d'eau n'étaient pas aussi populaires, moins de la moitié des ménages (42 %) en

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

L'Enquête sur les ménages et l'environnement (EME) recueille de l'information sur divers thèmes environnementaux. L'enquête visait à répondre aux besoins de sa source de financement, le projet des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement (ICDE), une initiative conjointe de Statistique Canada, Environnement Canada et Santé Canada. Le projet des ICDE fait des comptes rendus annuels sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau et les émissions de gaz à effet de serre au Canada, au moyen d'indicateurs, afin de cerner les aspects qui sont importants pour les Canadiens et de surveiller l'évolution de ces aspects.

L'EME ciblait les ménages canadiens, sauf les ménages dont aucun des membres n'avait 18 ans ou plus. Étaient également exclus les ménages du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, les ménages situés dans les réserves indiennes et les bases militaires et les ménages composés exclusivement de membres à temps plein des Forces canadiennes. En 2007, l'enquête a recueilli des renseignements auprès d'un échantillon de 21 690 ménages, qui représentaient environ 13 millions de ménages à l'étendue du Canada.

Définitions

Revenu : revenu annuel total du ménage avant impôt.

Scolarité : le plus haut niveau de scolarité atteint par un des membres du ménage.

Thermostats programmables : thermostats pouvant être programmés à différentes températures pendant une période donnée (p. ex., jour, semaine, etc.). Par exemple, l'utilisation d'un thermostat programmable pour économiser de l'énergie consiste souvent à laisser baisser la température pendant la nuit pendant la saison de chauffage, ou à laisser la température augmenter en l'absence des occupants pendant la saison de climatisation. Dans le présent article, les mentions de thermostats programmables désignent les ménages qui ont des thermostats programmables et qui les utilisent.

Toilettes à faible volume d'eau : toilettes utilisant moins d'eau par chasse ou dont le réservoir comporte un appareil pour baisser le volume d'eau qui s'y trouve, ce qui diminue le volume d'eau utilisé lorsque la chasse d'eau est tirée.

Achat d'un appareil ménager pour économiser de l'énergie ou de l'eau : gros appareil ménager acheté dans les cinq années précédant 2007 où le répondant a déclaré que la consommation d'énergie ou d'eau était l'un des deux facteurs principaux considérés pour l'achat de l'appareil.

L'**échantillon pour le tableau 1** est un sous-ensemble de tous les ménages interviewés dans le cadre de l'enquête. Les ménages exclus de l'analyse dans le tableau 1 sont ceux qui, pour les questions sur les renseignements démographiques, ont indiqué qu'ils ne connaissaient pas la réponse, ont refusé de répondre, ou encore, aucune réponse n'a été enregistrée pour cette question ou la question ne leur a pas été posée parce qu'elle ne s'appliquait pas à eux. Il y a une exception à cette règle générale : la variable du revenu du ménage a une catégorie spéciale qui représente les ménages dont on n'a pu obtenir de réponses valides.

Les exclusions sont traitées différemment pour les questions ayant trait à l'utilisation de thermostats programmables, de pommes de douche à faible débit et de toilettes à faible volume d'eau. Pour ces questions, *tous* les genres de réponse autres que « oui » ont été regroupés dans la catégorie « non ». Par conséquent, pour ces trois variables dans l'analyse, aucun ménage n'a été exclu et donc, il n'y a pas eu de « non-réponse » par définition. C'est la convention utilisée par la Division des comptes et de la statistique de l'environnement de Statistique Canada. Conformément aux règles qui précèdent, 1 667 ménages ont été exclus, ce qui laisse 20 023 ménages pour l'analyse dans ce tableau.

L'**échantillon pour le tableau 2** est également un sous-ensemble de tous les ménages interviewés dans le cadre de l'enquête. Les règles qui définissent le sous-ensemble respectent celles qui sont décrites précédemment pour le tableau 1. Les règles d'exclusion s'appliquent aux questions au sujet des pommes de douche à faible débit, des toilettes à faible volume d'eau et des appareils de récupération des eaux de pluie. Toutes ces règles excluent 2 357 ménages de l'analyse. Une règle supplémentaire s'applique à l'analyse des appareils de récupération des eaux de pluie : pour les estimations dans ces deux colonnes, les ménages qui n'ont pas de cour ou de jardin à arroser sont exclus de l'analyse.

Modélisation

La régression logistique a été utilisée pour déterminer la vigueur des corrélations entre certaines caractéristiques du ménage et l'utilisation d'un appareil de conservation, tout en neutralisant l'effet d'autres caractéristiques, exprimées sous forme de rapports de cotes. Les erreurs types ont été calculées pour toutes les estimations au moyen de méthodes bootstrap, sauf indication contraire.

étant pourvus. Un peu plus du tiers des ménages avaient acheté un appareil ménager pour économiser de l'énergie ou de l'eau au cours des cinq années précédant 2007 (36 %), et presque la même proportion de ménages avaient utilisé un thermostat programmable (34 %).

Comparativement aux autres technologies, les ampoules fluorescentes compactes et les pommes de douche à faible débit sont moins chères et plus faciles à installer. Ces caractéristiques pourraient expliquer leur popularité par rapport aux autres technologies plus coûteuses, comme les appareils ménagers éconergétiques et les technologies qui sont plus longues et difficiles à installer, comme les toilettes à faible volume d'eau et les appareils de récupération des eaux de pluie.

Les propriétaires sont plus portés à utiliser des appareils de conservation à la maison que les locataires

En 2007, les propriétaires-occupants étaient plus susceptibles d'avoir des appareils de conservation d'énergie ou d'eau que les locataires (graphique 2). Le fait d'être propriétaire du logement était la caractéristique la plus fortement associée à l'adoption de ces technologies, même après neutralisation des effets de la scolarité et du revenu.

Les ménages qui étaient propriétaires de leur logement avaient deux fois plus de chances d'utiliser un thermostat programmable ou d'acheter un appareil ménager pour économiser de l'énergie ou de l'eau que les ménages qui vivaient dans un logement loué (tableau 1). L'utilisation d'appareils de conservation d'eau affichait une tendance similaire.

Les locataires ne sont peut-être pas aussi libres que les propriétaires de changer leurs appareils ménagers et leurs appareils sanitaires, comme les toilettes et les pommes de douche, et leur facture d'électricité peut être incluse dans le loyer,

Graphique 1 Les technologies de conservation moins coûteuses sont plus populaires

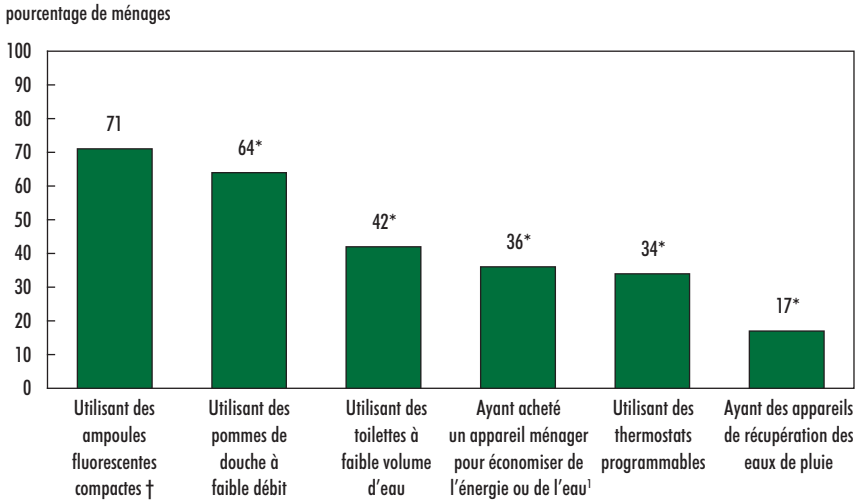

† groupe de référence

* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$

1. Gros appareil ménager acheté au cours des cinq dernières années.

Note : Les estimations sont basées sur des sous-échantillons de la population. Veuillez vous reporter à « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude » pour des renseignements détaillés sur les définitions du sous-échantillon.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2007.

Graphique 2 Les propriétaires adoptent plus volontiers les technologies de conservation que les locataires

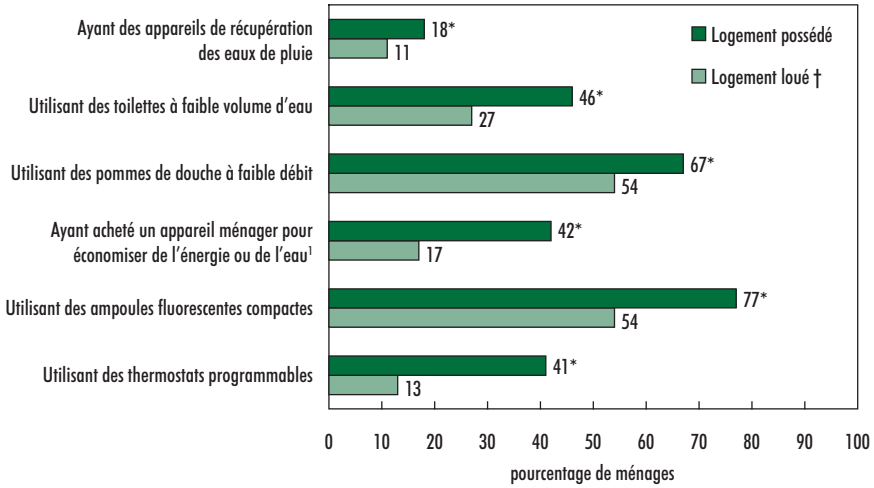

† groupe de référence

* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$

1. Gros appareil ménager acheté au cours des cinq dernières années.

Note : Les estimations sont basées sur des sous-échantillons de la population. Veuillez vous reporter à « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude » pour des renseignements détaillés sur les définitions du sous-échantillon.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2007.

Tableau 1 Proportion de ménages utilisant des appareils de conservation, selon les caractéristiques des ménages, 2007

	Utilisent un thermostat programmable		Utilisent des ampoules fluorescentes compactes		Ont acheté un appareil ménager pour économiser de l'énergie ou de l'eau[1]	
	pourcentage	rapport de cotes	pourcentage	rapport de cotes	pourcentage	rapport de cotes
Tous les ménages	**34**	**...**	**71**	**...**	**36**	**...**
Composition du ménage selon l'âge						
de 18 à 44 ans	27*	0,78*	63*	0,76*	29*	0,74*
de 45 à 64 ans	31*	0,91	71*	0,93	37*	0,95
65 ans et plus	22*	0,84	63*	0,89	23*	0,62*
Adultes et enfants (de 0 à 19 ans) †	42	1,00	76	1,00	43	1,00
Autres compositions	36*	0,93	75	0,97	37*	0,83*
Plus haut niveau de scolarité[2]						
Sans diplôme d'études secondaires †	17	1,00	52	1,00	20	1,00
Diplôme d'études secondaires	26*	1,11	66*	1,43*	33*	1,20
Niveau d'études postsecondaires inférieur à un grade universitaire	34*	1,37*	73*	1,89*	37*	1,18
Grade universitaire	41*	1,38*	75*	1,87*	39*	1,11
Revenu du ménage						
Moins de 20 000 $	17*	1,06	54*	0,71*	15*	0,49*
de 20 000 $ à 39 999 $	22*	0,95	66*	0,89	28*	0,78*
de 40 000 $ à 59 999 $ †	27	1,00	72	1,00	36	1,00
de 60 000 $ à 79 999 $	38*	1,47*	77*	1,22	41*	1,13
80 000 $ et plus	49*	1,75*	78*	1,09	47*	1,30*
Ne sait pas/refus/non déclaré	32*	1,17	66*	0,72*	27*	0,63*
Région géographique						
RMR de Montréal[3]	29*	0,60*	64*	0,58*	37	1,02
RMR d'Ottawa-Gatineau †	45	1,00	77	1,00	41	1,00
RMR de Toronto	44	0,89	74	0,80	35	0,75
RMR de Winnipeg	36	0,71	65*	0,53*	33	0,72
RMR de Calgary	39	0,53*	63*	0,45*	32	0,59*
RMR d'Edmonton	41	0,76	62*	0,46*	37	0,79
RMR de Vancouver	31*	0,50*	71	0,72	23*	0,43*
Toutes les autres régions géographiques	31*	0,49*	73	0,77	38	0,86
Période de construction du logement						
1960 ou avant	28*	0,61*	72	1,17	35	1,26*
de 1961 à 1983	31*	0,75*	69	1,03	36	1,31*
de 1984 à 1995	36*	0,72*	73	1,04	37	1,21*
de 1996 à 2007 †	46	1,00	71	1,00	36	1,00
Années passées dans le logement						
5 ans ou moins †	34	1,00	67	1,00	35	1,00
de 6 à 10 ans	35	0,83*	73*	1,18*	33	0,72*
de 11 à 20 ans	36	0,83*	75*	1,19*	39*	0,82*
Plus de 20 ans	29*	0,66*	74*	1,13	38	0,83*
Type de logement						
Maison jumelée non attenante	42*	1,76*	78*	1,38*	43*	1,31*
Autre†	22	1,00	61	1,00	25	1,00
Logement appartenant à un membre du ménage						
Oui	41*	2,81*	77*	1,81*	42*	2,57*
Non †	13	1,00	54	1,00	17	1,00

† groupe de référence

* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$

1. Gros appareil ménager acheté au cours des cinq dernières années.
2. Le niveau de scolarité le plus élevé dans le ménage.
3. Région métropolitaine de recensement (RMR).

Note : Les estimations sont basées sur des sous-échantillons de la population. Veuillez vous reporter à « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude » pour des renseignements détaillés sur les définitions des sous-échantillons.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2007.

supprimant ainsi la motivation d'épargner. Ces facteurs peuvent expliquer en partie les différences en ce qui concerne leur adoption de technologies de conservation.

L'utilisation de thermostats programmables dépend également de la présence de l'appareil à la maison. Par exemple, 13 % des ménages vivant dans un logement loué utilisaient un thermostat programmable, comparativement à 41 % des ménages où le logement est occupé par le propriétaire. Cette différence est en grande partie attribuable à la présence de thermostats programmables dans le logement : les logements loués étaient beaucoup moins susceptibles d'avoir un thermostat programmable que les logements occupés par le propriétaire (22 % contre 41 %) (données non indiquées).

Les technologies de conservation sont plus populaires dans les ménages à revenu élevé

Les personnes ayant un revenu élevé sont plus portées à adopter des comportements écologiques proactifs, souvent parce qu'elles ont les ressources pour le faire[9]. Les données de l'Enquête sur les ménages et l'environnement de 2007 le démontrent : une plus grande proportion de ménages à revenu élevé que de ménages à faible revenu avaient adopté des technologies de conservation (graphique 3).

C'était particulièrement vrai pour les articles de prix unitaire élevé, comme les appareils ménagers neufs. Environ 47 % des ménages de la tranche de revenu supérieure (80 000 $ ou plus) avaient acheté un appareil ménager pour économiser de l'énergie ou de l'eau au cours des cinq années précédant 2007, comparativement à 15 % des ménages de la tranche de revenu inférieure (moins de 20 000 $). L'utilisation de thermostats programmables affichait une tendance similaire : 49 % des ménages de la tranche de revenu supérieure utilisaient un thermostat programmable, comparativement à 17 % des ménages de la tranche de revenu inférieure.

Toutefois, pour les technologies plus abordables comme les ampoules fluorescentes compactes et les pommes de douche à faible débit, la corrélation entre le revenu et l'utilisation n'était pas aussi marquée. Parmi les ménages de la tranche de revenu supérieure, 78 % utilisaient des ampoules fluorescentes compactes, comparativement à 54 % des ménages de la tranche de revenu inférieure. De même, pour ce qui est des pommes de douche à faible débit, 68 % des ménages de la tranche de revenu supérieure utilisaient cet appareil, comparativement à 51 % des ménages de la tranche de revenu inférieure.

La proportion de ménages ayant adopté des technologies de conservation augmente en fonction de la scolarité

Les personnes ayant des niveaux de scolarité plus élevés ont tendance à adopter un plus grand nombre de comportements écologiques proactifs parce qu'elles ont eu davantage d'occasions d'acquérir des connaissances au sujet de questions environnementales[10]. Cette conclusion s'applique aussi à l'utilisation d'appareils de conservation des ressources : pour les articles plus coûteux comme les thermostats programmables, 41 % des ménages dont au moins un membre détenait un grade universitaire utilisaient un thermostat programmable, comparativement à 17 % des ménages où le plus haut niveau de scolarité était inférieur au diplôme d'études secondaires. Une tendance similaire a été observée pour les ampoules fluorescentes compactes, moins coûteuses : 75 % des ménages dont au moins un membre avait obtenu un grade universitaire avaient une ampoule fluorescente compacte, comparativement à 52 % des ménages où le plus haut niveau de scolarité était inférieur au diplôme d'études secondaires. Ces corrélations

Graphique 3 Les ménages à revenu élevé sont plus susceptibles d'utiliser des appareils de conservation

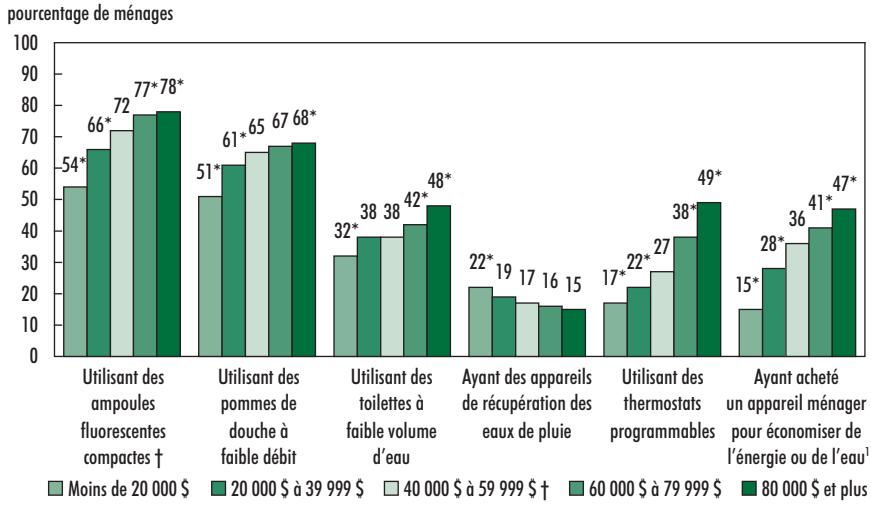

† groupe de référence

* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$

1. Gros appareil ménager acheté au cours des cinq dernières années.

Note : Les estimations sont basées sur des sous-échantillons de la population. Veuillez vous reporter à « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude » pour des renseignements détaillés sur les définitions du sous-échantillon.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2007.

se maintenaient même après neutralisation des effets du revenu, de l'âge, du type de logement et de la région.

L'achat d'un appareil ménager pour économiser de l'énergie ou de l'eau n'avait aucune corrélation avec le niveau de scolarité après prise en compte d'autres facteurs, comme le revenu (tableau 1), ce qui porte à croire que, pour ces articles plus coûteux, le revenu pourrait avoir un effet plus important que la scolarité.

L'âge du logement a une incidence sur l'utilisation des thermostats programmables

Les ménages qui vivent dans des logements plus anciens étaient moins susceptibles d'utiliser des thermostats programmables. Parmi ceux vivant dans des logements construits de 1996 à 2007, 46 % utilisaient des thermostats programmables, tandis que seulement 28 % de ceux qui vivaient dans des logements construits avant 1961 avaient ce type d'appareil. Cette tendance s'explique en partie par le fait que les logements plus anciens sont moins susceptibles d'avoir été construits avec des thermostats programmables, qui sont maintenant une option standard dans bon nombre de maisons plus récentes.

Cependant, l'âge du logement n'avait aucune incidence sur l'utilisation d'ampoules fluorescentes compactes, l'achat récent d'appareils ménagers ou l'utilisation de pommes de douche à faible débit. Environ 70 % des ménages avaient une ou plusieurs ampoules fluorescentes compactes en 2007, sans égard à l'âge du logement.

Les logements construits entre 1984 et 1995 étaient moins nombreux à avoir des toilettes à faible volume d'eau que ceux construits avant 1984. Toutefois, la tendance se renverse pour les maisons construites entre 1996 et 2007, ces logements étaient les plus nombreux de toutes les catégories à avoir des toilettes à faible volume d'eau. La période de 1984 à 1995 est peut-être une petite anomalie dans une tendance croissante vers l'installation de toilettes à faible volume d'eau. En effet, les logements construits pendant cette période sont moins nombreux que les maisons plus récentes a avoir des toilettes à faible volume d'eau comme caractéristique intégrée, et ils ne sont peut-être pas assez anciens pour avoir nécessité le remplacement des toilettes ou l'installation de mécanismes dans les réservoirs de toilettes dans le cadre de projets de rénovation.

Les ménages établis sont plus enclins à adopter des technologies de conservation

Pour bon nombre d'appareils de conservation, plus le ménage habite un logement depuis longtemps, plus il est susceptible d'avoir des appareils de conservation d'eau et d'énergie. Parmi les ménages qui vivaient dans leur logement depuis cinq ans ou moins, 60 % utilisaient des pommes de douche à faible débit, comparativement à 70 % de ceux qui habitaient leur logement depuis 11 à 20 ans, et 64 % de ceux qui y vivaient depuis plus de 20 ans (tableau 2). Parmi ceux qui vivaient dans leur logement depuis cinq ans ou moins, 38 % utilisaient des toilettes à faible volume d'eau, contre 47 % de ceux qui y habitaient depuis plus de 20 ans.

Toutefois, la tendance inverse a été observée en ce qui concerne l'utilisation de thermostats programmables. Parmi les ménages qui habitaient leur logement depuis cinq ans ou moins, 34 % utilisaient un thermostat programmable, comparativement à 29 % de ceux qui vivaient dans leur logement depuis plus de 20 ans. Cette corrélation se maintenait même après neutralisation d'autres facteurs, comme l'âge du logement et la composition du ménage (tableau 1).

Les appareils de récupération des eaux de pluie ne suivent pas la tendance

En général, pour les technologies de conservation dont il a été question jusqu'ici, les niveaux plus élevés de revenu et de scolarité étaient associés à une augmentation de la proportion de ménages utilisant des technologies de conservation. Cependant, le revenu n'avait aucune incidence sur l'emploi des appareils de récupération des eaux de pluie, comme les citernes pluviales alors que la scolarité avait une incidence négative. Autrement dit, un niveau de scolarité élevé était associé à des chances plus faibles d'avoir un appareil de récupération des eaux de pluie (tableau 2).

L'appartenance et l'âge du logement étaient d'importants facteurs déterminants de la présence d'appareils de récupération des eaux de pluie dans les ménages. Parmi les logements en propriété, 18 % avaient de tels appareils, comparativement à 11 % des logements loués. Parmi les logements construits avant 1961, 21 % avaient de tels appareils, comparativement à 11 % des logements construits de 1996 à 2007.

La popularité des appareils de conservation varie d'une RMR à l'autre

L'utilisation d'appareils de conservation variait d'une région métropolitaine de recensement (RMR) à une autre. Les thermostats programmables étaient particulièrement populaires à Ottawa-Gatineau (45 %), à Toronto (44 %), à Calgary (39 %) et à Edmonton (41 %), et moins populaires à Montréal (29 %) et à Vancouver (31 %). Les ampoules fluorescentes compactes étaient plus courantes à Ottawa-Gatineau (77 %) et à Toronto (74 %), et moins courantes à Edmonton (62 %), à Winnipeg (65 %), à Calgary (63 %) et à Montréal (64 %) (tableau 1).

Parmi les ménages à Toronto et à Ottawa-Gatineau, 67 % et 66 % respectivement utilisaient des pommes de douche à faible

Tableau 2 Proportion de ménages utilisant des appareils de conservation de l'eau, selon les caractéristiques des ménages, 2007

	Utilisent des pommes de douche à faible débit		Utilisent des toilettes à faible volume d'eau[1]		Ont des appareils de récupération des eaux de pluie	
	pourcentage	rapport de cotes	pourcentage	rapport de cotes	pourcentage	rapport de cotes
Tous les ménages	**64**	**...**	**42**	**...**	**17**	**...**
Composition du ménage selon l'âge						
de 18 à 44 ans	55*	0,80*	31*	0,75*	15	1,05
de 45 à 64 ans	68	1,17*	43	1,10	19*	1,19*
65 ans et plus	54*	0,77*	40*	1,11	23*	1,44*
Adultes et enfants (de 0 à 19 ans) †	66	1,00	44	1,00	14	1,00
Autres compositions	69	1,14	46	1,11	18*	1,33*
Plus haut niveau de scolarité[2]						
Sans diplôme d'études secondaires †	52	1,00	32	1,00	22	1,00
Diplôme d'études secondaires	61*	1,13	39*	1,28*	19	1,03
Niveau d'études postsecondaires inférieur à un grade universitaire	68*	1,39*	44*	1,49*	18*	1,05
Grade universitaire	62*	0,95	43*	1,33*	14*	0,87
Revenu du ménage						
Moins de 20 000 $	51*	0,71*	32*	1,01	22*	1,24
de 20 000 $ à 39 999 $	61*	0,90	38	1,07	19	1,02
de 40 000 $ à 59 999 $ †	65	1,00	38	1,00	17	1,00
de 60 000 $ à 79 999 $	67	1,08	42*	1,10	16	0,94
80 000 $ et plus	68*	1,09	48*	1,26*	15	0,97
Ne sait pas/refus/non déclaré	59*	0,75*	44*	1,13	19	1,07
Région géographique						
RMR de Montréal[3]	65	1,06	30*	0,66*	6*[E]	0,47*
RMR d'Ottawa-Gatineau †	66	1,00	42	1,00	16[E]	1,00
RMR de Toronto	67	0,96	47	1,10	8*	0,46*
RMR de Winnipeg	58	0,65	40	0,79	16[E]	0,83
RMR de Calgary	59	0,68	48	1,03	23	1,93*
RMR d'Edmonton	61	0,69	53*	1,32	38*	2,84*
RMR de Vancouver	56*	0,65*	34	0,76	8*[E]	0,58
Toutes les autres régions géographiques	64	0,89	43	0,96	20	1,01
Période de construction du logement						
1960 ou avant	62	0,93	41*	0,87	21*	2,16*
de 1961 à 1983	65	1,08	43	0,94	18*	1,82*
de 1984 à 1995	65	0,97	35*	0,59*	15*	1,45*
de 1996 à 2007 †	63	1,00	47	1,00	11	1,00
Années passées dans le logement						
5 ans ou moins †	60	1,00	38	1,00	14	1,00
de 6 à 10 ans	66*	1,24*	44*	1,16*	16	1,08
de 11 à 20 ans	70*	1,42*	44*	1,16*	17*	0,98
Plus de 20 ans	64*	1,12	47*	1,12	21*	0,93
Type de logement						
Maison jumelée non attenante	67*	1,21*	47*	1,14	19*	1,48*
Autre†	58	1,00	33	1,00	10	1,00
Logement appartenant à un membre du ménage						
Oui	67*	1,23*	46*	1,56*	18*	1,58*
Non †	54	1,00	27	1,00	11	1,00
L'eau du ménage est mesurée						
Non raccordé au réseau municipal	62	0,81*	45*	1,14	32*	3,45*
Non †	60	1,00	33	1,00	9	1,00
Oui	68*	1,21*	50*	1,43*	16*	1,75*

† groupe de référence

* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$

1. Comprend les toilettes qui ont été modifiées par le propriétaire pour baisser le volume du réservoir.
2. Le niveau de scolarité le plus élevé dans le ménage.
3. Région métropolitaine de recensement (RMR).

Note : Les estimations sont basées sur des sous-échantillons de la population. Veuillez vous reporter à « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude » pour des renseignements détaillés sur les définitions des sous-échantillons.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2007.

débit, comparativement à 56 % des ménages à Vancouver. Les ménages à Edmonton étaient les plus susceptibles d'avoir des toilettes à faible volume d'eau, 53 % des ménages en possédant une. À 30 %, les ménages de Montréal étaient les moins nombreux à avoir ce genre de toilette (tableau 2).

L'utilisation d'appareils de récupération des eaux de pluie variait. Ces appareils étaient particulièrement populaires à Edmonton (38 %), et les moins populaires à Montréal (6 %), à Toronto (8 %) et à Vancouver (8 %). Ce résultat est probablement attribuable au fait que, parmi toutes les RMR à l'étude, Vancouver a eu la plus forte accumulation moyenne annuelle de pluie (1476 millimètres par année[11]) et que les appareils de récupération des eaux de pluie ne sont peut-être pas nécessaires.

Les ménages dotés d'un compteur d'eau sont plus nombreux à avoir des appareils de conservation de l'eau

Pour les ménages qui vivent dans des logements branchés aux réseaux d'approvisionnement en eau des villes, la présence d'un compteur d'eau augmentait la probabilité d'avoir un appareil de conservation de l'eau. Parmi les ménages possédant un compteur d'eau, 68 % avaient des pommes de douche à faible débit, comparativement à 60 % des ménages qui n'avaient pas de compteur. De plus, 50 % des ménages dotés d'un compteur avaient des toilettes à faible volume d'eau, comparativement à 33 % des ménages sans compteur (tableau 2).

Les ménages dotés d'un compteur d'eau payent chaque mètre cube d'eau consommé, ce qui peut accroître leur volonté d'économiser de l'eau grâce à des appareils de conservation de l'eau, comme les pommes de douche à faible débit et les toilettes à faible volume d'eau. En comparaison, lorsque les coûts de l'eau municipale ne sont pas basés sur le volume d'eau consommé, les ménages peuvent être moins motivés à conserver l'eau. Dans l'ensemble, les taux de consommation d'eau résidentielle pour le Canada réflètent cette corrélation. En 2001, les ménages résidentiels qui ne payaient pas l'eau au volume ont consommé 474 litres par personne par jour, soit 74 % de plus que ceux qui payaient au volume (et qui avaient donc un compteur)[12].

Les ménages qui n'étaient pas branchés à un réseau municipal d'approvisionnement en eau, et qui avaient donc probablement un puits, étaient proportionnellement plus nombreux à avoir deux des trois appareils de conservation de l'eau que les ménages sans compteur. Parmi les ménages qui n'étaient pas branchés à un réseau municipal d'approvisionnement en eau, 62 % avaient des pommes de douche à faible débit et 45 % avaient des toilettes à faible volume d'eau. Bien que le coût quotidien de la consommation d'eau des puits soit relativement faible (normalement, on ne calcule que l'électricité nécessaire pour pomper l'eau), la possibilité qu'un puits ne se dessèche et les coûts futurs associés à la nécessité d'approfondir un puits existant ou de forer un nouveau puits pourraient encourager ces ménages à conserver. Par conséquent, les ménages dotés d'un compteur et ceux sans compteur qui n'étaient pas branchés à un réseau municipal d'approvisionnement en eau étaient motivés à conserver l'eau et étaient plus susceptibles d'adopter des comportements de conservation que ceux qui étaient branchés à un réseau municipal d'approvisionnement en eau mais qui n'avaient pas de compteur.

Sommaire

Plusieurs facteurs ont été corrélés à l'utilisation d'appareils de conservation d'énergie et d'eau par les ménages. Les logements appartenant à un membre du ménage étaient plus susceptibles d'avoir ce genre d'appareil, et l'utilisation d'appareils de conservation d'énergie et d'eau étaient plus fréquente chez les ménages ayant de plus hauts niveaux de revenu et de scolarité.

Les articles peu coûteux, comme les ampoules fluorescentes compactes et les pommes de douche à faible débit, étaient plus populaires que les articles plus coûteux, comme les appareils ménagers et les toilettes à faible volume d'eau. Les appareils de conservation moins coûteux avaient également tendance à être plus faciles à installer que les autres technologies de conservation, comme les toilettes à faible volume d'eau et les thermostats programmables.

Plus du tiers des ménages avaient acheté un appareil ménager pour économiser de l'énergie ou de l'eau au cours des cinq dernières années. De même, le tiers des ménages utilisaient un thermostat programmable à la maison, ce qui portait à croire que, malgré le coût à l'achat de ces appareils, les Canadiens sont prêts à les adopter.

TSC

Avani Babooram est une analyste à la Division des comptes et de la statistique de l'environnement, et **Matt Hurst** est un analyste principal à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

1. STATISTIQUE CANADA. 2010. *Les ménages et l'environnement : utilisation de l'énergie, 2007*, nº 11-526-S au catalogue de Statistique Canada, 41 p.
2. Les gros appareils ménagers comprennent les cuisinières, les réfrigérateurs, les lave-vaisselle, les congélateurs, les laveuses et les sécheuses.
3. RESSOURCES NATURELLES CANADA. 2009. *Consommation d'énergie secondaire du secteur résidentiel par source d'énergie et utilisation finale*. http://oee.nrcan.gc.ca/organisme/statistiques/bnce/apd/tableauxguide2/res_00_1_f_4.cfm?attr=0 (consulté le 26 juillet 2010).
4. ENVIRONNEMENT CANADA. 2010. *Utilisations par prélèvement*. www.ec.gc.ca/eau-water/default.asp?lang=Fr&n=851B096C-1 (consulté le 26 juillet 2010).
5. RESSOURCES NATURELLES CANADA. 2009. *Thermostats et contrôles*. http://www.oee.nrcan.gc.ca/residentiel/personnel/thermostats-controles.cfm?attr=4 (consulté le 26 juillet 2010).
6. RESSOURCES NATURELLES CANADA. 2009. *Prix de fonctionnement de vos appareils*. http://www.oee.nrcan.gc.ca/residentiel/personnel/electromenagers/electromenagers-couts.cfm?attr=4 (consulté le 26 juillet 2010).
7. ENVIRONNEMENT CANADA. 2010. *L'utilisation judicieuse de l'eau*. www.ec.gc.ca/eau-water/default.asp?lang=Fr&n=F25C70EC-1 (consulté le 26 juillet 2010).
8. Ibid.
9. KOLLMUSS, Anja et Julian AGYEMAN. 2002. « Mind the gap: Why do people act environmentally and what are the barriers to pro-environmental behaviour? », *Environmental Education Research*, vol. 8, nº 3, p. 239 à 260.
10. Ibid.
11. Tiré de http://www.theweathernetwork.com/statistics/precipitation/cl1108446 (consulté le 23 août 2010).
12. INFRASTRUCTURE CANADA. 2010. *L'importance de mesurer la consommation de l'eau avec des compteurs et son application au Canada*. http://www.infc.gc.ca/research-recherche/results-resultats/rn-nr/rn-nr-2005-06-fra.html (consulté le 26 juillet 2010).

Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

Communiquez avec notre Service de renseignements :

1-800-263-1136

Pour commander des publications :

Service de commandes :
1-800-267-6677

Internet : infostats@statcan.gc.ca

Service ATS : 1-800-363-7629

Renseignements pour accéder au produit ou le commander

Tendances sociales canadiennes
Version imprimée, semestrielle (deux fois par année)* (nº 11-008-X au catalogue) : Un seul numéro : 24 $; Abonnement (2* numéros) : 39 $

Version PDF et HTML, chaque 6 semaines
(nº 11-008-X au catalogue) : **gratuit**

* Une anthologie imprimée de TSC est diffusée deux fois par année. L'anthologie contient tous les articles de TSC publiés en format électronique au cours des six mois précédents. Le prix d'un abonnement demeure le même.

Rabais consenti aux établissements d'enseignement : 30 % de rabais (plus les taxes en vigueur au Canada ou les frais de port à l'extérieur du Canada).

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Veuillez nous faire parvenir le nom de l'abonné, l'ancienne adresse, la nouvelle adresse, le numéro de téléphone et le numéro de référence du client à :

Statistique Canada
Finances
Immeuble R.-H.-Coats, 6e étage
150, promenade Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

ou par téléphone au 1-800-263-1136 ou au 1-800-267-6677; ou par télécopieur au 1-877-287-4369; ou par Internet à infostats@statcan.gc.ca

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

Vous désirez comprendre le fonctionnement de l'économie canadienne?

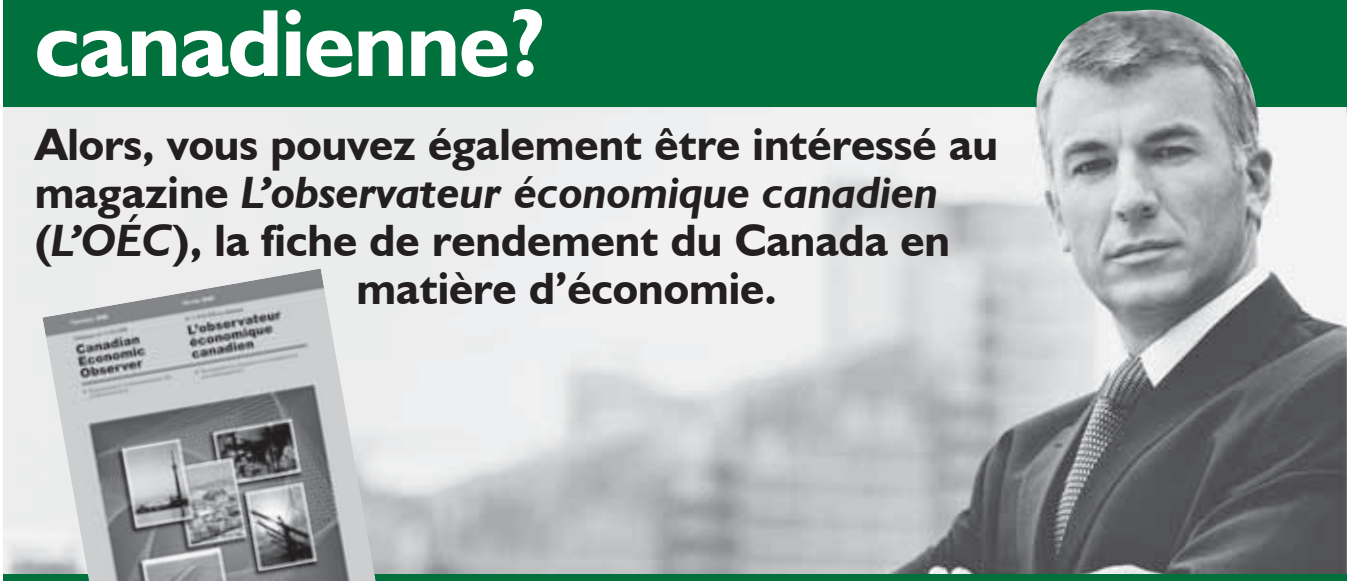

Alors, vous pouvez également être intéressé au magazine *L'observateur économique canadien* (*L'OÉC*), la fiche de rendement du Canada en matière d'économie.

Vous ne le trouverez pas dans les kiosques à journaux!

Votre abonnement annuel au magazine *L'OÉC* vous donne les tendances, les analyses et les données les plus récentes sur l'économie; le tout livré en 12 numéros, en plus d'un supplément annuel gratuit.

Pour en savoir davantage et jeter un coup d'œil aux articles de *L'OÉC* en format électronique gratuit, visitez notre site Web à **www.statcan.gc.ca**.

Téléphonez ou envoyez un courriel pour vous abonner. Donnez le numéro de commande suivant : PF028173.

COMPOSEZ SANS FRAIS le 1-800-267-6677

ENVOYEZ UN COURRIEL à infostats@statcan.gc.ca

L'observateur économique canadien (nº 11-010-XPB au catalogue) — la source d'information mensuelle sur l'économie la plus complète sur le marché.

Prix :

Pour un an : 243 $
Pour deux ans : 388,80 $ **une économie de 20 %**
Pour trois ans : 510,30 $ **une économie de 30 %**

« *L'OÉC* est idéal pour la planification stratégique et la prise de décision concernant l'orientation future de n'importe quelle entreprise. »

Alan C. Middleton, Ph.D.
Directeur administratif
Schulich Executive Education Centre (SEEC)
Université York

Au Canada, veuillez ajouter **soit** la TPS et la TVP en vigueur, **soit** la TVH. Version imprimée : aucuns frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 6 $ pour chaque numéro. Pour les envois à destination d'autres pays, veuillez ajouter 10 $ pour chaque numéro. (Les ministères et les organismes du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI et leur code de référence RI.)

La consommation éthique

par Martin Turcotte

Introduction

L'un des courants importants ayant marqué la dernière décennie est la plus grande prise de conscience des Canadiens face aux impacts que peuvent avoir leurs activités quotidiennes sur la qualité de l'environnement. Cette nouvelle conscientisation s'est d'ailleurs traduite par des gestes concrets et de nouvelles habitudes de vie, comme la participation aux programmes de recyclage, l'emploi de sacs réutilisables, l'achat de produits alimentaires biologiques ou l'utilisation d'articles écologiques à la maison.

En plus de se préoccuper de l'environnement, bon nombre de groupes et de personnes ont pris position sur des questions éthiques. C'est ainsi que certains d'entre eux ont dénoncé les conditions de travail et les salaires des travailleurs dans l'industrie du vêtement et dans l'industrie de l'alimentation (le café, en particulier). D'autres se sont opposés aux traitements réservés aux animaux de laboratoire, à certaines pratiques de marketing ou aux activités antisyndicales.

Outre de nombreux appels au boycott de certaines entreprises[1], de nouveaux produits ont fait leur apparition sous la bannière du commerce équitable. Il s'agit de produits issus d'un processus de production et de mise en marché considéré plus juste pour les travailleurs et moins nocif pour l'environnement (ou, du moins, ils sont présentés comme tels). Autrefois relégués à quelques commerces spécialisés, ces produits, portant le sceau « équitable » ou « responsable », sont maintenant offerts dans la plupart des supermarchés, sur les marchés boursiers, et même, dans les agences de voyages.

L'idée selon laquelle les citoyens peuvent changer les choses par leurs comportements individuels et leurs choix de consommation fait aujourd'hui partie intégrante du discours environnemental et militant. De ce fait, bon nombre de politologues considèrent que la consommation responsable, incluant le boycott, est une forme de participation politique parmi d'autres, puisque son objectif est de provoquer des changements sociaux[2] (pour connaître des points de vue divergents quant à la pertinence et au niveau d'efficacité réelle de la consommation éthique ou responsable, consulter l'encadré « Des opinions contrastées à propos de la consommation éthique »).

Des données d'enquête portant sur un ensemble de pays industrialisés ont démontré que du milieu des années 1970 jusqu'au début des années 2000, le boycott a été la forme de participation politique non conventionnelle qui a connu la croissance la plus marquée[3] (aucunes données n'existent sur l'évolution de l'achat éthique durant cette période).

Quelle est la propension des consommateurs à choisir des produits et à en boycotter d'autres en fonction de critères éthiques? Étaient-ils plus nombreux à le faire en 2008 qu'en 2003? Qui sont les personnes qui ont le plus tendance à choisir ou à boycotter un produit pour des raisons éthiques? Et comment se compare l'évolution de la consommation responsable par rapport à l'évolution d'autres formes de participation politique? À l'aide des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2003 et de 2008, le présent article vise à répondre à toutes ces questions (voir « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude » pour obtenir plus de détails sur les données et les concepts).

La proportion de personnes qui achètent ou boycottent un produit pour des raisons éthiques est à la hausse

En plus de pouvoir voter pour élire leurs représentants, les citoyens qui désirent participer à la vie publique et éventuellement influencer les décisions politiques ou la société en général peuvent aussi : faire du bénévolat pour un parti, signer une pétition, assister et participer à des réunions publiques, etc. Au cours des dernières années, certains analystes se sont inquiétés du déclin de la participation civique, notamment de la diminution de la participation électorale.

Les données de l'ESG montrent qu'en 2008 les taux de participation à la plupart des formes d'activités mesurées dans l'enquête étaient soit plus faibles, soit pratiquement identiques, à ceux enregistrés en 2003. Par exemple, la proportion de citoyens de 25 ans et plus ayant

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

La présente étude est fondée sur des données recueillies par Statistique Canada dans le cadre de l'Enquête sociale générale (ESG). En 2003 et 2008, l'enquête a permis de recueillir des données sur l'engagement politique, la participation sociale et les réseaux sociaux des Canadiens de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés des 10 provinces.

La présente étude porte sur les personnes âgées de 25 ans ou plus. Cela correspondait à un échantillon de 18 457 répondants représentant près de 23 millions de personnes en 2008 et à un échantillon totalisant 21 785 personnes en 2003. Les personnes de 15 à 24 ans ont été exclues parce que plusieurs d'entre elles étaient toujours aux études et qu'elles vivaient avec leurs parents et n'étaient pas nécessairement responsables des choix de consommation quotidiens.

Bien que l'étude ne porte pas sur les jeunes adultes, d'après les données de l'ESG,17 % de ceux de 15 à 19 ans et 28 % de ceux de 20 à 24 ans ont déclaré avoir choisi ou boycotté un produit pour des raisons éthiques en 2008.

Définitions

Consommation éthique ou responsable : Les personnes ont été classées selon leur réponse affirmative ou négative à la question suivante : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fait l'une des activités suivantes : […] boycotté un produit ou choisi un produit pour des raisons d'éthique? » La même formulation a été utilisée pour mesurer la participation aux huit autres types d'activités politiques énumérées au tableau 1.

Sens de contrôle personnel : Cette variable est construite à partir de sept questions avec le préambule suivant : « Veuillez me dire si vous êtes tout à fait d'accord, d'accord, ni en accord ni en désaccord, en désaccord ou entièrement en désaccord ». Les énoncés à propos desquels les répondants s'exprimaient étaient les suivants :

- « vous avez peu de contrôle sur ce qui vous arrive »,
- « […] vous ne pouvez vraiment rien faire pour résoudre certains de vos problèmes »,
- « […] vous ne pouvez pas faire grand-chose pour changer bien des choses importantes dans votre vie »,
- « vous vous sentez souvent impuissant/impuissante face aux problèmes de la vie »,
- « vous trouvez parfois que vous vous faites malmener dans la vie »,
- « ce que votre avenir vous réserve dépend surtout de vous »
- « vous pouvez réaliser à peu près tout ce que vous décidez de faire ».

Les réponses ont été recodées de façon à ce que les réponses reflétant un plus grand sens de contrôle aient une valeur supérieure. Les répondants ont ensuite été classés en cinq catégories, en fonction de leur score sur l'échelle. Dans le modèle de régression logistique, cette variable est traitée de manière continue, prenant une valeur allant de 1 à 5.

Participation à des groupes organisés : On demandait aux répondants de dire s'ils avaient été membres ou participants, au cours des 12 mois précédant l'enquête, de ces différents organismes, réseaux ou organisations : syndicat ou association professionnelle; organisme politique; organisme sportif ou récréatif; organisme culturel, éducatif ou de loisirs; groupe d'appartenance religieuse; groupe scolaire, association de quartier, association de citoyens ou groupe communautaire; club social ou société fraternelle; autre groupe (et le nombre de groupes).

assisté à une réunion publique était de 19 %, en 2008, comparativement à 23 %, en 2003 (tableau 1). La proportion de ceux ayant fait du bénévolat pour un parti politique est quant à elle demeurée pratiquement inchangée, à environ 3 %. Les données officielles d'Élections Canada montrent un déclin appréciable du taux de participation aux élections fédérales depuis une vingtaine d'années : de 75 % en 1988, à 67 % en 1997 et à 59 % en 2008[4].

Deux types de comportements ont cependant connu une progression entre 2003 et 2008 : la recherche d'informations politiques (en hausse de 3 points de pourcentage) et la consommation responsable (en hausse de 7 points de pourcentage) (tableau 1).

Cette croissance de la consommation responsable, entre 2003 et 2008, s'est fait sentir à la fois chez les hommes et chez les femmes, chez les personnes appartenant à des ménages aux revenus plus ou moins élevés, chez les personnes avec ou sans enfants, etc. Il existait cependant des variations régionales importantes. En effet, l'augmentation de la consommation éthique a été de 8 points de pourcentage au Québec, de 10 points à l'Île-du-Prince-Édouard, et de 1 point en Alberta (tableau 2).

Les hommes sont aussi susceptibles que les femmes d'avoir choisi ou boycotté un produit pour des raisons éthiques

En général, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de participer à des activités politiques,

Tableau 1 Participation aux activités politiques, 2003 et 2008

	2003 †	2008	Variation de 2003 à 2008
	pourcentage		point de pourcentage
Dans les 12 mois précédant l'enquête...			
A cherché de l'information sur une question de nature politique	24	27	3*
A fait du bénévolat pour un parti politique	3	3	0
A exprimé sa vision des choses en communiquant avec un journal ou un politicien	14	13	-1*
A signé une pétition	28	24	-3*
A boycotté ou choisi un produit pour des raisons éthiques	20	27	7*
A assisté à une réunion publique	23	19	-4*
A pris la parole dans une réunion publique	10	8	-2*
A participé à une manifestation ou à une marche de protestation	5	3	-2*
A été membre d'un parti politique	5	6	1*

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003 et 2008.

comme assister à une réunion publique (tableau 2). Il s'agit d'un résultat conforme à plusieurs études sur la question[5]. Toutefois, d'après l'ESG, il n'existait pas de différence entre les sexes en ce qui a trait à la consommation éthique. Des études ont montré que les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir des valeurs et des comportements environnementalistes[6] et qu'elles étaient plus portées, particulièrement dans les pays scandinaves, à acheter des produits en tenant compte de considérations éthiques ou sociales[7]. Parallèlement, d'autres sources de données montrent qu'au Canada les hommes étaient plus portés que les femmes à participer à un boycott[8]. Dans l'ESG, on mesure simultanément l'achat ou le boycott d'un produit pour des raisons éthiques, ce qui peut expliquer les similarités entre les hommes et les femmes à cet égard.

Il est bien reconnu que les personnes qui participent le plus à des activités politiques sont généralement plus scolarisées[9]. Les données de l'ESG confirment ces tendances. On trouve effectivement que la scolarisation est fortement et positivement associée à la participation politique et à la consommation responsable (graphique 1 et tableau 2). Spécifiquement, en 2008, la proportion de diplômés universitaires ayant choisi ou boycotté un produit pour des raisons éthiques était de 41 %, comparativement à 8 % des personnes n'ayant pas obtenu leur diplôme d'études secondaires. Lorsque l'on tenait compte de l'impact d'autres facteurs (comme le revenu du ménage, le statut d'immigrant et le lieu de résidence), les diplômés universitaires et collégiaux demeuraient plus susceptibles que les personnes moins scolarisées d'avoir choisi ou boycotté un produit pour des raisons éthiques (tableau A.1)[10].

De façon générale, il faut disposer de certaines informations et de certains renseignements pour pouvoir intégrer des considérations éthiques ou politiques dans ses choix de consommation. Les personnes plus scolarisées ont plus tendance à lire les journaux et à utiliser Internet pour s'informer. Internet est une source de premier choix pour se renseigner sur l'existence de produits éthiques ou bien sur l'organisation de certains boycotts[11]. On a d'ailleurs constaté que les personnes qui disaient avoir choisi ou boycotté un produit pour des raisons éthiques étaient proportionnellement plus nombreuses à avoir utilisé Internet pour chercher de l'information à propos de produits ou de services en général (81 % comparativement à 60 % pour les autres) (résultats non montrés).

Une association similaire à celle observée entre la scolarisation et la consommation responsable existait pour le revenu : plus le revenu du ménage était élevé, plus la proportion de personnes disposées à acheter un produit pour des raisons éthiques était grande. Par exemple, 24 % des personnes vivant au sein d'un ménage dont le revenu annuel se situait entre 40 000 $ et 59 999 $ avaient choisi ou boycotté un produit pour des raisons éthiques, comparativement à 40 % de celles ayant un revenu du ménage supérieur à 100 000 $ par année. Il en coûte souvent un peu plus cher pour se procurer des produits certifiés équitables et ce coût supplémentaire a moins d'impact sur les finances personnelles des particuliers ayant les revenus les plus élevés. En outre, les personnes ayant les revenus les plus élevés consomment et dépensent

Graphique 1 Les personnes plus fortement scolarisées sont plus portées à participer aux différentes activités

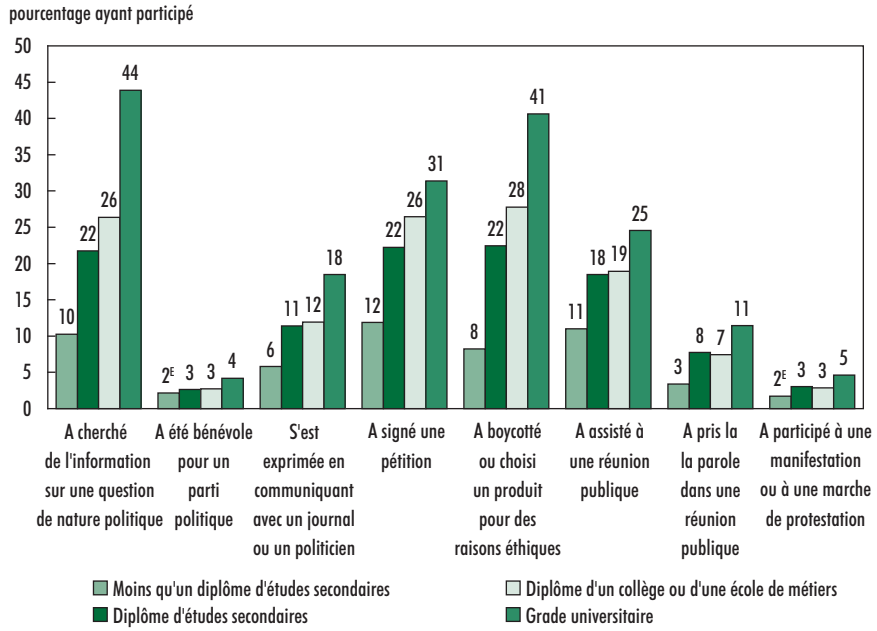

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008.

habituellement plus que les autres, que ce soit pour l'alimentation, les divertissements et les loisirs ou encore pour les rénovations résidentielles. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus une personne a acheté une grande quantité de biens et de services, plus elle est susceptible d'en avoir acheté au moins quelques-uns pour des raisons éthiques.

La consommation responsable est moins fréquente chez les 65 ans et plus

Les personnes de 65 ans et plus, qui sont les plus susceptibles de toutes de voter lors des élections[12], étaient les moins susceptibles de choisir des produits pour des raisons éthiques (15 % d'entre elles, comparativement à 30 % de celles de 45 à 54 ans, par exemple). Elles étaient aussi moins portées à signer une pétition (tableau 2). Des études ont montré que les valeurs dites « postmatérialistes » étaient positivement associées à la consommation éthique[13] et au boycott[14]. Il s'agit de valeurs d'extériorisation (c'est-à-dire de valorisation de l'autonomie, de la qualité de vie et de la liberté d'expression) et de valeurs de sécularisation (par exemple, de remise en question de l'autorité et de la religion). Au Canada, comme dans de nombreuses autres sociétés industrialisées, ces valeurs se sont développées au sein des générations nées après la Deuxième Guerre mondiale; par conséquent, elles sont moins prévalentes chez les personnes de 65 ans et plus[15].

Les Québécois et les Britanno-Colombiens sont les plus portés à choisir ou à boycotter un produit pour des raisons éthiques

En général, la consommation responsable était plus répandue dans les plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) que dans les agglomérations de recensement (AR) et à l'extérieur de ces régions (tableau 2). Il est possible que certains produits, facilement accessibles dans de grands centres comme Toronto, Montréal, Vancouver ou Ottawa–Gatineau soient plus difficiles à trouver dans les régions plus éloignées. Parmi l'ensemble des RMR de plus grande taille, c'est à Ottawa–Gatineau et à Québec que la consommation éthique était la plus élevée (respectivement 34 % et 35 % en 2008).

Autant en 2003 qu'en 2008, la consommation responsable variait sensiblement selon les provinces. En 2008, c'est en Colombie-Britannique (31 %), au Québec (29 %) et en Ontario (27 %) qu'on a enregistré les plus fortes proportions de citoyens ayant consommé ou boycotté certains produits pour des raisons éthiques. Les plus faibles proportions ont été observées à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick (14 % dans les deux cas).

Si la consommation éthique a été moins fréquente en dehors des RMR/AR et dans les provinces de l'Atlantique, il n'en a pas été de même quant à l'assistance à des réunions publiques, une activité qui demande un niveau de mobilisation plus élevé (en temps notamment). En effet, la participation à des réunions publiques était la plus élevée hors des RMR/AR (tableau 2). Les résidents des provinces de l'Atlantique, en particulier celles de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Île-du-Prince-Édouard, se montraient plus portés à participer à de telles réunions que ceux des autres provinces.

Les immigrants récents ont moins tendance à choisir ou à boycotter un produit pour des raisons éthiques

Certaines études ont démontré que les immigrants récents, en particulier ceux provenant de pays où les droits démocratiques étaient plus limités, avaient moins tendance que les autres à participer à des activités politiques non traditionnelles ou de « protestation », comme le boycott d'un produit[16]. Certaines études ont aussi montré une plus faible participation des immigrants

Tableau 2 Pourcentage de personnes ayant choisi ou boycotté un produit pour une raison éthique et taux de participation à différentes formes d'activités politiques, selon certaines caractéristiques, 2008

	A choisi ou boycotté un produit pour des raisons éthiques		A cherché de l'information sur une question de nature politique	A communiqué avec un journal ou un politicien	A signé une pétition	A assisté à une réunion publique
	2003	2008	2008			
	pourcentage					
Total	**20**	**27**	**27**	**13**	**24**	**19**
Hommes †	21	27	32	15	24	22
Femmes	20	27	23*	11*	25	16*
Âge						
25 à 34 ans	26*	32	35*	8*	25	13*
35 à 44 ans	24	29	29*	13	27	18*
45 à 54 ans †	22	30	26	13	27	21
55 à 64 ans	19*	27*	26	16*	25	24*
65 ans et plus	8*	15*	20*	14	16*	20
Plus haut niveau de scolarité						
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	6*	8*	10*	6*	12*	11*
Diplôme d'études secondaires †	17	22	22	11	22	18
Diplôme d'un collège ou d'une école de métiers	22*	28*	26*	12	26*	19
Grade universitaire	35*	41*	44*	18*	31*	25*
Revenu du ménage						
Moins de 20 000 $ †	13	15	18	8	16	13
20 000 $ à 39 999 $	15*	19	21	10	20	16
40 000 $ à 59 999 $	20*	24*	25*	12*	24*	19*
60 000 $ à 99 999 $	27*	30*	28*	13*	28*	20*
100 000 $ et plus	33*	40*	39*	17*	31*	24*
100 000 $ à 149 999 $	...	38*	37*	14*	30*	22*
150 000 $ et plus	...	42*	42*	20*	32*	28*
État matrimonial						
Marié †	19	26	28	14	24	21
En union libre	25*	36*	29	11*	28*	18*
Veuf	8*	13*	15*	10*	14*	14*
Séparé	21	27	26	12	28	19
Divorcé	21*	26	22*	12	24	18*
Célibataire	25*	31*	33*	9*	25	15*
Enfants de 12 ans et moins dans le ménage						
Non †	20	26	27	13	24	24
Oui	22*	29*	29*	12	26	26
Statut d'immigrant						
Nés au Canada/Citoyens canadiens de naissance	22*	29*	27	13*	27*	20*
Autres immigrants (arrivés avant 1990)	17*	24*	29	14*	21*	19*
Immigrants récents (arrivés en 1990 et après) †	11	12	28	8	10	11
Province de résidence						
Terre-Neuve-et-Labrador	11*	14*	18*	12*	30*	25*
Île-du-Prince-Édouard	12*	22*	24*	21	19*	29*
Nouvelle-Écosse	16*	24*	22*	16	23	20
Nouveau-Brunswick	12*	14*	19*	13	19*	22
Québec	21	29	21*	7*	24	15*
Ontario †	20	27	31	14	24	20
Manitoba	17*	24*	27*	15	23	20
Saskatchewan	17*	19*	25*	14	18*	21
Alberta	22	23*	33	16	20*	21
Colombie-Britannique	25*	31*	30	15	31*	22*

Tableau 2 Pourcentage de personnes ayant choisi ou boycotté un produit pour une raison éthique et taux de participation à différentes formes d'activités politiques, selon certaines caractéristiques, 2008 (suite)

	A choisi ou boycotté un produit pour des raisons éthiques		A cherché de l'information sur une question de nature politique	A communiqué avec un journal ou un politicien	A signé une pétition	A assisté à une réunion publique
	2003	2008	2008			
	pourcentage					
Région de résidence						
Toronto	21*	28*	35*	14	21*	17*
Montréal	25*	31*	21	6*	23	12*
Vancouver	23*	30*	31*	12	26	16*
Ottawa–Gatineau	23*	34*	36*	15	30	22
Calgary	26*	28*	39*	17*	18*	18*
Edmonton	24*	22	32*	14	17*	18*
Québec	21*	35*	28*	9E	22	14*
Winnipeg	19	29*	29*	16	21*	16*
Autres régions métropolitaines de recensement	21*	28*	29*	14	28	20*
Régions urbaines de taille moyenne (agglomérations de recensement)	16	25*	24*	13	24	20*
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement †	16	21	20	13	26	25
Confiance dans les grandes entreprises						
Une grande confiance †	10	13	20	9	16	14
Une certaine confiance	18*	23*	25*	11	21*	19*
Peu de confiance	27*	34*	32*	15*	30*	21*
Aucune confiance	35*	37*	34*	17*	31*	21*
Appartenance religieuse						
Non †	31	36	34	14	27	19
Oui	18*	25*	26*	12*	24*	19
Sens de contrôle personnel						
1 à moins de 3 †	12	18	21	12	19	17
3 à moins de 3,5	16*	21*	22	11	21	16
3,5 à moins de 4	22*	28*	28*	12	25*	19
4 à moins de 4,5	26*	29*	30*	13	26*	20*
4,5 à 5	36*	43*	41*	19*	34*	25*
Participation à des groupes organisés (nombre)						
Aucun †	11	16	18	6	14	8
1 ou 2	19*	25*	23*	9*	20*	13*
3 ou 4	24*	31*	32*	15*	29*	22*
5 ou plus	36*	42*	44*	26*	41*	40*

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003 et 2008.

récents à des activités politiques plus traditionnelles comme le fait de voter aux élections[17]. Selon l'ESG, en 2008, comparativement aux personnes nées au Canada, les immigrants récents étaient moins susceptibles d'avoir choisi ou boycotté un produit pour des raisons éthiques, d'avoir communiqué avec un journal ou un politicien, d'avoir signé une pétition et d'avoir participé à une réunion publique (tableau 2).

Des études antérieures ont aussi montré que plus la durée de résidence des immigrants au Canada était longue, plus ils avaient tendance à avoir des comportements similaires à ceux des non-immigrants du point de vue de la participation politique[18]. C'est aussi ce qui se produit en ce qui concerne la consommation responsable et les autres types de participation : en 2008, 29 % des personnes nées au Canada ont acheté ou boycotté un produit pour des raisons éthiques, comparativement à 24 % des immigrants qui sont arrivés au Canada avant 1990 et à 12 % de ceux arrivés entre 1990 et 2008 (tableau 2).

La consommation éthique est plus fréquente chez les personnes qui ont moins confiance dans les grandes entreprises

Des études de marché ont montré que certaines valeurs et attitudes étaient propres aux personnes faisant des achats en fonction de critères éthiques. Par exemple, une étude a trouvé que les amateurs de café équitable, en plus d'être davantage scolarisés que la moyenne, étaient plus idéalistes et moins conventionnels que les autres consommateurs[19].

Des opinions contrastées à propos de la consommation éthique

Les opinions à propos de la consommation éthique ou responsable varient. Selon certains critiques, cette forme d'action politique individualisée et demandant relativement peu d'efforts, bien qu'elle soit attrayante par sa relative simplicité, ne sera jamais aussi efficace que la législation et la réglementation pour « changer les choses »[1]. Un des problèmes serait que les consommateurs ne sont pas en mesure d'assimiler la multitude d'informations qui seraient nécessaires à des prises de décisions d'achats toujours éclairées. D'autres auteurs soulignent que certains produits vantés comme « socialement acceptables » ou « verts » ne le sont pas autant qu'on le croit, surtout lorsque ce sont les fabricants eux-mêmes qui les désignent ainsi[2]. Finalement, les plus cyniques croient que la consommation éthique n'est qu'un moyen utilisé par les plus fortunés pour se distinguer socialement sans autre préoccupation que leur prestige personnel et leur réputation, par exemple, pour paraître verts ou moralement supérieurs aux autres[3].

À l'opposé, d'autres croient, exemples historiques à l'appui, que les consommateurs peuvent avoir beaucoup de pouvoir et d'influence sur les comportements des entreprises et sur les politiques des gouvernements[4]. Les mouvements organisés de dénonciation des *sweatshops* dans l'industrie du vêtement auraient, par exemple, amené certaines grandes entreprises à changer véritablement leurs pratiques (en ouvrant leurs portes à une surveillance indépendante, en haussant les salaires minimums et en améliorant les conditions de santé et de sécurité dans leurs usines)[5]. Certains spécialistes soulignent aussi que la consommation responsable constitue, pour plusieurs jeunes citoyens, un moyen nouveau et important de s'engager politiquement[6]. Finalement, les organismes de certifications équitables reconnus, comme TransFair Canada, vantent l'amélioration réelle des conditions de travail lorsque les produits sont issus de ce processus de production.

1. LOW, William, et Eileen DAVENPORT. 2007. « To boldly go… exploring ethical spaces to re-politicise ethical consumption and fair trade », *Journal of Consumer Behaviour*, vol. 6, nº 5, p. 336 à 348.
2. CARRIER, James G. 2007. « Ethical consumption », *Anthropology Today*, vol. 23, nº 4, p. 1 à 2.
3. Pour les diverses motivations des consommateurs responsables, voir FREESTONE, Oliver M., et Peter J. MCGOLDRICK. 2008. « Motivations of the ethical consumer », *Journal of Business Ethics*, vol. 79, nº 4, p. 445 à 467. Certains soulignent que, d'une certaine façon, la recherche de bénéfices personnels caractérise tous les types de comportements ayant une portée sociale et politique; voir, par exemple, DOWNS, Anthony. 1957. *An Economic Theory of Democracy*. New York: Harper; OLSON, M. 1965. *The Logic of Collective Action: Public Goods and the Theory of Groups*. Cambridge MA: Harvard University Press; RIKER, William H., et Peter C. ORDESHOOK. 1968. « A theory of the calculus of voting », *American Political Science Review*, vol. 62, nº 1, p. 25 à 42.
4. STOLLE, Dietlind, Marc HOOGHE et Michele MICHELETTI. 2005. « Politics in the supermarket: Political consumerism as a form of political participation », *International Political Science Review*, vol. 26, nº 3, p. 245 à 269.
5. MICHELETTI, Michele, et Dietlind STOLLE. 2007. « Mobilizing consumers for global social justice responsibility-taking », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 611, nº 1, p. 157 à 175.
6. MICHELETTI, Michele, et Dietlind STOLLE. 2006a. « Political consumerism », *Youth Activism: An International Encyclopedia*, publié sous la direction de Lonnie R. Sherrod, Constance A. Flanagan et Ron Kassimir. New York: Greenwood Publishing Group.

Les données de l'ESG démontrent, conformément à ces conclusions, que les personnes qui exprimaient le moins de confiance dans les grandes entreprises ont eu plus tendance que les autres à être des consommatrices éthiques (37 % d'entre elles, comparativement à 13 % de celles ayant dit avoir une grande confiance dans les grandes entreprises). De façon peu surprenante les personnes ayant un faible niveau de confiance dans les grandes entreprises ont été aussi nettement plus portées à signer des pétitions (tableau 2).

Les personnes actives sur le plan religieux sont plus susceptibles de voter aux élections[20] et de faire du bénévolat et des dons à des organismes[21]. Lorsqu'elles font des dons, elles ont tendance à donner des montants plus élevés. Cependant, les personnes qui ont déclaré une appartenance religieuse étaient moins portées à choisir leurs produits en fonction de critères éthiques que celles qui n'en ont déclaré aucune (tableau 2). Par ailleurs, on constate que les personnes mariées étaient moins susceptibles d'avoir choisi un produit pour des raisons éthiques que les célibataires ou celles vivant en union libre (tableaux 2 et A.1).

Les personnes impliquées dans les organismes sont plus portées à participer aux différentes formes d'activités

Les experts en science politique ont montré que la participation des citoyens, au sein d'associations et d'organismes de toutes sortes (de nature politique ou non), encourageait la participation citoyenne et politique. En effet, les personnes qui participent à la vie politique le font souvent parce qu'elles ont été en contact avec des personnes qui les ont convaincues de le faire ou qui les ont mobilisées. Les résultats démontrent de façon assez claire que les personnes qui participaient au plus grand nombre de groupes organisés étaient aussi les plus portées à choisir ou à boycotter des produits pour des raisons éthiques (42 % des personnes faisant partie de 5 organismes ou plus avaient consommé éthiquement contre 16 % de celles ne faisant partie d'aucune organisation).

Un plus grand sentiment de contrôle est associé à une plus grande participation à la consommation responsable

Il va sans dire que les personnes qui choisissent des produits en fonction de critères éthiques le font parce qu'elles croient que leurs actions, combinées à celles d'autres personnes qui agissent comme elles, pourront avoir un impact social quelconque. Conformément à cette idée, on a constaté que les personnes qui avaient un plus grand sentiment de contrôle sur leur destinée avaient aussi plus tendance à consommer éthiquement (43 %) que celles dont le sentiment de contrôle était moindre (18 %). De façon générale, les personnes qui ont un grand sentiment de contrôle personnel croient, entre autres, qu'elles ont une influence sur ce qui leur arrive, qu'elles possèdent des ressources pour faire face à différents problèmes, et que leur avenir dépend surtout de leurs actions.

Résumé

Au Canada, entre 2003 et 2008, la participation à la consommation responsable a progressé alors que les taux de participation à la plupart des autres formes de participation politique sont demeurés stables ou ont diminué. En 2008, la proportion de gens ayant acheté ou boycotté un produit pour des raisons éthiques atteignait 27 %, comparativement à 20 % en 2003.

Le niveau de scolarité et le revenu avaient un effet sur la probabilité d'avoir choisi ou boycotté un produit pour des raisons éthiques, comparativement à 22 % de celles dont le plus haut niveau de scolarité était le diplôme d'études secondaires. Aussi, les personnes ayant les revenus les plus élevés étaient beaucoup plus portées à avoir consommé ou boycotté un produit pour des raisons éthiques que celles ayant des revenus plus faibles.

Les autres facteurs associés à une participation plus élevée à la consommation responsable étaient : le fait d'être né au Canada, de vivre en union libre ou d'être célibataire, de vivre dans une région métropolitaine, de faire peu confiance aux grandes entreprises, de n'avoir aucune appartenance religieuse, d'avoir un grand sens de contrôle personnel et de participer activement à plusieurs groupes organisés.

Martin Turcotte est analyste principal à la revue *Tendances sociales canadiennes* de la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

1. NEWHOLM, Terry, et Deidre SHAW. 2007. « Studying the ethical consumer: A review of research », *Journal of Consumer Behaviour*, vol. 6, nº 5, p. 253 à 270.
2. STOLLE, Dietlind, et Michele MICHELETTI. 2006b. « The gender gap reversed: political consumerism as a women-friendly form of civic and political engagement », *Gender and Social Capital*, publié sous la direction de Brenda O'Neil et Elisabeth Gidgengil, New York: Routledge.
3. STOLLE, Dietlind, Marc HOOGHE et Michele MICHELETTI. 2005. « Politics in the supermarket: political consumerism as a form of political participation », *International Political Science Review*, vol. 26, nº 3, p. 245 à 269.
4. ÉLECTIONS CANADA. *Taux de participation aux élections et aux référendums fédéraux, 1867-2008*. www.elections.ca. (consulté le 24 novembre 2010). Les taux de participations officiels sont préférés aux taux de participation aux élections obtenus dans le cadre de l'Enquête sociale générale. En effet, les experts de la question considèrent que les sondages ont tendance à surestimer la participation électorale par rapport aux données administratives.

5. Voir, par exemple, BURNS, Nancy, Kay LEHMAN SCHLOZMAN et Sidney VERBA. 2001. *The Private Roots of Public Action: Gender, Equality, and Political Participation*. Cambridge: Harvard University Press.
6. GRØNHØJ, Alice, et Folke ÖLANDER. 2007. « A gender perspective on environmentally related family consumption », *Journal of Consumer Behaviour*, vol. 6, nº 4, p. 218 à 235.
7. STOLLE et MICHELETTI. 2006b.
8. WORLD VALUES SURVEY. 2006. Outil d'analyse de données en ligne (online data analysis), www.worldvaluessurvey.org. Données pour le Canada.
9. VERBA, Sidney, Kay LEHMAN SCHLOZMAN et Henry E. BRADY. 1995. *Voice and Equality: Civic Voluntarism in American Politics*, Cambridge: Harvard University Press.
10. L'incidence de la scolarité était cependant un peu moindre dans le modèle complet où toutes les variables étaient maintenues constantes. Cela laisse supposer que la plus grande tendance des personnes plus scolarisées à être des consommateurs éthiques s'explique en partie par leur sens de contrôle personnel en moyenne plus élevé, par le fait qu'ils participent à un plus grand nombre d'organisations et parce qu'ils ont plus tendance à résider dans des régions métropolitaines.
11. CARRIGAN, Marylyn, et Ahmad ATTALLA. 2001. « The myth of the ethical consumer: do ethics matter in purchase behaviour? », *Journal of Consumer Marketing*, vol. 18, nº 7, p. 560 à 578; MICHELETTI, Michele, et Dietlind STOLLE. 2007. « Mobilizing consumers for global social justice responsibility-taking », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 611, nº 1, p. 157 à 175.
12. ÉLECTIONS CANADA. 2008. *Estimation du taux de participation par groupes d'âge à la 39e élection générale fédérale du 23 janvier 2006*. Document de travail.
13. BROOKER, George. 1976. « The self-actualizing socially conscious consumer », *Journal of Consumer Research*, vol. 3, nº 2, p. 107 à 112; STOLLE et MICHELETTI. 2006b.
14. INGLEHART, Ronald. 2008. « Changing values among western publics from 1970 to 2006 », *West European Politics*, vol. 31, nº 1 et 2, p. 130 à 146; INGLEHART, Ronald. 1997. *Modernization and Postmodernization: Cultural, Economic and Political Change in 43 Societies*, Princeton: Princeton University Press.
15. INGLEHART. 1997. NEVITTE, Neil. 1996. *The Decline of Deference: Canadian Value Change in Cross-National Perspective*. Peterborough: Broadview Press.
16. BILODEAU, Antoine. 2008. « Immigrants' voice through protest politics in Canada and Australia: assessing the impact of pre-migration political repression », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 34, nº 6, p. 975 à 1002.
17. Pour une revue de littérature récente, consulter : NAKHAIE, Reza M. 2008. « Social capital and political participation of Canadians », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 41, nº 4, p. 835 à 860.
18. NAKHAIE. 2008.
19. DE PELSMACKER, Patrick, et Glenn RAYP. 2005. « Do consumers care about ethics? Willingness to pay for fair-trade coffee », *The Journal of Consumer Affairs*, vol. 39, nº 2, p. 363 à 385.
20. BLAIS, André, Elisabeth GIDGENGIL, Neil NEVITTE et Richard NADEAU. 2004. « Where does turnout decline come from? », *European Journal of Political Research*, vol. 43, nº 2, p. 221 à 236. Les données de l'Enquête sociale générale tendent à confirmer les résultats de ces études; en 2008, 79 % des personnes ayant déclaré une appartenance religieuse ont dit avoir voté aux dernières élections fédérales, contre 70 % des personnes sans appartenance religieuse.
21. STATISTIQUE CANADA. 2009. *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*, nº 71-542 au catalogue de Statistique Canada.

Tableau A.1 Régressions logistiques des facteurs associés à la consommation responsable

	Résultats non ajustés[1]	Modèle avec les variables socio-économiques seulement	Modèle avec les attitudes, valeurs et traits de personnalité	Modèle complet
		rapport de cotes		
Sexe				
Hommes †	1,00	1,00	...	1,00
Femmes	1,00	1,02	...	1,10
Âge				
25 à 54 ans †	1,00	1,00	...	1,00
65 ans et plus	0,42*	0,60*	...	0,64*
Plus haut niveau de scolarité				
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	0,31*	0,36*	...	0,41*
Diplôme d'études secondaires †	1,00	1,00	...	1,00
Diplôme d'un collège ou d'une école de métiers	1,33*	1,25*	...	1,19*
Grade universitaire	2,37*	2,38*	...	1,88*
Revenu du ménage				
Moins de 60 000 $ †	1,00	1,00	...	1,00
60 000 $ à 99 999 $	1,63*	1,18*	...	1,16*
100 000 $ et plus	2,47*	1,49*	...	1,42*
État matrimonial				
Marié †	1,00	1,00	...	1,00
En union libre	1,60*	1,37*	...	1,32*
Autres	0,99	1,17*	...	1,14*
Enfants de 12 ans et moins dans le ménage				
Non †	1,00	1,00	...	1,00
Oui	1,12*	0,94	...	0,91
Statut d'immigrant				
Nés au Canada/Citoyens canadiens de naissance	2,88*	4,27*	...	3,16*
Immigrants récents (arrivés en 1990 et après) †	1,00	1,00	...	1,00
Autres immigrants (arrivés avant 1990)	2,24*	3,20*	...	2,51*
Région de résidence				
Atlantique	0,61*	0,64*	...	0,70*
Québec	1,08	1,12	...	1,43*
Ontario †	1,00	1,00	...	1,00
Prairies	0,78*	0,79*	...	0,76*
Colombie-Britannique	1,20*	1,28*	...	1,13
Type de région de résidence				
Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement †	1,00	1,00	...	1,00
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	0,66*	0,81*	...	0,78*

Tableau A.1 Régressions logistiques des facteurs associés à la consommation responsable (suite)

	Résultats non ajustés[1]	Modèle avec les variables socio-économiques seulement	Modèle avec les attitudes, valeurs et traits de personnalité	Modèle complet
	rapport de cotes			
Confiance dans les grandes entreprises				
Une grande confiance †	1,00	...	1,00	1,00
Une certaine confiance	1,93*	...	1,70*	1,36*
Peu de confiance	3,44*	...	3,03*	2,61*
Aucune confiance	3,97*	...	4,08*	3,64*
Appartenance religieuse				
Non †	1,00	...	1,00	1,00
Oui	0,62*	...	0,63*	0,67*
Sens de contrôle personnel	1,74*	...	1,54*	1,20*
Participation à des groupes organisés (nombre)				
Aucun †	1,00	...	1,00	1,00
1 ou 2	1,70*	...	1,54*	1,29*
3 ou 4	2,31*	...	2,04*	1,59*
5 ou plus	3,77*	...	3,34*	2,50*

† groupe de référence

* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$

1. Rapports de cotes lorsque les autres facteurs ne sont pas maintenus constants. Correspond aux pourcentages descriptifs présentés au tableau 1, mais transformés en rapports de cotes afin d'enrichir l'interprétation du tableau 2.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008.

La routine au *Quotidien*

GRATUIT sur le site www.statcan.gc.ca

Le bulletin de diffusion officielle de Statistique Canada tous les jours ouvrables, dès 8 h 30 (heure normale de l'Est)

Ce matin, comme chaque matin :

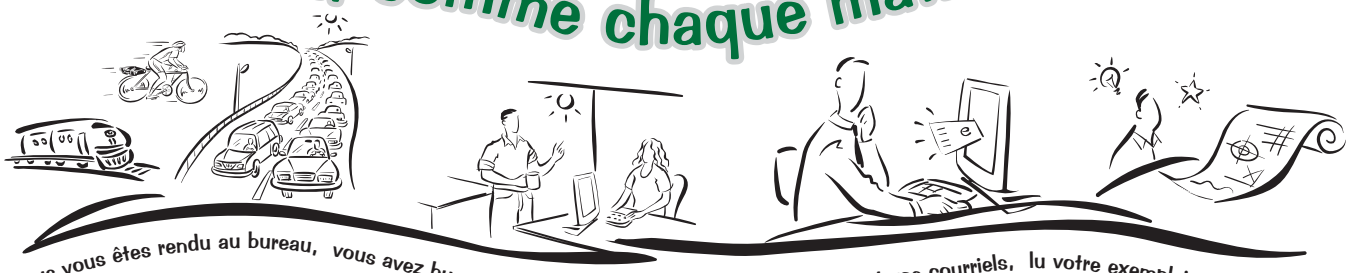

vous vous êtes rendu au bureau, vous avez bu un café, bavardé avec des collègues, ouvert vos courriels, lu votre exemplaire du *Quotidien*

C'est vrai? Vous n'avez pas lu *Le Quotidien*? C'est la meilleure source d'information statistique au pays!

Chaque jour ouvrable, *Le Quotidien* publie gratuitement dans Internet des données sociales et économiques. Les journalistes ne manquent pas ce rendez-vous quotidien. Les chefs d'entreprises et les décideurs s'en servent pour prendre des décisions judicieuses.

Toutes les nouvelles données de Statistique Canada doivent être publiées dans *Le Quotidien*. Alors, si vous le lisez chaque jour, rien ne pourra vous échapper!

Le Quotidien vous livre les actualités en direct de Statistique Canada, par des communiqués faciles à lire accompagnés de tableaux et de graphiques informatifs permettant rapidement de saisir la nouvelle.

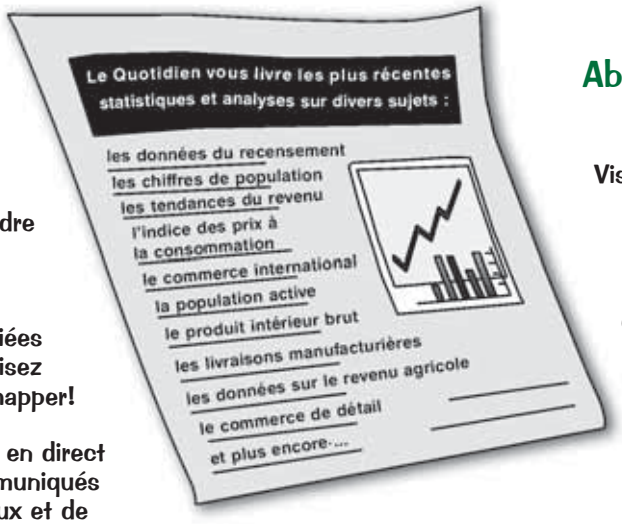

Abonnez-vous au *Quotidien*. C'est GRATUIT.

Visitez le site **www.statcan.gc.ca** et consultez *Le Quotidien* quand bon vous semble. Ou encore, abonnez-vous au service de livraison électronique gratuit et recevez *Le Quotidien* par courriel, automatiquement.

Ajoutez-le à votre train-train du matin!

Les connaissances financières des Canadiens

par Leslie-Anne Keown

Introduction

Pour contrôler leur santé financière de façon optimale, les Canadiens doivent connaître une multitude d'options financières et intervenir activement dans le secteur des finances. Les recherches, effectuées principalement dans un contexte non canadien, ont démontré que la capacité de naviguer dans ce système complexe peut influer sur la capacité d'une personne de s'acheter une maison, d'être à l'aise financièrement au moment de la retraite ou de payer les études postsecondaires de ses enfants[1].

Bon nombre de facteurs influent sur l'attitude des Canadiens face aux nombreux services et options offerts dans le domaine des finances. L'un de ces facteurs est le niveau de connaissances financières[2]. Le présent article repose sur l'évaluation objective (jeu-questionnaire) des connaissances financières effectuée dans le cadre de l'Enquête canadienne sur les capacités financières (ECCF) de 2009. Il examine, pour la première fois dans un contexte canadien, le lien entre les connaissances financières et les caractéristiques sociodémographiques et autres comportements financiers, comme le fait de respecter un budget ou d'effectuer des placements. Cet article porte, plus précisément, sur deux séries de caractéristiques : les caractéristiques démographiques individuelles comme l'âge, le revenu et le sexe, et le comportement financier d'une personne. L'étude vise les personnes âgées de 18 à 64 ans qui ont répondu à la question de l'ECCF sur le revenu du ménage et qui ont répondu à toutes les questions du jeu-questionnaire sur les connaissances financières (pour plus de renseignements à propos des données et des concepts, voir « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude »).

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

Le présent article repose sur des données de l'Enquête canadienne sur les capacités financières (2009). L'Enquête canadienne sur les capacités financières (ECCF) a été commanditée par Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Finances Canada et l'Agence de la consommation en matière financière du Canada. Elle a été réalisée plus précisément pour obtenir une idée des connaissances, aptitudes et comportements des Canadiens en matière de finances, c'est-à-dire pour déterminer de quelle façon les Canadiens comprennent leur situation financière et les services financiers qui leur sont offerts et quels sont leurs plans pour l'avenir. Elle a été conçue de façon à permettre la collecte de données à propos des approches adoptées par les répondants en vue de la gestion financière et de la budgétisation quotidiennes, de la gestion financière à plus long terme et de la planification financière en général.

La population observée était formée de tous les Canadiens âgés de 18 ans et plus vivant dans les 10 provinces canadiennes. L'échantillon final était formé de 15 519 personnes représentant environ 26 millions de Canadiens. Le présent article met l'accent sur les Canadiens âgés de 18 à 64 ans ayant indiqué le revenu du ménage et répondu à toutes les questions du jeu-questionnaire sur les connaissances financières. La population à l'étude est donc formée de 8 319 personnes représentant un peu plus de 14 millions de Canadiens. Les tableaux indiquent les résultats dans le cas des personnes n'ayant pas déclaré le revenu du ménage mais ces résultats ne sont pas abordés ni analysés dans l'article.

Le revenu[1] a été classé en fonction de trois catégories : revenu moyen ou médian (67 001 $ à 95 000 $), revenu inférieur au revenu médian (0 $ à 67 000 $) et revenu supérieur au revenu médian (95 000 $ et plus)[2].

1. Environ 30 % des personnes n'ont pas indiqué le revenu de leur ménage et ne sont pas incluses dans l'article.
2. Les quintiles ont été regroupés en trois catégories une fois qu'il a été établi que les catégories regroupées étaient similaires.

Le jeu-questionnaire de l'ECCF était un questionnaire à choix multiples renfermant 14 questions conçues et adaptées à partir de diverses sources[3]. Ces questions étaient posées pour la première fois dans le cadre d'une enquête nationale et elles ont permis d'obtenir une mesure de base. Le jeu-questionnaire renfermait des questions sur l'inflation et les taux d'intérêt, les rapports de solvabilité et les cotes de crédit, les actions et les risques, les assurances, la fiscalité, les dettes et les prêts, ainsi que les frais bancaires. Vous trouverez les questions du jeu-questionnaire, ainsi que les réponses, à l'annexe A.

Quel est le niveau de connaissances financières des Canadiens?

Dans l'ensemble, les Canadiens ont obtenu une note de 67 % en réponse au jeu-questionnaire. Autrement dit, les Canadiens moyens âgés de 18 à 64 ans qui ont indiqué le revenu du ménage lors de l'ECCF ont répondu correctement à 9 questions sur 14. Étant donné que c'était la première fois que ce groupe de questions étaient posées dans le cadre d'une enquête nationale, il est impossible de savoir si le niveau de connaissances financières est à la hausse ou à la baisse. Cependant, il est possible de déterminer les caractéristiques associées à une note plus élevée ou moins élevée que la moyenne en réponse au jeu-questionnaire.

L'importance du revenu

Les recherches antérieures, effectuées principalement à l'extérieur du Canada, avaient démontré qu'il y a un lien étroit entre le revenu et les connaissances financières[4]. Ainsi, on a constaté que les gens qui ont un revenu plus élevé ont généralement de meilleures connaissances financières. L'une des raisons pouvant expliquer cette situation réside dans le fait que les gens qui ont un revenu moins élevé n'ont pas nécessairement besoin des mêmes services financiers que les gens qui ont des revenus plus élevés. Par conséquent, les gens qui ont des revenus moins élevés ont peut-être besoin de moins de connaissances et de services financiers et ils ont moins d'expérience pour ce qui est de l'utilisation de tels services[5]. Ainsi, les gens qui ont des ressources ou un revenu disponibles restreints ne font pas de placements en valeurs mobilières et n'ont peut-être pas acquis les mêmes connaissances que les personnes qui font de tels placements.

Un autre facteur qui pourrait expliquer le lien entre le revenu et les connaissances financières réside dans le fait que les caractéristiques associées à un revenu plus élevé, notamment un niveau de scolarité plus élevé, ont également une incidence sur le résultat obtenu dans le cadre du jeu-questionnaire[6]. Par ailleurs, certaines recherches internationales ont démontré un lien entre les compétences financières (dont font partie les connaissances financières) et les comportements financiers comme l'épargne-retraite ou l'utilisation du crédit — principalement chez les personnes ayant un revenu moins élevé[7].

Le jeu-questionnaire de l'ECCF confirme le lien étroit entre le revenu du ménage et les connaissances financières. Ainsi, les Canadiens dont le revenu du ménage était de 67 000 $ ou moins ont obtenu une note moyenne de 62 %, alors que les Canadiens de la tranche du revenu médian (67 001 $ à 95 000 $ ont obtenu une note moyenne de 67 % et les Canadiens dont le revenu du ménage était supérieur à la tranche du revenu médian (95 000 $) ont obtenu une note moyenne de 71 %, soit environ 10 points de plus que les ménages faisant partie de la tranche de revenu la moins élevée (graphique 1).

Le revenu a non seulement une incidence directe sur les connaissances financières, mais également une incidence fréquente sur le lien entre les caractéristiques démographiques individuelles,

Graphique 1 Des revenus plus élevés sont liés à de meilleurs résultats sur les connaissances financières

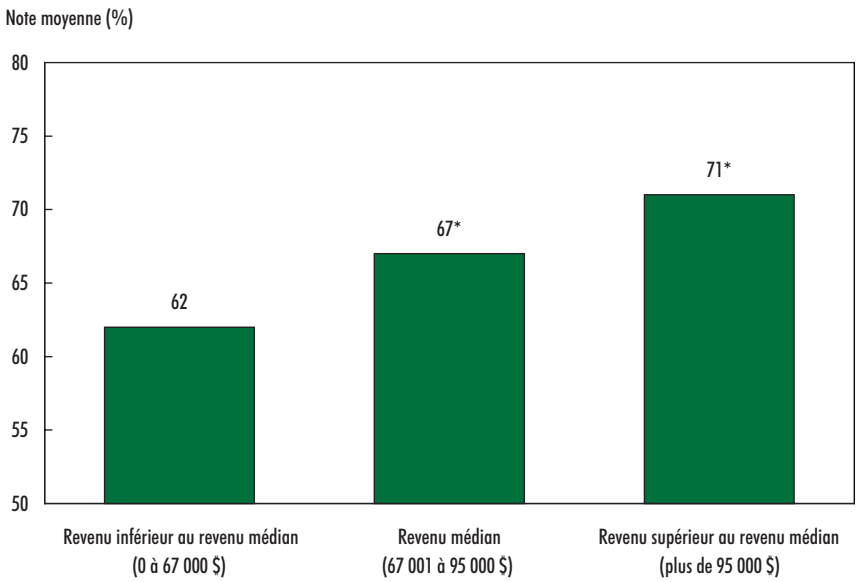

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009.

les connaissances financières et les comportements financiers. Il est donc important d'examiner également le lien entre les connaissances financières et d'autres caractéristiques de façon générale et pour chaque tranche de revenu.

Les personnes ayant un diplôme universitaire ont de meilleures connaissances financières

Il y a manifestement un lien entre le niveau de scolarité et les connaissances financières. En effet, quelle que soit la tranche de revenu, les personnes titulaires d'un diplôme universitaire ont obtenu une note plus élevée que les autres dans le cadre du jeu-questionnaire. Ainsi, elles ont obtenu une note moyenne de 73 %, alors que les personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins ont obtenu une note moyenne de 60 % (graphique 2).

Les connaissances financières des hommes étaient légèrement supérieures à celles des femmes, mais l'écart était relativement peu important dans le cas de la tranche du revenu médian et de la tranche de revenu inférieure. La différence était plus marquée dans le cas de la tranche de revenu supérieure puisque les hommes ont obtenu en moyenne 3,1 points de pourcentage de plus que les femmes (tableau 1).

Le lien entre certaines caractéristiques et les connaissances financières varie selon la tranche de revenu

La situation par rapport au marché du travail a également été associée aux connaissances financières mais ce lien a varié selon la tranche de revenu. Dans le cas de la tranche de revenu supérieure et de la tranche de revenu inférieure, les travailleurs autonomes et les retraités avaient des connaissances financières plus vastes que les salariés. Pour ce qui est de la tranche du revenu médian, le lien entre la situation par rapport au marché du travail et les connaissances financières était statistiquement significatif mais relativement faible.

Graphique 2 Des niveaux de scolarité plus élevés sont liés à de meilleurs résultats sur les connaissances financières

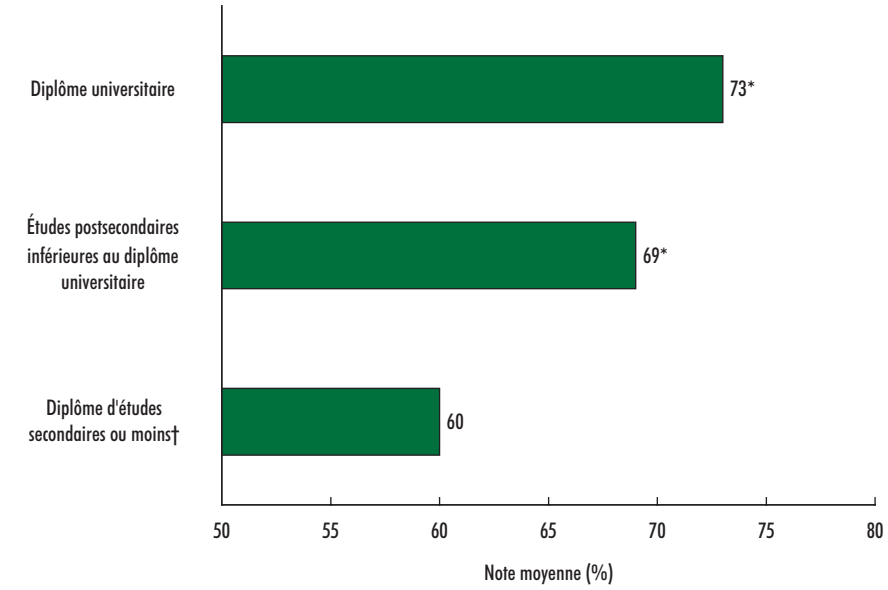

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009.

Dans l'ensemble, les connaissances financières des personnes propriétaires de leur résidence étaient supérieures à celles des locataires. Cependant, une fois le revenu du ménage tenu en compte, il y avait un lien entre le fait de posséder sa propre résidence et les connaissances financières uniquement dans le cas de la tranche de revenu inférieure. Pour ce qui est de la tranche du revenu médian et de la tranche de revenu supérieure, il n'y avait aucun lien entre le fait d'être propriétaire de sa propre résidence et les connaissances financières.

Il en va de même pour ce qui est du lien entre l'âge et les connaissances financières. De façon générale, les jeunes (18 à 24 ans) avaient moins de connaissances financières que les personnes plus âgées. Cependant, lorsqu'on a tenu compte du revenu, l'âge a eu une incidence uniquement dans le cas de la tranche de revenu supérieure — il n'a eu aucune incidence dans le cas de la tranche de revenu inférieure et de la tranche du revenu médian (graphique 3). Les personnes plus âgées ayant des revenus plus élevés possédaient donc de plus vastes connaissances financières que les plus jeunes, mais il n'y avait pas de différence fondée sur l'âge dans le cas des deux autres tranches de revenu.

Les connaissances financières des immigrants sont moins vastes que celles des personnes nées au Canada

Les connaissances financières des immigrants sont moins vastes que celles des personnes nées au Canada. Cependant, le temps passé au Canada est un facteur connexe important puisque les connaissances financières des immigrants qui étaient au Canada depuis plus de 10 ans étaient généralement supérieures à celles des immigrants récents (sauf pour ce qui est de la tranche de revenu le plus élevé). Par ailleurs, la différence entre les personnes nées au Canada et les immigrants a diminué tandis que le revenu du ménage a augmenté (graphique 4).

Tableau 1 Caractéristiques démographiques et connaissances financières

Caractéristiques	Note moyenne obtenue dans le cadre du jeu-questionnaire				
	Moyenne globale[1]	Revenu inférieur au revenu médian (0 à 67 000 $)	Revenu médian (67 001 à 95 000 $)	Revenu supérieur au revenu médian (plus de 95 000 $)	Revenu non indiqué[2]
	pourcentage				
Total	**66,6**	**61,8**	**66,9**	**71,4**	**56,8**
Âge					
18 à 24 ans	64,1*	62,3	65,3[E]	65,3*	53,4
25 à 34 ans	66,0	62,3	66,7	69,7*	57,3
35 à 44 ans†	67,2	60,5	66,2	73,2	56,7
45 à 54 ans	67,1	61,3	67,3	72,2	60,3
55 à 64 ans	67,5	62,9*	68,6	73,8	56,9
Sexe					
Femmes†	65,1	60,9	65,7	69,6	56,3
Hommes	68,0*	62,7*	68,0*	72,7*	57,5
Situation familiale					
Personnes seules	66,6	64,4*	73,3*	78,4*	58,9
Couples sans enfants	67,7	62,2*	66,7	73,0	57,5
Couples avec enfants†	67,2	59,4	66,3	72,3	58,9
Chefs de familles monoparentales	63,6*	60,9	70,6[E]	68,3[E]	55,7
Autre	64,3*	62,8*	65,2	65,3*	54,5*
Statut d'immigrant					
Personnes nées au Canada/d'origine canadienne†	67,9	63,7	68,2	71,9	58,8
Immigrants de longue date	63,0*	57,3*	62,4*	69,1*	52,0*
Immigrants récents (10 dernières années)	57,6*	52,0*	F	69,5*[E]	47,0*
Niveau de scolarité					
Diplôme d'études secondaires ou moins†	60,0	57,1	61,2	65,0	49,4
Études postsecondaires inférieures au diplôme universitaire	68,8*	64,9*	68,5*	72,1*	61,3*
Diplôme universitaire	73,1*	65,9*	72,4*	76,3*	65,3*
Situation par rapport au marché du travail					
Salariés†	67,4	62,3	67,0	71,4	58,4
Travailleurs autonomes	69,9*	65,5*	67,8	74,3*	62,6*
Chômeurs	60,9*	57,6*	64,3	68,3	50,2*
Retraités	67,9	64,5*	70,2*[E]	75,6*	59,8
Autre	62,8*	60,2	64,6[E]	66,2*	53,2*
Résidence					
Propriétaires — pas d'hypothèque	68,4	63,9	67,3	72,3	60,6
Propriétaires — hypothèque†	68,1	63,4	67,1	71,2	57,9
Locataires	61,9*	59,4*	65,6	70,1	52,3*

Tableau 1 Caractéristiques démographiques et connaissances financières (suite)

Caractéristiques	Note moyenne obtenue dans le cadre du jeu-questionnaire				
	Moyenne globale[1]	Revenu inférieur au revenu médian (0 à 67 000 $)	Revenu médian (67 001 à 95 000 $)	Revenu supérieur au revenu médian (plus de 95 000 $)	Revenu non indiqué[2]
	pourcentage				
Région					
Atlantique	64,0*	61,0	64,7	68,3*	60,2*
Québec	64,0*	60,2	65,5	68,7*	55,9
Ontario†	67,1	60,7	66,8	72,6	55,4
Saskatchewan/Manitoba	67,3	64,5*	66,9	71,0	57,4
Alberta	69,5*	66,0*	67,6	71,7	62,3*
Colombie-Britannique	69,2*	65,1*	70,5	72,7	59,2

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
1. La moyenne globale exclut les personnes n'ayant pas indiqué le revenu du ménage.
2. Les notes des personnes n'ayant pas indiqué le revenu du ménage sont fournies à titre indicatif seulement, elles ne font pas partie de l'analyse.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009.

Graphique 3 L'âge a une incidence sur les connaissances financières uniquement dans le cas de la tranche de revenu supérieure

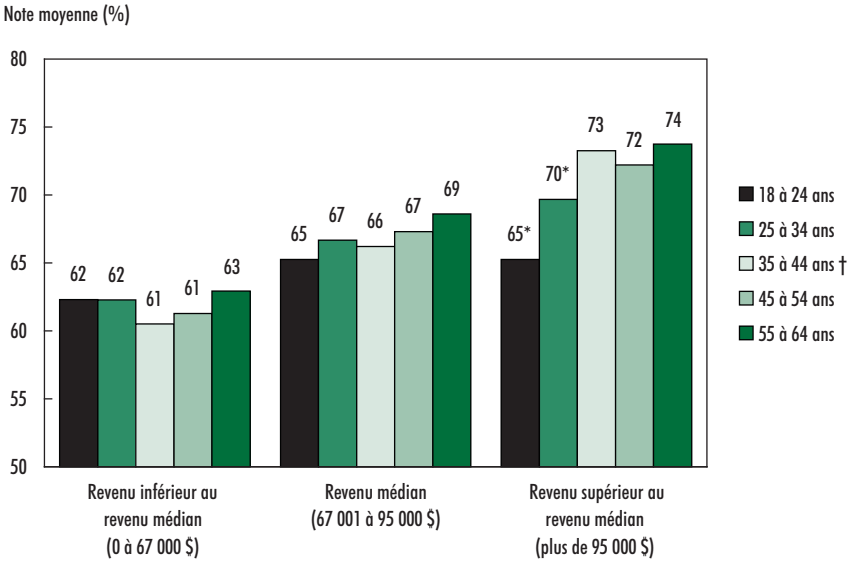

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009.

Les connaissances financières varient selon la région et le revenu

Les résultats obtenus dans le cadre du jeu-questionnaire ont augmenté d'Est en Ouest : de 64 % dans les provinces de l'Atlantique à 69 % en Colombie-Britannique. Cependant, tout comme dans le cas des autres caractéristiques socioéconomiques et démographiques, lorsqu'on a tenu compte du revenu du ménage, le lien s'est complexifié. Ainsi, dans le cas de la tranche de revenu inférieure, les connaissances financières étaient plus vastes dans l'Ouest que dans l'Est. Par contre, dans le cas de la tranche du revenu médian, le lieu de résidence n'avait aucune incidence sur les connaissances financières. Pour ce qui est de la tranche de revenu supérieure, les connaissances financières des résidents de l'Ontario et de l'Ouest canadien étaient supérieures à celles des résidents des provinces de l'Atlantique et du Québec.

Graphique 4 Les immigrants ont moins de connaissances financières que les personnes nées au Canada

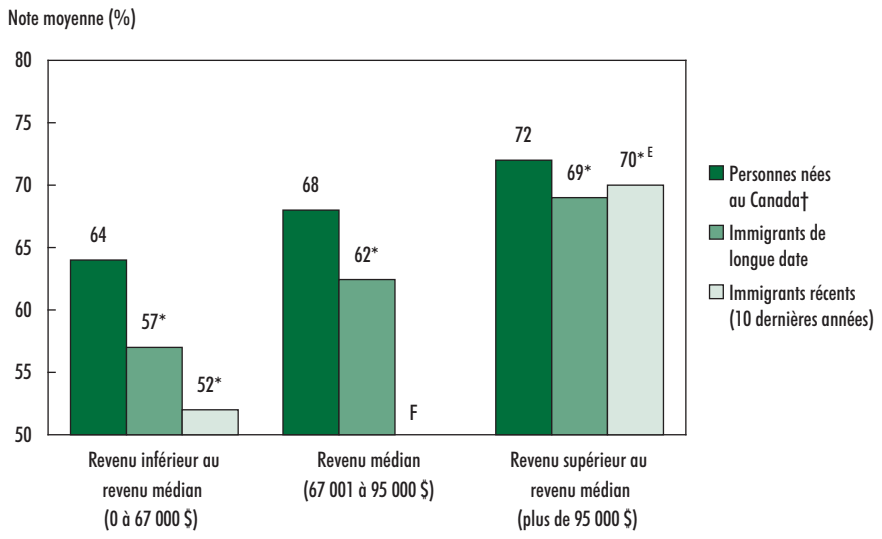

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009.

Graphique 5 Les personnes seules sont celles qui ont le plus de connaissances financières, et ce, quelle que soit la tranche de revenu

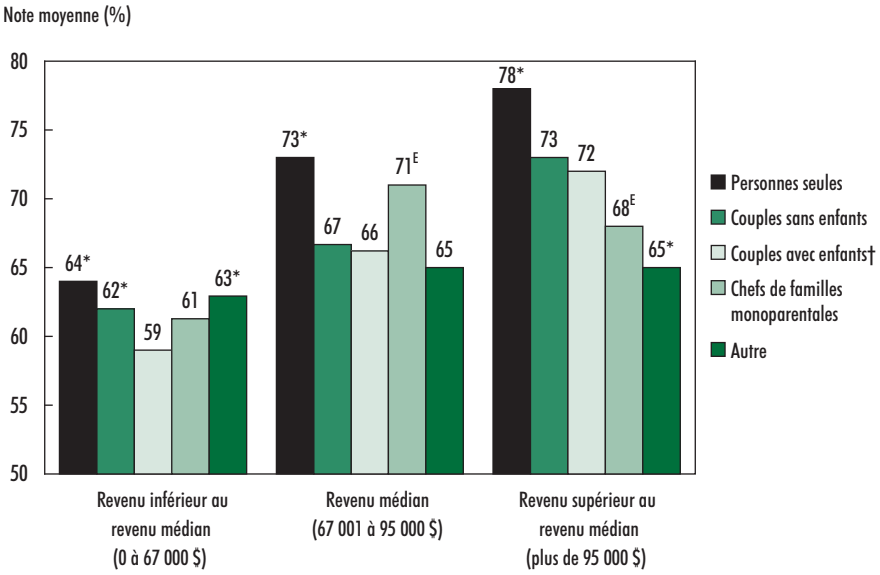

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009.

Parmi les différents types de ménages, les personnes qui vivent seules ont mieux réussi le jeu-questionnaire que les membres vivant au sein d'une famille (graphique 5). Peut-être est-ce parce que les personnes qui vivent seules assument l'entière responsabilité des opérations financières quotidiennes et autres décisions financières du ménage.

Les comportements financiers et les connaissances financières vont de pair, mais le revenu importe aussi

Il y a un lien non seulement entre les connaissances financières et les caractéristiques démographiques, mais également entre les connaissances financières et les comportements financiers. Une personne peut acquérir des connaissances financières et ensuite les utiliser pour effectuer ses opérations financières quotidiennes. Ainsi, une personne peut se familiariser avec le crédit, les taux d'intérêt et le secteur bancaire en général lorsqu'elle utilise une carte de crédit pour acquitter ses achats ou qu'elle effectue un retrait pour payer ses factures. Une personne peut également acquérir et utiliser des connaissances financières lorsqu'elle effectue des opérations financières à long terme plus complexes, notamment des placements, une planification de sa retraite ou lorsqu'elle prend des décisions relativement à des prêts et hypothèques[8]. Ces activités et opérations peuvent être considérées comme des comportements financiers et elles jouent un rôle important sur le plan des connaissances financières d'une personne.

L'un des éléments importants d'un comportement financier, lorsqu'on tient compte du lien avec les connaissances financières, réside dans les choix exercés et les décisions et mesures prises en ce qui a trait aux opérations financières du ménage. Il y a deux catégories distinctes de participation économique : les

opérations quotidiennes comme le paiement des factures; et les décisions financières à plus long terme, notamment les placements et la planification financière. Dans les deux cas, quel que soit le revenu du ménage, les personnes qui assumaient l'entière responsabilité des décisions du ménage avaient de meilleures connaissances financières que les personnes n'ayant assumé aucune responsabilité de ce genre ou qui partageaient ces responsabilités. Ainsi, les personnes faisant partie de la tranche de revenu inférieure et qui assumaient l'entière responsabilité des opérations financières du ménage ont obtenu 3 points de pourcentage de plus que les personnes n'ayant assumé aucune responsabilité de ce genre (63 % contre 60 %). Par contre, dans le cas de la tranche de revenu supérieure, la différence était plus marquée, soit 10 points (74 % contre 64 %) (tableau 2).

Tableau 2 Comportements financiers et connaissances financières du ménage

Comportements financiers du ménage	Note moyenne obtenue dans le cadre du jeu-questionnaire				
	Moyenne globale[1]	Revenu inférieur au revenu médian (0 à 67 000 $)	Revenu médian (67 001 à 95 000 $)	Revenu supérieur au revenu médian (plus de 95 000 $)	Revenu non indiqué du ménage[2]
	pourcentage				
Total	**66,6**	**61,8**	**66,9**	**71,4**	**56,8**
Respect d'un budget					
Non†	66,1	61,3	66,0	70,5	55,3
Oui	67,2*	62,4	67,6	72,1*	59,2*
Paiements en retard au cours des 12 derniers mois					
Non†	67,1	62,0	67,0	71,7	57,6
Oui	63,7*	61,6	66,4	68,1*	52,8*
Problèmes financiers					
Non†	67,8	61,9	67,3	71,8	57,7
Oui	64,8*	61,8	66,4	69,9*	55,6
Carte de crédit					
Non†	57,8	56,8	62,1[E]	F	45,8
Oui	67,5*	62,9*	67,2*	71,6*	58,7*
Placements					
Non†	63,7	60,0	65,2	69,6	52,7
Oui	70,8*	67,2*	69,4*	72,9*	63,4*
Responsabilité des opérations financières quotidiennes					
Répondant†	68,0	63,1	70,0	74,2	60,6
Conjoint	65,9*	58,5*	64,0*	71,3*	56,0*
Les deux	66,1*	61,2	65,4*	70,8*	56,2*
Une autre personne	62,5*	60,1	61,7*[E]	64,1*	53,1*
Responsabilité des décisions financières					
Répondant†	68,4	63,3	70,3	76,1	60,0
Conjoint	62,4*	56,1*	61,1*	68,0*	52,5*
Les deux	67,1*	61,6*	66,2*	71,4*	59,5
Une autre personne	62,8*	60,4*	63,7*[E]	64,0*	52,8*
Cours sur les finances au cours des 12 derniers mois					
Non†	66,2	61,2	66,4	71,5	56,2
Oui	69,5*	67,1*	70,2*	70,8	60,4*

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
1. La moyenne globale exclut les personnes n'ayant pas indiqué le revenu du ménage.
2. Les notes des personnes n'ayant pas indiqué le revenu du ménage sont fournies à titre indicatif seulement, elles ne font pas partie de l'analyse.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009.

Graphique 6 Les personnes qui assument l'entière responsabilité des opérations financières quotidiennes sont celles qui ont le plus de connaissances financières

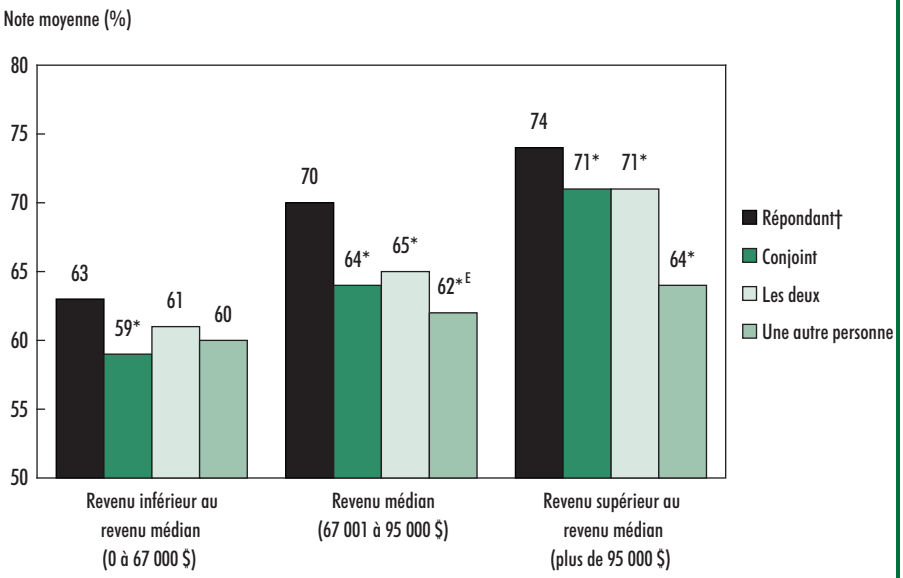

† groupe de référence

* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009.

Certaines mesures ou certains comportements précis, comme le fait d'avoir une carte de crédit ou de suivre un cours sur les finances, constituent également des comportements financiers ayant une incidence sur les connaissances financières. Quel que soit le revenu, les personnes ayant une carte de crédit avaient des connaissances financières plus vastes que les personnes qui n'en n'avaient pas (67 % contre 58 %). Les personnes ayant des placements avaient également des connaissances financières plus vastes que les personnes qui n'en avaient pas, mais la différence variait selon le revenu. De même, des personnes ayant suivi un cours quelconque sur les finances au cours des 12 mois précédant l'enquête ont obtenu une note plus élevée dans le cadre du jeu-questionnaire sur les connaissances financières. Par ailleurs, les personnes faisant partie de la tranche de revenu supérieure qui respectaient un budget ou qui payaient leurs factures à temps étaient nettement plus susceptibles de posséder des connaissances financières plus vastes que les personnes faisant partie de la tranche de revenu supérieure qui n'effectuaient pas leurs paiements à temps ou qui ne respectaient pas un budget (tableau 2).

Résumé

Il peut s'avérer difficile de faire un choix parmi la multitude d'options financières et de comprendre les choix offerts. Les connaissances financières peuvent être utiles à cet égard et peuvent même être améliorées grâce à de telles activités.

Il y a un lien étroit entre le revenu du ménage et les connaissances financières. Ainsi, les personnes faisant partie de la tranche de revenu supérieure possèdent des connaissances financières plus vastes que les personnes faisant partie de la tranche de revenu inférieure et de la tranche du revenu médian et le lien entre les connaissances financières et d'autres caractéristiques, comme les caractéristiques démographiques et les comportements financiers, varie selon la tranche de revenu.

Pour ce qui est des caractéristiques démographiques, il y a un lien étroit entre le niveau de scolarité et les connaissances financières puisque les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé ont généralement des connaissances financières plus vastes. Les hommes ont des connaissances financières légèrement supérieures à celles des femmes et les travailleurs autonomes ont des connaissances financières plus vastes que les salariés et les chômeurs. Il y a également un lien entre le fait de posséder sa propre résidence, le lieu de résidence, la situation familiale, l'âge et les connaissances financières; et la nature de ce lien varie selon le revenu. Les notes moyennes des immigrants étaient inférieures à celles des personnes nées au Canada. Ce lien est complexe puisque le revenu et le temps passé au Canada sont des facteurs importants lorsqu'on examine les connaissances financières moyennes des immigrants.

Il y a également un lien entre les comportements financiers et les connaissances financières et ce lien varie souvent selon la tranche de revenu. Les personnes qui assument l'entière responsabilité des opérations financières quotidiennes et d'autres types de décisions financières ont des connaissances financières plus vastes que les personnes qui partagent de telles responsabilités, mais la différence varie selon la tranche de revenu. De même, d'autres comportements financiers, notamment le fait d'avoir une carte de crédit ou de respecter un budget, ont également une incidence sur les connaissances financières.

TSC

Leslie-Anne Keown est analyste à la revue *Tendances sociales canadiennes,* de la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

1. BRAUNSTEIN, S., et C. WELCH . 2002. Financial literacy: An overview of practice, research, and policy, *Federal Reserve Bulletin*, novembre, p. 445 à 457.
2. BRAUNSTEIN, S., et C. WELCH. 2002; HUNG, A., A. PARKER et J. YOONG. 2009. *Defining and Measuring Financial Literacy Working Paper*, http://ssrn.com/abstract=149867 (site consulté en mars 2010).
3. PIGNAL, J,.et S. GUAY. 2009. *Validation of the Canadian Financial Capability Assessment*, document non publié, Ottawa, Statistique Canada, Division des enquêtes spéciales, Statistique Canada, Ottawa, p. 10.
4. PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES (PRP). 2006. *Pourquoi la capacité financière est-elle importante? Rapport de synthèse sur les Canadiens et l'argent*, Ottawa, PRP.
5. FINANCIAL SERVICES AUTHORITY OF GREAT BRITAIN (FSA). 2005. *Measuring financial capability: An exploratory study*, University of Bristol, Personal Finance Research Centre. FSA.
6. BERNHEIM, B. D. 1998. « Financial illiteracy, education, and retirement saving », *Living with Defined Contribution Pension, publié sous la direction de* O. MITCHELL et de S. SCHIEBER, p. 38 à 68, Philadelphie, University of Pennsylvania Press; SCOTT, J. (2006). « Financial knowledge of the low-income population: Effects of a financial education program », *Journal of Sociology and Social Welfare*, mars.
7. PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES (PRP). 2006; PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES. 2004. *Capacité financière et pauvreté : Document de discussion*, PRP et Social and Enterprise Development Innovations (SEDI).
8. BRAUNSTEIN et WELCH. 2002; HILGERT, M., et J. HOGARTH. 2003. Household financial management: The connection between knowledge and behavior, *Federal Reserve Bulletin*, juillet, p. 309 à 322; PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES (PRP). 2006.

Annexe A Jeu-questionnaire de l'Enquête canadienne sur les capacités financières portant sur les connaissances financières

Chacune des 14 questions de ce jeu-questionnaire est indiquée ci-après. Les bonnes réponses et le pourcentage de la population à l'étude ayant choisi la bonne réponse sont indiqués dans la clé de correction à la fin de l'encadré.

1. Si le taux d'inflation est de 5 % et que le taux d'intérêt versé sur vos épargnes est de 3 %, est-ce que vos épargnes auront au moins le même pouvoir d'achat dans un an?
a) Oui
b) Non

2. Un rapport de solvabilité est ...?
a) Une liste de vos avoirs et dettes
b) Un relevé mensuel de votre carte de crédit
c) Un historique des prêts et des remboursements
d) Une ligne de crédit dans une institution financière

3. Qui assure vos actions sur le marché boursier?
a) La Société d'assurance-dépôts du Canada
b) La Commission des valeurs mobilières
c) La Banque du Canada
d) Personne

4. Vrai ou faux. Avec l'affichage du prix à l'unité dans une épicerie, vous pouvez facilement comparer le prix de toute marque et de toute taille d'emballage.
Vrai
Faux

Annexe A Jeu-questionnaire de l'Enquête canadienne sur les capacités financières portant sur les connaissances financières (suite)

5. Si chacune des personnes ci-dessous gagnait à peu près le même salaire net, laquelle aurait besoin de la meilleure couverture d'assurance-vie?

a) Une jeune femme célibataire avec deux jeunes enfants
b) Une jeune femme célibataire sans enfants
c) Un homme âgé retraité, marié à une femme également retraitée
d) Un jeune homme marié sans enfants

6. Si vous avez un compte d'épargne dans une banque, lequel des énoncés suivants concernant l'intérêt versé sur ce compte serait exact?

a) La taxe de vente peut être perçue sur l'intérêt que vous gagnez
b) Vous ne pouvez pas recevoir d'intérêt avant votre 18e anniversaire
c) Les gains faits sur les comptes d'épargne ne sont pas imposables
d) L'intérêt versé peut être imposé si votre revenu est assez élevé

7. L'inflation peut causer divers désagréments. Quel groupe de personnes éprouverait les pires difficultés si l'inflation se maintenait pendant plusieurs années à un taux élevé?

a) Les jeunes couples de travailleurs sans enfants
b) Les jeunes couples de travailleurs qui ont des enfants
c) Les couples de travailleurs plus âgés qui épargnent en vue de leur retraite
d) Les personnes âgées qui vivent avec un revenu de retraite fixe

8. Linda a épargné 12 000 $ pour ses études universitaires en travaillant à temps partiel. Elle prévoit débuter l'université l'année prochaine et elle a besoin de tout l'argent qu'elle a épargné. Lequel des énoncés parmi la liste suivante est le plus sûr pour y investir l'argent destiné à ses études universitaires?

a) Obligations de sociétés
b) Fonds commun de placement
c) Compte d'épargne dans une banque
d) Coffre-fort à la maison
e) Actions

9. Lequel des types d'investissement suivants protégerait le mieux le pouvoir d'achat des épargnes d'une famille en cas d'une hausse soudaine de l'inflation?

a) Une obligation de sociétés de 25 ans
b) Une maison financée par une hypothèque à taux fixe
c) Une obligation de sociétés de 10 ans
d) Un certificat de placement dans une banque

10. Dans quelles circonstances serait-il financièrement avantageux d'emprunter de l'argent pour acheter un article aujourd'hui et de rembourser cet emprunt avec un revenu futur?

a) Lorsque l'article tombe en vente
b) Lorsque l'intérêt sur le prêt est supérieur à l'intérêt obtenu sur un compte d'épargne
c) Lorsque l'article acheté à crédit permet d'obtenir un emploi beaucoup mieux rémunéré
d) Il est toujours plus avantageux d'emprunter de l'argent pour acheter un article aujourd'hui et de rembourser cet emprunt avec un revenu futur

Annexe A Jeu-questionnaire de l'Enquête canadienne sur les capacités financières portant sur les connaissances financières (suite)

11. Lequel des énoncés suivants concernant la carte de débit (ou guichet automatique bancaire) est inexact?

a) Vous pouvez obtenir sans frais de l'argent partout dans le monde
b) Vous devez avoir un compte de banque pour posséder une carte de débit
c) Généralement, vous pouvez obtenir de l'argent 24 heures sur 24
d) Généralement, vous pouvez obtenir des renseignements sur votre solde bancaire à un guichet automatique

12. Laquelle des situations suivantes peut nuire à votre cote de crédit?

a) Faire des paiements en retard sur un prêt ou une dette
b) Rester dans le même emploi trop longtemps
c) Demeurer dans le même secteur trop longtemps
d) Utiliser fréquemment une carte de crédit pour des achats

13. Qu'est-ce qui peut affecter le montant d'intérêts que vous payez sur un prêt?

a) Votre cote de crédit
b) La valeur du prêt
c) La période de temps que vous prenez pour rembourser le prêt
d) Toutes ces réponses

14. Laquelle des options suivantes vous aidera à réduire le coût d'une maison?

a) Rembourser l'hypothèque sur une longue période de temps
b) Accepter de payer le taux d'intérêt actuel sur l'hypothèque pour le plus d'années possible
c) Déposer une plus grande mise de fonds au moment de l'achat
d) Déposer une plus petite mise de fonds au moment de l'achat

Clé de correction

Question	Bonne réponse	Pourcentage ayant fourni la bonne réponse	Question	Bonne réponse	Pourcentage ayant fourni la bonne réponse
1	b	70	8	c	68
2	c	51	9	b	43
3	d	38	10	c	30
4	a	76	11	a	79
5	a	81	12	a	94
6	c et d	14 et 64	13	d	75
7	d	57	14	c	92

Endettement et types de familles au Canada

par Matt Hurst

Introduction

Après plusieurs années d'une croissance impressionnante, le monde a dû faire face à un ralentissement de son économie en 2008. L'effondrement du marché de l'habitation aux États-Unis a suscité partout des inquiétudes au sujet de la viabilité de l'endettement actuel des ménages. L'économie canadienne s'en est mieux tirée que celle de bien d'autres pays, mais un endettement des ménages qui s'alourdit de plus en plus continue d'inquiéter.

Plusieurs raisons expliquent cette montée de l'endettement. Historiquement, la faiblesse des taux d'intérêt, combinée à d'autres facteurs, a concouru à l'endettement des ménages. Parmi ces facteurs, on note l'élévation du revenu des ménages par l'activité croissante des femmes sur le marché du travail; la tendance vers une culture de consommation; la demande grandissante des baby-boomers et des post-boomers sur le marché de l'habitation; l'accentuation de la concurrence et de la déréglementation sur le marché financier; l'innovation en produits financiers; et l'assouplissement des contraintes en matière de crédit[1].

On a étudié l'endettement dans l'ensemble des ménages, mais en s'attachant peu au rapport entre l'endettement et le type de familles pour voir si certaines catégories de familles s'exposent davantage que d'autres à l'instabilité financière en raison de leur endettement. Dans la première partie du présent article, on donne un aperçu de la dette des ménages à l'aide des données du Système de comptabilité nationale du Canada. En seconde partie, on examine la structure familiale et les indicateurs de gestion de la dette au moyen des données de l'Enquête canadienne sur les capacités financières (ECCF) de 2009. Plus précisément, on regarde les valeurs d'endettement et les ratios dette-revenu et dette-actif par type de ménage. On considère également si les Canadiens ayant certaines caractéristiques sociodémographiques ou faisant partie d'un certain type de familles sont plus susceptibles que d'autres d'avoir un fardeau d'endettement, c'est-à-dire que le remboursement total de leur dette (intérêt et capital) correspond à 40 % ou plus de leur revenu du ménage avant impôt (pour plus de renseignements à ce sujet, voir « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude »).

Comprendre les mesures de l'endettement

Plusieurs indicateurs peuvent servir à l'examen de l'endettement des ménages. La mesure la plus fondamentale est celle de l'endettement moyen. En considérant cet indicateur dans le temps, on peut voir l'évolution du phénomène. Il reste que, dans cette mesure, on ne tient pas compte du revenu des ménages.

Un autre indicateur est le ratio de la dette au revenu des ménages. On mesure ainsi ce que doit un ménage par rapport à ce qu'il gagne. Mais ce ratio dette-revenu ne tient pas compte des intérêts payables sur la dette.

Avec le ratio du remboursement total, on voit dans quelle mesure le ménage est capable de prendre en charge sa dette ou de s'en acquitter. On regarde alors le remboursement total de capital et d'intérêts en proportion du revenu total pendant une certaine période. Un ménage affichant un ratio élevé de remboursement total se retrouve avec un fardeau d'endettement, ce qui peut indiquer que sa dette est inabordable.

Il y a enfin le ratio dette-actif qui met en parallèle la valeur de l'endettement du ménage et celle de ses avoirs. Un ratio élevé pourrait indiquer que l'actif ne suffit pas à la prise en charge de la dette. De plus, si la valeur de l'actif venait à diminuer en raison des fluctuations du marché, ce ratio augmenterait[2].

Hausse de l'endettement et baisse des taux d'intérêt hypothécaire depuis 1984

De 1984 à 2009, la dette réelle moyenne des ménages canadiens a plus que doublé, passant de

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

En première partie du présent article, on emploie des données du Système des comptes économiques nationaux du Canada. Ce système brosse un tableau fidèle, complet et nuancé de notre économie dans ses structures, ses résultats et ses tendances. Il dresse le cadre comptable de l'analyse macroéconomique et procure à une diversité d'institutions et d'ordres de gouvernement les outils nécessaires au moment de soupeser toutes sortes de décisions économiques et stratégiques. Là où il y a lieu de le faire, on corrige les valeurs monétaires en fonction de l'inflation, puis on les divise par le nombre de ménages au Canada pour une année déterminée.

Dans la seconde partie du présent article, on se reporte aux données de la première Enquête canadienne sur les capacités financières (ECCF) de 2009, rendue nécessaire en raison de l'évolution des conditions économiques, de la diversité et de la complexité des produits financiers disponibles et du besoin de se doter de données de référence. L'ECCF a eu lieu de février à mai 2009.

On y a dénombré 15 519 répondants. L'échantillon final ayant servi à l'analyse par modèle (tableau 4), après les exclusions en fonction de l'âge et de la non-réponse, a été établi à 7 301 unités. Seize pour cent (valeur non pondérée) des répondants de l'échantillon initial n'ont pas indiqué le montant de l'endettement total du ménage et ont été retranchés de l'analyse.

On a fait une estimation de variance *bootstrap* pour tous les tests statistiques portant sur les données de l'ECCF.

Ratio de la dette au revenu du ménage : Il mesure ce que doit le ménage par rapport à ce qu'il gagne.

Ratio dette-actif : Il mesure la valeur de l'endettement du ménage par rapport à celle de son actif. On considère qu'un ratio de 80 % est élevé.

Ratio du remboursement total : Un paiement sur la dette totale (remboursement du capital et des intérêts d'un emprunt) est considéré comme élevé par la Banque du Canada s'il correspond à 40 % et plus du revenu du ménage avant impôt[1]. Les ménages présentant des ratios élevés de remboursement total sont financièrement plus vulnérables et plus susceptibles d'éprouver de la difficulté à s'acquitter des engagements contractés[2].

Comme l'ECCF ne présente que des données agrégées, on a converti les données en valeur de remboursement de la dette. Dans le cas d'une hypothèque, il s'agirait du remboursement annuel de capital et d'intérêts du ménage. Comme la vaste majorité des dettes des ménages sont à caractère hypothécaire[3], on s'est reporté au taux d'intérêt moyen pratiqué par les banques sur les prêts hypothécaires ordinaires de 2006 à 2010, soit une valeur de 6,45 %, pour calculer le montant de remboursement d'un ménage[4]. En ce sens, la définition est prudente, puisque les ménages ayant d'autres dettes, les auront contractées à des taux d'intérêt plus élevés. Les ménages sans dette ni revenu ont été exclus de l'analyse.

Type de familles : Bien que l'ECCF vise les ménages, on a établi des types de familles en regardant la composition des ménages. Voici les catégories retenues : familles biparentales sans enfants de moins de 25 ans, familles biparentales dont le plus jeune enfant a 24 ans ou moins, familles monoparentales dont le plus jeune enfant a 24 ans ou moins, autres familles, personnes seules.

Région métropolitaine de recensement (RMR) où les maisons sont chères : On s'est fondé sur les tendances du prix médian des maisons vendues dans les grandes RMR de 1997 à 2008 d'après les données de l'Enquête sur les dépenses des ménages. Ces RMR sont celles d'Halifax, d'Ottawa, de Toronto, de Saskatoon, de Calgary, d'Edmonton, de Vancouver et de Victoria.

Questionnaire sur les connaissances financières : Dans l'ECCF, on a posé 14 questions à choix multiples pour éprouver les connaissances des répondants sur divers aspects financiers.

Autoévaluation des connaissances financières : On a demandé aux répondants d'évaluer leur degré de connaissance (bonne, très bonne, etc.) d'un certain nombre d'aspects financiers. L'ensemble de ces questions ont servi à obtenir un résultat indiquant à quel point ils ont confiance en leurs connaissances financières.

1. DEY, S., DJOUDAD, R. et TERAJIMA, Y. 2008. « Un outil d'évaluation de la vulnérabilité financière du secteur des ménages », *Revue de la Banque du Canada*.
2. Pour un examen détaillé des ratios dette-revenu des ménages dans leurs effets possibles sur le système bancaire, voir BANQUE DU CANADA. 2009. *Revue du système financier*, décembre.
3. En 2005, il n'y avait que 3,4 % de l'endettement qui était sur carte de crédit ou à tempérament. D'ordinaire, les taux d'intérêt sont bien plus élevés dans ces cas que dans celui du crédit hypothécaire. STATISTIQUE CANADA. 2006. *Le patrimoine des Canadiens : un aperçu des résultats de l'Enquête sur la sécurité financière*, 2005, publication nº 13F0026MIF au catalogue de Statistique Canada.
4. Les remboursements sont étalés sur 25 ans, et on se trouve effectivement à traiter la dette comme convertie en un nouvel emprunt hypothécaire. Quand le budget est grevé, un refinancement hypothécaire qui allège les paiements à effectuer est l'option raisonnable qui s'offre à ceux qui ne veulent pas tomber en défaut de paiement et saisie. Dans l'analyse, on tient déjà compte d'une telle mesure. Ainsi, les estimations du nombre et de la proportion de Canadiens fortement endettés demeurent prudentes.

46 000 $ à 110 000 $ (graphique 1). Le grand responsable a été la dette hypothécaire. Pendant cette période, en général, l'endettement moyen des ménages a été inversement proportionnel à l'évolution des taux d'intérêt. À mesure qu'ont diminué les taux d'intérêt, la dette moyenne des ménages a augmenté, l'endettement étant devenu plus abordable. Depuis 2002, la croissance de la dette s'est accélérée.

Le ratio dette-revenu a monté de plus de 55 points de pourcentage de 1990 à 2009

Le revenu des ménages est essentiel à la compréhension du phénomène de l'endettement. Par exemple, les données de la comptabilité nationale indiquent que, en moyenne, entre 1970 et 2009, le revenu disponible par ménage s'est accru de 37 % après inflation[3], d'où la possibilité pour les ménages de s'endetter davantage.

Malgré la hausse du revenu disponible, le ratio dette-revenu a constamment augmenté de 1984 à 2009, la dette dépassant le revenu des ménages. À partir de 1994, le niveau d'endettement a excédé le niveau de revenu et, par conséquent, les ménages dépensaient plus qu'ils ne gagnaient. En 1990, par exemple, l'endettement total des particuliers et des entreprises individuelles correspondait à 93 % du revenu après impôt. En 2009, la dette totale se situait à 148 % du revenu (graphique 2). De récentes recherches font voir que, si les taux d'intérêt montent de trois points, le ratio dette-revenu doit baisser à un niveau variant de 125 % à 130 % pour que les paiements d'intérêts demeurent les mêmes sur la dette[4].

Stabilité du ratio dette-actif depuis 2008

Il n'y a pas que la capacité quotidienne de prendre la dette en charge par le revenu. Le ratio dette-actif est aussi un indicateur de l'insécurité financière des ménages. Avec ce ratio, on voit dans quelle mesure les ménages ont de quoi couvrir leur

Graphique 1 La croissance de l'endettement moyen des ménages s'est accélérée après 2002

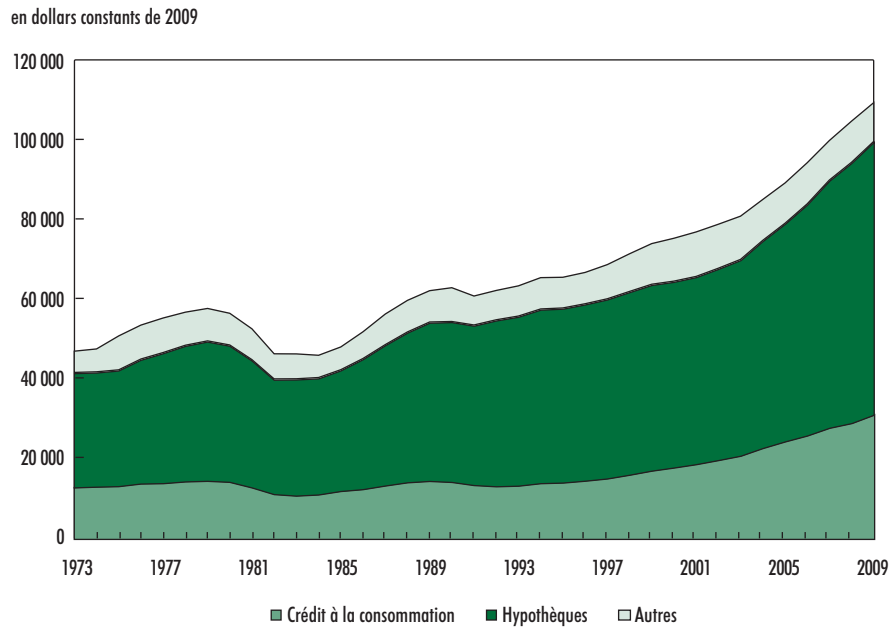

Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 378-0051.

Graphique 2 Le ratio de la dette au revenu après impôt a monté à 148 % en 2009

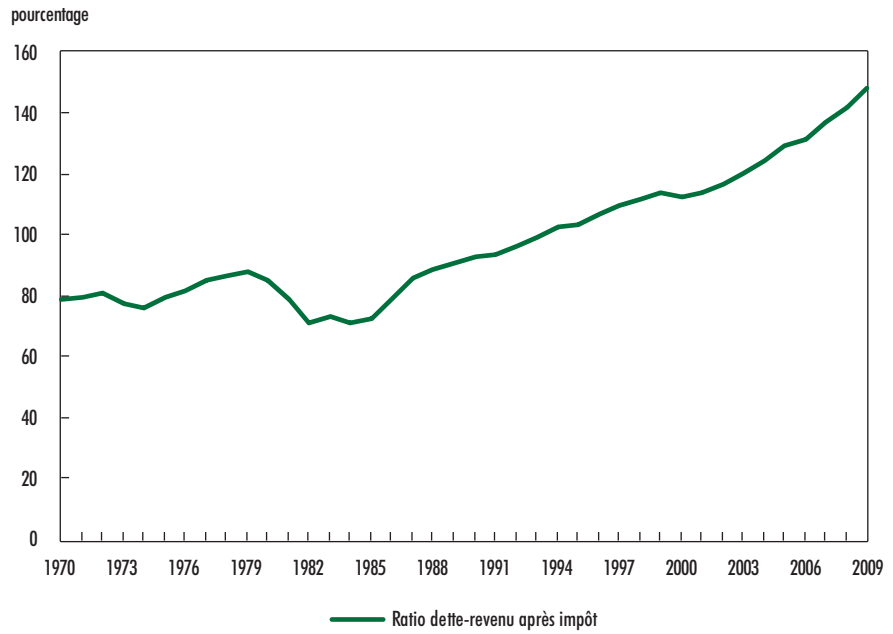

Sources : Statistique Canada, tableaux CANSIM 380-0019 et 378-0051.

dette par leur actif. Lorsqu'il s'élève, cela signifie que plus de Canadiens peuvent avoir contracté des dettes sans avoir suffisamment d'actif en garantie. Si l'endettement des ménages s'est alourdi de 1990 à 2009, la valeur de l'actif des particuliers et des entreprises individuelles par ménage a presque doublé pendant la même période. Ainsi, ce ratio a été relativement stable de 1970 à 2007, oscillant autour de 16,7 % (graphique 3), mais en 2008 et 2009, il a monté à 19,6 %, atteignant son plus haut niveau en plus de 35 ans.

Les Canadiens plus âgés sont moins endettés

Il importe d'examiner non seulement les données économiques générales sur la dette, l'actif et le revenu, mais aussi si certains types de familles seraient plus endettés ou plus exposés à l'incertitude financière que d'autres. Dans l'ensemble, les données de l'Enquête canadienne sur les capacités financières de 2009 indiquent que 76 % des Canadiens avaient une dette de ménage (tableau 1). Chez ceux qui étaient endettés, la dette moyenne était d'environ 119 000 $.

Les Canadiens plus jeunes (ceux de 19 à 34 ans et de 35 à 49 ans) étaient plus susceptibles d'être endettés que ceux de 50 à 64 ans. C'est une question de cycle de vie. Les ménages plus jeunes s'endettent tôt dans leur cycle de vie pour acheter une maison et les biens qui s'y rattachent et passent les années qui suivent à rembourser leur dette. Les tendances de l'endettement moyen s'accordent généralement avec ces constatations : les niveaux d'endettement étaient moins élevés pour les 50 à 64 ans, exception faite des pères et mères seuls de ce groupe d'âge.

Les moins susceptibles d'être endettés en 2009 étaient dans la catégorie des personnes seules et dans le type de familles « autres ». Une explication partielle en serait que les personnes seules sont moins susceptibles d'être propriétaires de leur maison et d'avoir à payer une hypothèque. Dans la population endettée, les personnes seules avaient une dette d'environ 69 000 $ comparativement à 102 000 $ pour les pères et mères seuls et à 147 000 $ pour les membres de familles biparentales avec enfants.

Le ratio dette-revenu est le plus élevé dans le cas des jeunes familles canadiennes

Les familles aux ratios dette-revenu supérieurs consacrent plus de leur revenu au remboursement de la dette et sont plus susceptibles d'avoir à se restreindre financièrement. Les familles plus jeunes étaient plus endettées en proportion du revenu du ménage avant impôt que les plus âgées. En 2009, par exemple, parmi les familles biparentales avec enfants, celles de parents de 19 à 34 ans présentaient un ratio dette-revenu de 180 % contre 125 % pour les parents de 50 à 64 ans (tableau 2).

Parmi les types de familles, les familles monoparentales avec enfants avaient les plus élevés de ces ratios. Le ratio dette-revenu de ces familles était de 227 % comparativement à 170 % pour les familles biparentales avec enfants.

Les Canadiens appartenant à des familles monoparentales sont plus susceptibles de présenter des ratios dette-actif élevés

Un ratio dette-actif élevé indique que les gens sont lourdement endettés puisqu'ils n'ont pas suffisamment d'actifs pour garantir leurs prêts. Leur situation financière risque de devenir précaire en cas de choc économique comme une flambée de taux d'intérêt, une dévalorisation d'actif ou une contraction de revenu.

Chez les Canadiens de deux groupes d'âge, soit les 19 à 34 ans et les 35 à 49 ans, les ratios dette-actif élevés (80 %[5] et plus) étaient plus fréquents parmi les familles monoparentales que parmi les familles biparentales avec ou sans enfants (graphique 4).

Graphique 3 En 2009, le ratio dette-actif est parvenu à son plus haut niveau en 35 ans

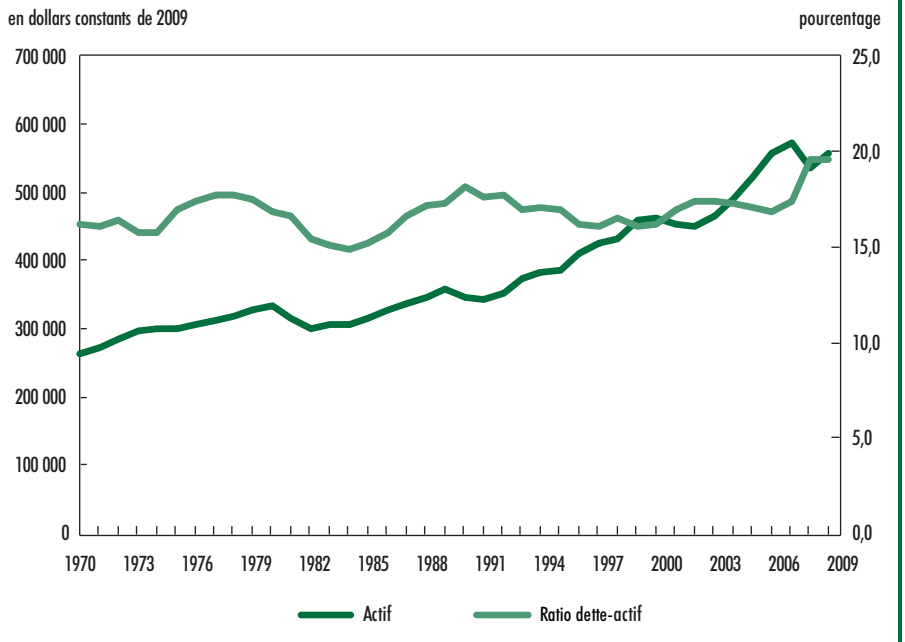

Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 378-0051.

Tableau 1 Proportion des gens endettés et endettement moyen, selon l'âge et le type de familles, 2009

	Âge des répondants			
	19 à 64 ans	19 à 34 ans	35 à 49 ans	50 à 64 ans
	pourcentage			
Tous les types de familles	**76**	**79**	**83**	**64**
Familles biparentales sans enfants de moins de 25 ans	72*	91*	82*	62*
Familles biparentales dont le plus jeune enfant a 24 ans ou moins	86*	90*	88*	76*
Familles monoparentales dont le plus jeune enfant a 24 ans ou moins	80*	73	81*	83*
Autres familles	66	67*	68	57
Personnes seules†	63	73	65	56
	dollars			
Tous les types de familles	**119 000**	**122 000**	**136 000**	**91 000**
Familles biparentales sans enfants de moins de 25 ans	110 000*	141 000*	124 000*	87 000
Familles biparentales dont le plus jeune enfant a 24 ans ou moins	147 000*	144 000*	157 000*	117 000*
Familles monoparentales dont le plus jeune enfant a 24 ans ou moins	102 000*	97 000[E]	98 000*	118 000*[E]
Autres familles	91 000	96 000	80 000	68 000[E]
Personnes seules†	69 000	82 000	75 000	56 000

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009.

Tableau 2 Ratio de la dette au revenu avant impôt des Canadiens, selon l'âge et le type de familles, 2009

	Âge des répondants			
	19 à 64 ans	19 à 34 ans	35 à 49 ans	50 à 64 ans
	pourcentage			
Tous les types de familles	**161**	**174**	**171**	**131**
Familles biparentales sans enfants de moins de 25 ans	136*	148*	137*	128
Familles biparentales dont le plus jeune enfant a 24 ans ou moins†	170	180	178	125
Familles monoparentales dont le plus jeune enfant a 24 ans ou moins	227*	197	254*	181*
Autres familles	161	176[E]	108*	131
Personnes seules	157	209[E]	142*	137

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Note : Ces chiffres ne sont pas strictement comparables aux estimations de la comptabilité nationale, car les mesures de la dette et du revenu sont différentes.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009.

Graphique 4 Les familles monoparentales risquaient davantage de présenter des ratios dette-actif de 80 % et plus

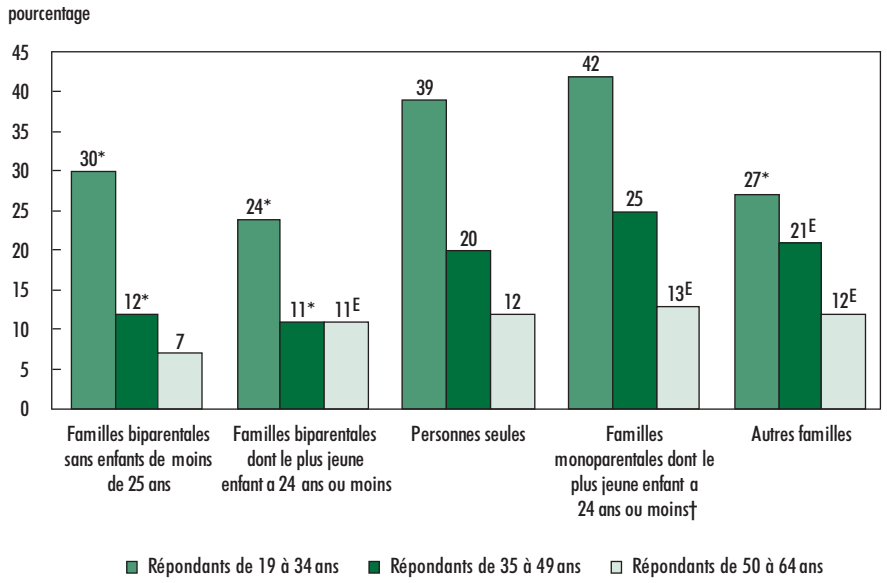

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009.

Tableau 3 Proportion de Canadiens qui appartiennent à des ménages présentant des ratios élevés de remboursement total[1], selon le type de familles, 2009

	pourcentage
Tous les types de familles	**4,2**
Familles biparentales sans enfants de moins de 25 ans	3,2*
Familles biparentales dont le plus jeune enfant a 24 ans ou moins	3,8*
Familles monoparentales dont le plus jeune enfant a 24 ans ou moins†	9,6
Autres familles	5,1*E
Personnes seules	4,0*

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
1. Un ratio de remboursement total de 40 % et plus est jugé élevé. Pour plus de renseignements, voir « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude ».

Note : On calcule le ratio de remboursement total en utilisant un taux de 6,45 %, soit le taux d'intérêt moyen sur les prêts hypothécaires ordinaires de 2006 à 2010.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009.

Les Canadiens de 50 à 64 ans étaient les moins susceptibles, indépendamment de la structure familiale, d'avoir un ratio dette-actif de 80 % et plus. Comme leur dette s'appuie sur leurs avoirs, les risques financiers seront moindres en cas de montée des taux d'intérêt ou de perte d'emploi.

Les Canadiens appartenant à des familles monoparentales sont plus susceptibles de présenter un ratio de remboursement total de 40 % et plus

Lorsque les paiements sur la dette sont importants au regard du revenu des ménages avant impôt, les familles s'exposent à des difficultés financières en cas d'événements imprévus venant grever leur budget.

C'est en calculant un ratio de paiements sur la dette au revenu avant impôt que la Banque du Canada détermine dans quelle mesure les Canadiens sont capables de prendre en charge le remboursement de leurs dettes. En général, elle juge que les ménages sont plus exposés financièrement si le ratio de remboursement total équivaut à 40 % ou plus de leur revenu. Disons, par comparaison, que les institutions financières prennent souvent une proportion de 30 % ou moins pour estimer si elles doivent approuver un prêt hypothécaire.

De 2006 à 2010, le taux d'intérêt moyen sur les prêts hypothécaires ordinaires s'est établi à 6,45 %. Si on se reporte aux données sur les taux d'intérêt et les dettes de l'Enquête canadienne sur les capacités financières de 2009, on peut voir que 4,2 % de tous les ménages canadiens portaient une lourde charge annuelle d'endettement mesurée comme un ratio de remboursement total de 40 % ou plus (pour plus de renseignements sur les concepts et les définitions, voir « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude »).

Parmi les types de familles, les familles monoparentales étaient proportionnellement les plus nombreuses à porter un fardeau d'endettement (9,6 %). Pour les Canadiens appartenant à des familles biparentales avec enfants, le taux correspondant était de 3,8 % (tableau 3).

Facteurs contribuant aux ratios élevés d'endettement

Un grand nombre de facteurs autres que le type de familles peuvent être liés à des ratios élevés d'endettement (dette-revenu, remboursement total et dette-actif). À titre d'exemple, mentionnons que le fait d'appartenir à une famille monoparentale — et non pas à une famille biparentale avec enfants — paraît lié au phénomène de l'insécurité financière mesuré par les trois indicateurs énumérés. Il importe

toutefois de voir si le type de familles demeure un prédicteur significatif une fois que d'autres facteurs comme l'âge, le revenu, la propriété de la maison et la situation d'emploi sont pris en compte.

C'est pourquoi on a employé des modèles de régression pour examiner la relation entre des ratios élevés d'endettement (dette-revenu, remboursement total et dette-actif) et le type de familles ainsi que plusieurs autres caractéristiques des ménages et des personnes (tableau 4).

D'après les résultats, le type de familles n'est plus un prédicteur significatif de ratios élevés de remboursement total et dette-actif une fois pris en compte les effets d'autres variables. En d'autres termes, une fois qu'on tient compte du revenu, de l'âge, de la situation d'emploi et d'autres facteurs, les familles monoparentales sont tout aussi susceptibles que les familles biparentales avec enfants de présenter un ratio de remboursement total de 40 % et plus ou un ratio dette-actif de 80 % et plus. Dans le cas du ratio dette-revenu, on ne relevait pas de différence significative entre les familles monoparentales et les familles biparentales avec enfants. Il reste que les couples sans enfants et les personnes seules présentaient des ratios dette-revenu significativement inférieurs à ceux des familles avec enfants une fois les autres facteurs pris en compte.

On ne s'étonnera pas que l'âge demeure un prédicteur significatif de l'insécurité financière mesurée par nos indicateurs d'endettement. Ainsi, les Canadiens de 50 à 64 ans risquaient significativement moins de présenter des ratios élevés de remboursement total et dette-actif que les gens de 19 à 34 ans après prise en compte d'autres facteurs comme le revenu et la scolarité. Les ratios dette-revenu diminuaient aussi avec l'âge.

L'insécurité financière liée à l'endettement décroit à mesure que croît le revenu

Le revenu était un prédicteur clé des ratios élevés d'endettement. Par rapport aux ménages de la catégorie de revenu 50 000 $ à 79 999 $, les ménages ayant moins de 50 000 $ de revenu avaient 6 fois plus de risques d'avoir des ratios élevés de remboursement total et 1,6 fois plus de risques de présenter de forts ratios dette-actif. Ajoutons que, après prise en compte des autres facteurs sociodémographiques, les ménages de la catégorie de moins de 50 000 $ présentaient un ratio dette-revenu de 162 points supérieur à ceux de la catégorie de 50 000 $ à 79 999 $.

Le fait d'habiter dans une région métropolitaine de recensement (RMR) où les maisons sont chères s'apparentait à de hauts ratios d'endettement pour nos trois indicateurs après prise en compte de la propriété d'une maison, du revenu et d'autres facteurs.

Les Canadiens de souche s'exposaient moins que les immigrants à porter un fardeau d'endettement

Les Canadiens de souche avaient 60 % moins de risques de présenter un haut ratio de remboursement total que les immigrants après prise en compte des effets du revenu, de la scolarité, de la région et de la propriété d'une maison. Leur ratio dette-revenu était inférieur de 43 points et les risques d'un fort ratio dette-actif étaient moindres dans une proportion de 38 %.

Les chômeurs avaient des risques semblables à ceux des personnes qui travaillaient et à ceux des personnes inactives d'avoir un haut ratio de remboursement total et d'avoir environ le même montant de dette (exprimé en pourcentage du revenu). Par contre, chez les chômeurs, les risques d'un haut ratio dette-actif étaient 1,39 fois plus élevés que chez ceux qui avaient déjà un emploi ou qui ne faisaient pas partie de la population active.

Posséder sa maison diminuait les risques d'un ratio dette-actif élevé

Les Canadiens demeurant dans une maison appartenant à un membre du ménage étaient beaucoup plus susceptibles — on ne s'en étonnera pas — d'avoir des paiements importants sur leur dette et un ratio dette-revenu élevé. En revanche, ils avaient environ le tiers moins de risques de présenter un haut ratio dette-actif, et ce, parce que la valeur de leur maison servait de garantie sur leur hypothèque.

Deux indicateurs dans le modèle ont permis de mesurer les connaissances des Canadiens en matière financière. La mesure a été à la fois établie par autoévaluation et par réponse à un questionnaire. Les gens qui jugeaient, par autoévaluation, bien connaître les questions financières risquaient davantage d'être fortement endettés après la prise en compte d'autres facteurs. Toutefois, les connaissances financières évaluées par questionnaire n'étaient pas liées à une forte charge d'endettement ni à un ratio dette-actif élevé bien que de meilleurs connaissances autoévaluées en diminuaient les risques.

De meilleurs résultats à cette double mesure des connaissances financières étaient en corrélation avec des ratios dette-revenu plus élevés. Ainsi, ce ratio s'accroissait d'environ 50 points entre les résultats les plus bas (10^{e} percentile) et les plus élevés (90^{e} percentile) au questionnaire sur les connaissances financières. Les personnes ayant plus de connaissances financières recourent davantage à l'endettement (comme en témoigne la hausse du ratio dette-revenu), mais non au point d'accroître leurs risques d'avoir d'importants paiements sur la dette par rapport au revenu.

Tableau 4 Facteurs liés à de hauts ratios de mesure de l'endettement

	Risques de présenter un ratio élevé de remboursement total		Ratio de la dette au revenu avant impôt du ménage		Risques de présenter un ratio dette-actif élevé	
	Non-correction	Modèle	Non-correction	Modèle	Non-correction	Modèle
	rapports de cotes		points de pourcentage		rapports de cotes	
Âge						
19 à 34 ans†	...	...	...	...	...	...
35 à 49 ans	0,85	0,69*	-12	-24	0,41*	0,44*
50 à 64 ans	0,67*	0,46*	-43*	-67*	0,26*	0,29*
Sexe[1]						
Hommes†	...	...	...	...	...	...
Femmes	1,05	1,04	-5	-19	0,94	0,96
Séparation ou divorce[1]						
Non†	...	...	...	...	...	...
Oui	1,26	1,06	10	-10	0,65*	1,02
Types de familles						
Familles biparentales sans enfants de moins de 25 ans	0,85	0,90	-34*	-22*	1,00	1,09
Familles biparentales dont le plus jeune enfant a 24 ans ou moins†	...	...	...	...	...	...
Personnes seules	1,08	0,68	-13	-47*	1,61*	0,88
Familles monoparentales dont le plus jeune enfant a 24 ans ou moins	2,69*	1,62	57*	31	2,04*	1,21
Autres familles	1,39	0,79	-9	-31	1,87*	0,87
Canadien de souche						
Non†	...	...	...	...	...	...
Oui	0,31*	0,40*	-71*	-43*	0,56*	0,62*
Région						
Autre†	...	...	...	...	...	...
RMR où l'habitation est chère	2,09*	2,01*	65*	61*	1,13	1,18*
Revenu du ménage						
Moins de 50 000 $	4,36*	6,75*	109*	162*	2,16*	1,58*
50 000 $ à 79 999 $†	...	...	...	...	...	...
80 000 $ à 119 999 $	0,50*	0,43*	-6	-34*	0,54*	0,60*
120 000 $ et plus	0,41*	0,29*	-38*	-91*	0,32*	0,40*
Chômeur						
Non†[2]	...	...	...	...	...	...
Oui	1,18	0,88	24	5	2,10*	1,39*
Niveau de scolarité du répondant						
Diplôme d'études secondaires ou moins†	...	...	...	...	...	...
Études postsecondaires sans diplôme universitaire	0,88	1,03	16	19	0,73*	0,82*
Diplôme universitaire	0,87	1,20	22	32	0,67*	1,00
Cours suivi sur les questions économiques ou financières						
Non†	...	...	...	...	...	...
Oui	2,20*	2,12*	76*	61*	1,18	1,31*
Membre de la famille propriétaire de la maison						
Non†	...	...	...	...	...	...
Oui	2,63*	6,96*	101*	171*	0,18*	0,32*

Tableau 4 Facteurs liés à de hauts ratios de mesure de l'endettement (suite)

	Risques de présenter un ratio élevé de remboursement total		Ratio de la dette au revenu avant impôt du ménage		Risques de présenter un ratio dette-actif élevé	
	Non-correction	Modèle	Non-correction	Modèle	Non-correction	Modèle
	rapports de cotes		points de pourcentage		rapports de cotes	
Pour chaque hausse de 10 % au questionnaire sur les capacités financières	0,89*	1,02	8	12*	0,84*	0,95
Pour chaque hausse de 10 % à l'autoévaluation des capacités financières	1,01	1,07*	4	4*	0,81*	0,87*
Constante	...	0,011*	...	35	...	1,38

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
1. Les résultats non corrigés visent seulement les personnes seules et les familles monoparentales.
2. Le groupe de référence inclut les personnes ayant un emploi et les inactifs.

Note : À des fins de comparaison, la colonne « non-correction » indique l'effet de chaque caractéristique en soi sans exclusion des effets des autres facteurs.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009.

Résumé

La baisse des taux d'intérêt et la hausse du revenu des ménages depuis 1984 auront permis aux Canadiens de contracter plus de dettes. De 1984 à 2009, l'endettement des ménages a plus que doublé au Canada. C'est ainsi que, en 2009, le ratio de la dette au revenu après impôt avait atteint 148 % pour les ménages en général. Le ratio dette-actif a été relativement constant de 1990 à 2007, mais il s'est élevé de deux points à 19,6 % entre 2007 et 2008 pour atteindre son plus haut niveau en 35 ans.

Les données de l'Enquête canadienne sur les capacités financières de 2009 nous ont permis de pousser l'examen des indicateurs d'endettement selon le type de familles. Les Canadiens appartenant à des familles monoparentales avaient des ratios dette-revenu supérieurs et étaient plus susceptibles de présenter des ratios dette-actif élevés. Parmi ces familles, 9,6 % avaient des remboursements annuels correspondant à 40 % et plus de leur revenu.

Une analyse multidimensionnelle démontre que, une fois prise en compte l'incidence du revenu et des autres facteurs sociodémographiques, le type de familles était toujours lié à de forts ratios dette-revenu : les familles biparentales avec enfants et les personnes seules risquaient davantage de présenter des ratios dette-revenu élevés que les couples sans enfants. Toutefois, le type de familles n'avait plus de corrélation avec un haut ratio dette-actif ni avec un ratio de remboursement total de 40 % et plus.

Parmi les facteurs liés à un haut niveau d'endettement ou à un ratio dette-actif de 80 % et plus, on compte notamment le fait d'être né en dehors du Canada, d'avoir un revenu du ménage inférieur et de demeurer dans une RMR où les maisons sont chères. Fait qui n'étonnera personne, les gens de 50 à 64 ans risquaient moins de présenter de hauts ratios d'endettement, aux trois mesures, que les Canadiens plus jeunes.

Matt Hurst est analyste principal à la revue *Tendances sociales canadiennes* de la Division de la statistique sociale et autochtone.

1. ALEXANDER, C., D. BURLETON, et D. PETRAMATA. 2010. « Endettement des ménages canadiens : faut-il s'inquiéter? », Groupe financier Banque TD. Étude spéciale des Services économiques TD.
2. Dans certaines recherches, on a constaté que l'actif des ménages est devenu plus risqué, moins diversifié et moins liquide que par le passé. Voir ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS DU CANADA. 2010. *Où est l'argent aujourd'hui? L'endettement des ménages canadiens à l'aube de la reprise économique*.
3. STATISTIQUE CANADA. s.d. Tableau 380-0019, Comptes sectoriels, particuliers et entreprises individuelles, données annuelles (tableau), CANSIM (base de données), http://www5.statcan.gc.ca/cansim/pick-choisir;jsessionid=B786DE2BDD650C39617BACB84D817AB7?id=3800019&searchTypeByValue=1&lang=fra (site consulté le 29 juin 2010).
4. ALEXANDER et al. 2010
5. ALEXANDER et al. estiment que les prix des maisons sont surévalués de 10 % à 15 %.

Vous cherchez de l'information en direct sur la santé?

Branchez-vous sur le *Guide de la statistique de la santé* de Statistique Canada!

Le *Guide de la statistique de la santé* est une série de **liens en direct** qui vous orientent vers de l'information sur la santé publiée par Statistique Canada.

Faites du *Guide de la statistique de la santé* au www.statcan.gc.ca votre passeport pour le monde de l'information sur la santé. Vous y trouverez des liens vers :

- ⇒ des statistiques de l'état civil
- ⇒ des statistiques sur le cancer
- ⇒ les facteurs déterminants de la santé
- ⇒ l'état de santé
- ⇒ des questions de soins de santé
- ⇒ et beaucoup plus...

Obtenez sur-le-champ l'information dont vous avez besoin. Branchez-vous sur tout un ensemble de produits, de documents et d'enquêtes en direct, portant par exemple sur l'Enquête nationale sur la santé de la population. Le *Guide de la statistique de la santé* vous permet de chercher et de repérer exactement ce que vous recherchez.

Économisez du temps. En quelques clics seulement, vous aurez accès à l'information sur la santé offerte sur www.statcan.gc.ca, votre source de données factuelles et d'analyses sur la santé.

Accessible n'importe où, n'importe quand. Grâce aux mises à jour continuelles, vous aurez accès rapidement et efficacement à de l'information à jour et détaillée, quels que soient le lieu où vous vous trouvez et les contraintes de temps auxquelles vous faites face.

Faites travailler les données pour vous. Copiez directement dans vos documents et bases de données le texte auquel vous accédez en direct.

Une expertise sur laquelle vous pouvez compter! Vous pouvez utiliser en toute confiance l'information pertinente et fiable et les indicateurs sur le pays fournis par Statistique Canada. Par conséquent, si vous êtes à la recherche de faits et d'analyses de premier ordre dans le domaine de la santé, faites du *Guide de la statistique de la santé*, votre passerelle vers l'information sur la santé.

Rien de plus facile! Consultez notre site, à l'adresse www.statcan.gc.ca.

Voici quelques exemples de liens utiles offerts dans le *Guide de la statistique de la santé*

Liens vers des analyses éclairées et des données sur ce qui suit :

⇒ le cancer

Enquêtes sur la santé

⇒ Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)

⇒ Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP)

⇒ Enquêtes sur l'usage du tabac

⇒ Enquête sur les soins de santé

Exemples de liens vers des sites connexes:

⇒ Statistiques canadiennes sur le cancer

⇒ Institut canadien d'information sur la santé (ICIS)

⇒ Santé Canada

⇒ Réseau canadien de la santé

De l'information sur la santé? Un simple clic!

Quelle est l'incidence de la faillite personnelle sur la planification de la retraite?

par Susan Crompton

Introduction

Entre 2008 et 2009, le taux de faillite des consommateurs au Canada s'est accru de 30 %, passant de 3,4 à 4,5 faillites pour 1 000 adultes[1]. Il est évident que ces deux années ont été marquées par la crise économique et que les tendances des déclarations de faillite sont surtout liées aux cycles économiques : elles croissent rapidement pendant les récessions et diminuent lors de chaque croissance économique[2]. Il n'en reste pas moins qu'à long terme la tendance est à la hausse, quelles que soient les conditions économiques. Au cours des 20 années précédentes (de 1987 à 2007), le taux de faillite a crû de plus de 150 % (graphique 1).

Le fait de déclarer faillite soulage immédiatement une personne d'un niveau d'endettement qu'elle trouve insupportable, mais les effets peuvent durer des années. Près d'une personne sur dix qui déclare faillite le fait plus d'une fois, ce qui laisse fortement entendre que ces personnes ont généralement de la difficulté à gérer leurs finances[3,4]. Le nombre total de personnes touchées n'est pas insignifiant : selon les données de l'Enquête sociale générale de 2007, plus de 6 % des Canadiens âgés de 45 ans et plus (plus de 825 000 personnes) ont connu au moins une faillite dans leur vie. L'endettement des Canadiens et leur niveau de préparation à la retraite préoccupent de nombreux observateurs, et les personnes ayant connu des difficultés financières peuvent courir un risque encore plus grand pour ce qui est de leur transition vers la retraite.

Dans le présent article, on utilise les données de l'Enquête sociale générale de 2007 pour étudier les personnes non retraitées âgées de 45 à 64 ans ayant vécu une faillite à l'âge adulte (c'est-à-dire à 25 ans ou plus)[5]. On tentera d'établir la mesure dans laquelle ces personnes sont différentes des autres préretraités, puis la façon dont elles se sont préparées à la retraite (voir « Ce qu'il

Graphique 1 Les taux de faillites augmentent et diminuent en fonction des cycles économiques, mais la tendance générale est à la hausse

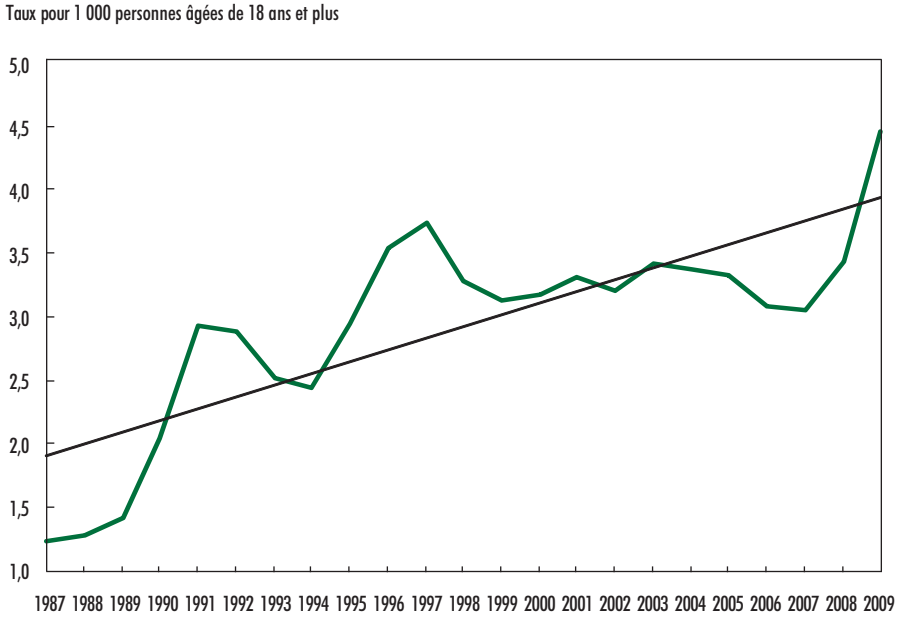

Source : Bureau du surintendant des faillites Canada, 2010.

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

Les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2007 sur la famille, le soutien social et la retraite sont utilisées dans le présent article. L'ESG a recueilli des renseignements sur des sujets comme la composition des familles, les réseaux sociaux, les soins reçus et l'aide fournie, ainsi que l'expérience et la planification de la retraite. Parmi les différentes questions supplémentaires concernant les expériences de vie inhabituelles, on a demandé aux répondants s'ils avaient connu la faillite. Vu la formulation de la question de l'ESG, les répondants peuvent avoir déclaré faillite eux-mêmes, mais ils peuvent également avoir été touchés de près par la faillite, par exemple, en tant que conjoint d'une personne déclarant faillite.

La population cible de cette étude est constituée de personnes âgées de 45 à 64 ans qui se sont décrites comme non retraitées et qui ont indiqué quel était le revenu de leur ménage. Cela comprend plus de 10 500 répondants de l'ESG, représentant plus de 6,2 millions de Canadiens, parmi lesquels presque 8 % (875 répondants représentant plus de 480 000 Canadiens) ont vécu une faillite telle qu'elle a été définie dans la présente étude.

Veuillez noter que ces données ont été recueillies en 2007 et ne reflètent pas les répercussions de la dernière récession.

Définitions

Préretraité : Personne âgée de 45 à 64 ans ayant déclaré qu'elle n'était pas à la retraite. La plupart des préretraités sont employés, mais d'autres sont au chômage, travaillent au foyer, sont inactifs en raison d'une maladie de longue durée, etc.

Expérience de la faillite : Préretraité ayant fait l'expérience d'au moins une faillite depuis l'âge de 25 ans. Le répondant peut avoir déclaré lui-même faillite ou peut avoir été directement touché par la faillite d'une autre personne (par exemple, en tant que conjoint).

Faillite principale : Si les répondants ont indiqué plusieurs faillites, seule l'année de la faillite ayant eu les plus grandes répercussions pour eux a été enregistrée. Dans la présente étude, la faillite ayant eu les plus grandes répercussions est définie comme la « faillite principale ». Étant donné que 88 % de la population cible a fait part d'une seule faillite, la faillite principale est en fait leur seule faillite.

Revenu médian du ménage : Le revenu du ménage a été recueilli par tranche, rendant impossible le calcul d'une véritable médiane. Le revenu inférieur à 80 000 $ est une estimation arrondie puisque 54 % de la population non retraitée de 45 à 64 ans se trouve sous ce seuil (y compris les personnes n'ayant pas de revenu). Le calcul est fondé sur 83 % des répondants ayant déclaré le revenu de leur ménage.

Revenu sous forme de transferts gouvernementaux : Revenu provenant de l'assurance-emploi, de l'indemnisation des accidentés du travail, de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti, et des allocations municipales ou provinciales d'aide sociale ou de bien-être.

Autre revenu : Revenu provenant du crédit d'impôt pour enfants, d'une pension alimentaire et d'autres sources (p. ex. bourses, autres revenus gouvernementaux, dépôts, épargne).

Limites des données

L'ESG ne fournit aucune donnée sur l'emploi ou l'historique des revenus. Par conséquent, même si des facteurs comme un emploi instable ou mal rémunéré ont contribué à la faillite, ils peuvent également refléter les conséquences de cette dernière. Par exemple, un niveau inférieur de formation peut empêcher quelqu'un d'obtenir un travail de col blanc, mais il se peut également que le fait d'être en faillite bloque certaines possibilités d'emploi. De même, s'il est reconnu que le divorce précipite les faillites, il peut également y faire suite.

Note : Les expériences de faillites étudiées dans le présent article s'échelonnent sur une période pouvant atteindre 40 ans. Les lois et règlements concernant les faillites sont souvent modifiés, la dernière modification ayant eu lieu en septembre 2009. En outre, les provinces et territoires peuvent avoir des exigences différentes, par exemple, concernant le type ou la valeur des actifs protégés de la saisie. (Pour plus de renseignements, consultez le site du Bureau du surintendant des faillites Canada à l'adresse http://www.ic.gc.ca/eic/site/bsf-osb.nsf/Intro.) Étant donné ces variations dans le temps et dans l'espace, le présent article ne traite pas de questions en lien avec les dispositions de la législation elle-même (p. ex. comparaison de répondants déclarant faillite dans des régimes plus stricts ou plus généreux).

faut savoir au sujet de la présente étude » pour connaître les concepts, définitions et détails).

Qui déclare faillite et pourquoi?

Le fait d'être largement endetté est sans aucun doute une condition indispensable pour déclarer faillite, mais ce n'est généralement pas suffisant[6,7,8]. Le prédicteur le plus important de la faillite est le fait de dépasser ses possibilités financières, puis d'être touché par un événement qui perturbe le revenu. Ainsi, une perte d'emploi, une dépense intempestive et un divorce précipitent souvent la faillite[9,10,11,12,13].

Les études sur les personnes déclarant faillite au Canada présentent toutes le même portrait de base. Par rapport à la population

générale, ces personnes ont plus de risques de travailler dans des emplois moins spécialisés et moins rémunérés, de présenter un historique d'emploi moins stable, d'être divorcées et de ne posséder virtuellement aucun actif. En bref, ces personnes vivent d'une paie à l'autre[14,15]. Mais le nombre de Canadiens déclarant faillite a presque quadruplé depuis le milieu des années 1980. Si ce sont toujours les mêmes types de personnes qui font l'expérience de la faillite, pourquoi les chiffres ont-ils augmenté aussi rapidement?

Le chercheur Saul Schwartz fait remarquer qu'entre 1977 et 1997, le Canada a connu une augmentation substantielle de la proportion de personnes déclarant faillite dans les catégories suivantes : femmes célibataires, gens ayant des personnes à charge, adultes âgés de moins de 30 ans et chômeurs. Il suggère que ces groupes, qui ne contractaient pas traditionnellement d'emprunts, ont commencé à accumuler des niveaux supérieurs d'endettement pendant les années 1980 et 1990, les rendant ainsi pour la première fois plus vulnérables aux déclencheurs de faillite comme le divorce et la perte d'emploi[16].

D'après un certain nombre études, il n'y a que peu de preuves indiquant que les gens déclarent faillite pour se dérober à leurs obligations. La plupart des gens se battent pendant un certain temps pour payer leurs dettes et déclarent faillite seulement en dernier recours[17,18,19]. Il ne semble pas non plus que la stigmatisation moins importante associée à la faillite joue un rôle. La majorité doit simplement plus d'argent qu'elle ne peut espérer en rembourser[20]. Des données du Bureau du surintendant des faillites Canada indiquent que le rapport entre les dettes et les actifs des consommateurs insolvables[21] est resté relativement stable à environ 2 pour 1 depuis 1987, ce qui signifie que les personnes doivent deux fois plus qu'elles ne possèdent. Par exemple, en 2006, les personnes déclarant faillite avaient, en moyenne, des dettes d'environ 67 000 $, des actifs d'un peu moins de 30 000 $ et un revenu personnel d'un peu plus de 19 000 $. Leurs sources principales d'endettement étaient les cartes de crédit, les prêts auprès de banques et de sociétés financières, les impôts impayés et les hypothèques[22].

Les caractéristiques socioéconomiques des préretraités ayant vécu une faillite sont différentes des autres

Selon les données de l'ESG de 2007, près de 8 % de la population cible, soit plus de 480 000 Canadiens non retraités âgés de 45 à 64 ans, a connu au moins une faillite depuis l'âge de 25 ans. Ces personnes étaient âgées de 40 ans en moyenne à ce moment-là. La majorité a indiqué que l'événement avait eu lieu plus de dix ans avant l'enquête, mais 1 personne sur 5 avait expérimenté la faillite dans les cinq années précédentes (graphique 2)[23].

Les préretraités ayant fait l'expérience de la faillite partageaient certaines caractéristiques de base fortement associées aux déclencheurs indiqués plus haut. Ils étaient beaucoup moins susceptibles d'avoir suivi des études postsecondaires, le quart n'ayant pas terminé les études secondaires. À l'inverse, plus d'un quart des autres préretraités avaient un diplôme universitaire (tableau A.1).

Les préretraités ayant connu la faillite avaient également tendance à avoir occupé de nombreux emplois, ce qui est souvent associé à du travail moins spécialisé : un tiers avait occupé plus de cinq emplois pendant leur vie active, contre environ un cinquième des autres préretraités. Ils étaient également deux fois plus susceptibles d'avoir connu une rupture et d'être divorcés ou séparés au moment de l'enquête.

En 2007, les préretraités ayant fait l'expérience de la faillite étaient moins susceptibles d'être employés (78 %), que les autres préretraités (84 %). Ceux qui avaient un emploi

Graphique 2 Plus de la moitié des préretraités ayant vécu une faillite l'ont fait plus de dix ans avant l'enquête

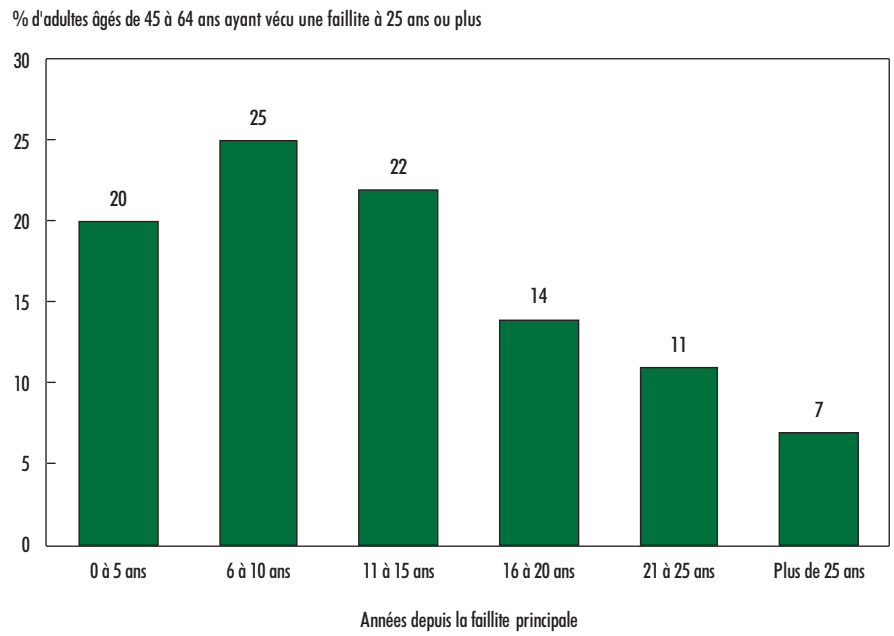

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2007.

étaient moins susceptibles de travailler dans un poste à col blanc avec un plus haut revenu, par exemple un poste de gestion, professionnel ou technique (27 % contre 42 %). Plus du tiers (37 %) disposaient d'un régime de pension privé en lien avec l'emploi actuel ou un emploi précédent, alors que c'était le cas de 47 % des autres préretraités.

La situation financière d'un grand nombre de préretraités ayant vécu une faillite est relativement précaire. Les deux tiers ont indiqué que leur revenu personnel était inférieur à la valeur médiane de 43 000 $ pour les personnes non retraitées âgées de 45 à 64 ans. En outre, même s'ils n'étaient pas à la retraite, ils étaient deux fois plus susceptibles de dépendre des paiements de transfert gouvernementaux comme source principale de revenus. Ils étaient en outre plus susceptibles d'être la seule personne du ménage à avoir un revenu, ce qui expliquerait en partie le revenu total inférieur du ménage : 61 % vivaient dans un ménage avec un revenu annuel inférieur à 50 000 $, contre 37 % des autres Canadiens préretraités (tableau A.1).

Un grand nombre de préretraités ayant connu la faillite indiquaient également qu'ils n'étaient pas en bonne santé. Il est impossible de savoir si leurs problèmes de santé peuvent avoir joué un rôle dans la faillite, mais à l'époque de l'enquête, environ un quart de ces personnes étaient limitées dans leurs activités. Et elles étaient plus de deux fois plus susceptibles de ne pas travailler en raison d'une maladie de longue durée (13 % contre 5 %).

Plus de la moitié des préretraités ayant fait l'expérience de la faillite espèrent prendre leur retraite d'ici l'âge de 65 ans

La plupart des adultes âgés de 45 à 64 ans sont dans la dernière moitié de leur vie active et nombre d'entre eux commencent à penser à la retraite. Lorsqu'on leur a demandé à quel âge ils avaient l'intention de prendre leur retraite, plus des deux tiers (70 %) des personnes interrogées n'ayant pas fait faillite ont indiqué qu'elles souhaitaient quitter la vie active d'ici l'âge de 65 ans (graphique 3).

Parmi les préretraités ayant fait l'expérience de la faillite, 57 % prévoyaient prendre leur retraite d'ici l'âge de 65 ans. Vingt pour cent ne savaient pas à quel moment ils prendraient leur retraite et un autre 16 % disaient qu'ils ne s'arrêteraient jamais de travailler, surtout parce qu'ils ne pouvaient pas se permettre de prendre leur retraite ou parce qu'ils souhaitaient travailler aussi longtemps que possible. Reporter leur retraite pourrait au moins partiellement s'expliquer par le désir de disposer de plus de temps pour se préparer à la retraite. Savoir si ce temps est suffisant dépendra des caractéristiques de chacun, par exemple de son revenu, de son admissibilité à un régime de pension privé ou public, et ainsi de suite (graphique 3).

Le reste de cet article explore les projets de retraite entrepris par les préretraités dans les cinq années précédant l'enquête. Comme nous l'avons vu, les personnes ayant fait l'expérience de la faillite ont un profil différent des autres préretraités. Il est donc plus approprié de comparer leurs préparatifs avec ceux des préretraités n'ayant pas connu la faillite et présentant des caractéristiques démographiques et économiques similaires. Dans ce cas, le rapprochement le plus adéquat est avec les 54 % de préretraités n'ayant jamais connu la faillite et dont le revenu du ménage médian est de moins de 80 000 $[24].

Les préretraités ayant fait l'expérience de la faillite sont inquiets pour l'avenir

Moins de la moitié (48 %) des préretraités ayant fait l'expérience de la faillite pensaient que le revenu de leur ménage serait suffisant pour maintenir leur niveau de

Graphique 3 La majorité des préretraités avaient l'intention de prendre leur retraite d'ici l'âge de 65 ans, mais ceux ayant vécu une faillite étaient moins susceptibles d'avoir planifié leur retraite

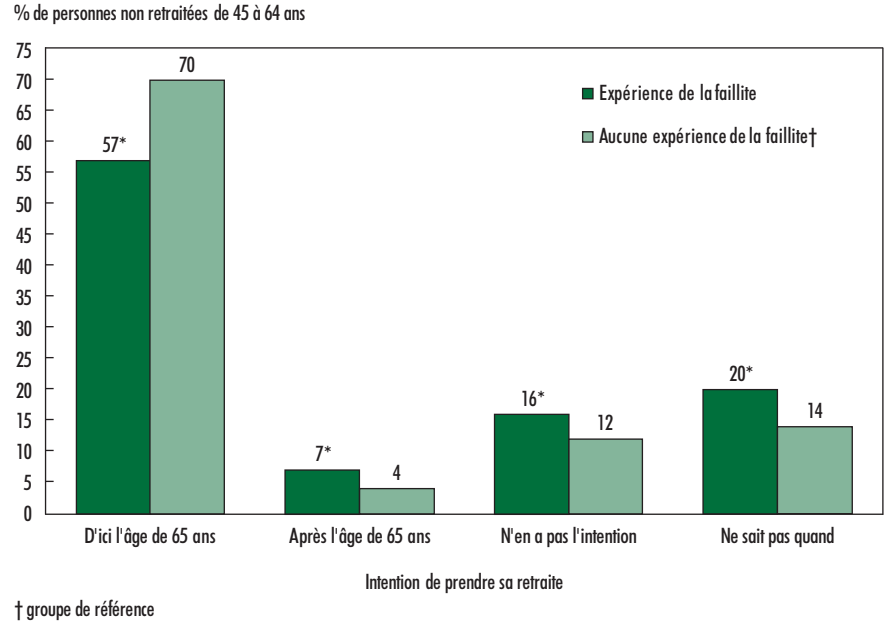

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2007.

vie au moment de la retraite. Les préretraités n'ayant jamais connu la faillite et ayant un revenu médian ou inférieur étaient plus susceptibles de déclarer qu'ils disposeraient d'un revenu adéquat à leur retraite (graphique 4)[25].

Comme on l'a mentionné, le divorce contribue de façon importante à la faillite. Une étude récente a prouvé que les personnes divorcées avaient plus de difficultés à se remettre économiquement que les personnes mariées après une faillite, même si elles avaient un profil économique très proche avant celle-ci[26]. Il n'est donc pas étonnant que, d'après l'EGS, parmi les personnes ayant vécu une faillite, seulement le tiers (32 %) des préretraités divorcés pensaient pouvoir maintenir leur niveau de vie à leur retraite, tandis qu'un peu plus de la moitié (53 %) des préretraités mariés étaient optimistes quant au caractère suffisant de leur revenu à la retraite.

Concernant l'acquisition d'actifs de base en vue de la retraite, les personnes ayant vécu une faillite avaient du retard par rapport aux autres

Pour la plupart des gens, la majeure partie de leurs économies consiste en ce qu'ils ont investi dans leur maison[27]. Être propriétaires rassure les préretraités quant à leur avenir financier. D'ailleurs, près des trois quart de ces préretraités propriétaires disaient ne pas avoir d'appréhensions quant au caractère suffisant de leur revenu à la retraite et la proportion était encore plus grande chez ceux n'ayant pas d'hypothèque. Chez les préretraités locataires, une proportion beaucoup moindre (50 %) pensaient que le revenu de leur ménage serait suffisant pour vivre au moment de la retraite[28].

Néanmoins, environ la moitié des préretraités ayant fait l'expérience de la faillite étaient propriétaires de leur maison. Parmi eux, plus des trois quarts remboursaient encore leur hypothèque. À titre de comparaison, 77 % des préretraités n'ayant jamais connu la faillite et ayant un revenu du ménage médian ou inférieur étaient propriétaires de leur maison, et presque la moitié d'entre eux n'avaient plus d'hypothèque (tableau 1).

Avancer vers la retraite avec un régime de pension privé peut également soulager une partie des inquiétudes financières des gens. Près des trois quarts des préretraités ayant un régime de pension privé pensaient que leur revenu serait suffisant après avoir quitté la vie active, contre moins de deux tiers des préretraités sans régime de pension privé. Néanmoins, 63 % des préretraités ayant fait l'expérience de la faillite et 64 % de ceux qui ne l'avaient pas connue et qui avaient un revenu inférieur ou égal à la valeur médiane ne disposaient pas de régime de pension privé associé à leur emploi actuel ou à un emploi précédent.

Les REER sont un autre instrument largement utilisé dans le cadre de la préparation à la retraite. Au cours des cinq années précédant l'enquête, 38 % des préretraités ayant fait l'expérience de la faillite avaient contribué à un REER, de même que 52 % des préretraités n'ayant pas connu la faillite et ayant un revenu inférieur ou égal à la valeur médiane. La plupart des contributeurs des deux groupes estimaient que leurs REER avaient une valeur inférieure à 50 000 $.

Ces actifs de base (une maison, un régime de pension privé, un REER) constituent généralement la base de l'investissement autour de laquelle un grand nombre de Canadiens planifient leur retraite. Un quart des préretraités ayant fait l'expérience de la faillite n'avaient aucune de ces bases. D'un autre côté, 41 % d'entre eux disposaient de deux ou de trois de ces éléments, contre 57 % des personnes n'ayant pas connu la faillite et ayant un revenu inférieur ou égal à la valeur médiane (tableau 1).

Graphique 4 Moins de la moitié des préretraités ayant vécu une faillite pensaient que leur revenu de retraite serait suffisant pour maintenir leur niveau de vie

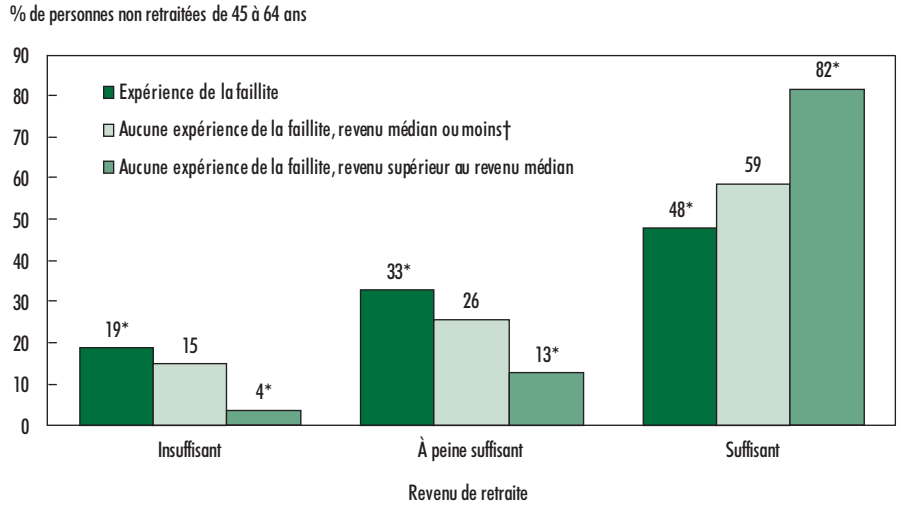

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Note : Cette question a uniquement été posée aux répondants ayant indiqué l'âge auquel ils pensaient prendre leur retraite ou à ceux qui n'avaient pas encore pensé à la retraite ou fait de projets; la couverture était de 61 % pour les personnes ayant vécu une faillite et de 68 % pour celles n'en ayant jamais vécu.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2007.

Les autres stratégies financières des préretraités ayant fait l'expérience de la faillite comprennent le remboursement des dettes

Les gens peuvent se préparer à la retraite en utilisant d'autres stratégies d'investissement. Environ 20 % des préretraités ayant fait l'expérience de la faillite avaient fait des économies, et 19 % avaient fait d'autres investissements dans des instruments comme des actions, des obligations ou des fonds communs de placement. En ce qui concerne les préretraités n'ayant jamais connu la faillite et ayant un revenu inférieur ou égal à la valeur médiane, ils étaient plus susceptibles d'avoir mis de l'argent de côté par des économies (32 %) et des investissements (27 %) (tableau 1).

Se préparer pour la retraite n'est pas exclusivement synonyme d'économies. Nombreux sont ceux qui se concentrent sur le remboursement de leurs prêts afin de quitter la vie active en n'ayant plus de dettes. Au cours des cinq années précédant l'enquête, un quart des préretraités ayant fait l'expérience de la faillite avaient remboursé une hypothèque (ou n'en avaient pas

Tableau 1 Caractéristiques financières choisies des adultes non retraités âgés de 45 à 64 ans, selon leur expérience de la faillite, 2007

		Aucune expérience de la faillite	
	Expérience de la faillite[1]	Revenu médian ou inférieur†[2]	Revenu supérieur au revenu médian
		pourcentage	
Actifs de base pour la retraite			
Pas de maison, pas de régime de pension privé, pas de REER[3]	25*	11	F
Maison ou régime de pension privé ou REER	35	32	9*
Deux éléments parmi les trois suivants : maison, régime de pension privé, REER	28*	38	44*
Tous les éléments maison, régime de pension privé et REER	13*	19	46*
Statut par rapport au logement			
Locataire	48*	23	4*
Propriétaire avec hypothèque	41	42	55*
Propriétaire sans hypothèque	11*	35	41*
Régime de pension d'un emploi précédent ou de l'emploi actuel (à l'exclusion du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec)			
Aucun régime de pension privé	63	64	40*
De 0 à 10 ans de service	16*	12	15*
Plus de 10 ans de service	21	24	45*
Valeur des REER[3] au moment de l'enquête			
Aucune contribution au cours des cinq dernières années	62*	48	18*
Moins de 50 000 $	29	34	27*
Entre 50 000 $ et 100 000 $	F	11	22*
Plus de 100 000 $	F	7	34*
Autres stratégies financières pour la retraite			
Aucune	30*	26	10*
Investissements ou remboursement de dette	41	37	32*
Les deux	29*	37	58*
Au cours des cinq dernières années, le répondant a fait des investissements en...			
faisant fructifier ses économies (à l'exclusion des REER[3])	20*	32	49*
faisant d'autres investissements (p. ex. actions, obligations, fonds communs de placement)	19*	27	54*
achetant ou vendant des biens immobiliers (p. ex. achat d'une nouvelle maison ou déménagement dans un logement plus modeste)	52	50	63*
Au cours des cinq dernières années, le répondant a remboursé ses dettes en...			
payant de vieilles hypothèques ou en évitant d'en contracter de nouvelles	24*	32	47*
payant d'autres dettes ou en évitant d'en contracter de nouvelles (p. ex. prêt, ligne de crédit)	52	50	63*

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
1. Expérience d'au moins une faillite depuis l'âge de 25 ans.
2. Cinquante-quatre pour cent de la population cible a déclaré un revenu du ménage inférieur à 80 000 $.
3. Régime enregistré d'épargne-retraite.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2007.

contracté de nouvelle) et plus de la moitié avaient remboursé d'autres types de dettes comme des prêts et des lignes de crédit.

Au total, 41 % des préretraités ayant fait l'expérience de la faillite remboursaient des dettes ou faisaient des économies, et 29 % faisaient les deux. En somme, 70 % des préretraités ayant fait l'expérience de la faillite utilisaient ces stratégies pour améliorer leur situation financière. Ce pourcentage était presque aussi élevé que pour les préretraités n'ayant jamais connu la faillite et ayant un revenu du ménage médian ou inférieur (77 %).

Un modèle de régression logistique a été élaboré pour déterminer les stratégies financières qui seraient les plus susceptibles de donner aux préretraités l'assurance que leur revenu à la retraite sera suffisant pour maintenir le niveau de vie de leur ménage[29]. Les résultats ont montré que pour ceux ayant fait l'expérience de la faillite, disposer d'un revenu de 100 000 $ et plus pour le ménage, avoir un régime de pension privé et avoir des économies autres que les REER étaient des facteurs significatifs. À titre de comparaison, pour les préretraités n'ayant jamais connu la faillite et ayant un revenu inférieur ou égal à la valeur médiane, les facteurs significatifs étaient le fait d'avoir un revenu du ménage supérieur à 50 000 $, d'être propriétaire de sa maison, et d'avoir un régime de pension privé, des économies et des investissements.

Le temps permet en partie de se rattraper

On s'attend à ce que plus la faillite est ancienne, plus un préretraité a été en mesure de se remettre. Est-ce le cas?

Par rapport aux préretraités ayant fait l'expérience de la faillite plus récemment, ceux qui ont connu la leur plus de dix ans avant l'enquête étaient plus susceptibles de vivre dans un ménage ayant un revenu supérieur au revenu médian (27 % contre 19 %) et d'avoir deux des trois actifs de base de la retraite — maison, régime de pension privé, REER (32 % contre 22 %). En ce qui concerne les autres types de préparation à la retraite, ils n'étaient pas plus avancés. Environ la moitié d'entre eux avaient confiance quant au caractère suffisant de leur revenu de retraite par rapport à leur niveau de vie, de même qu'un peu moins de la moitié des préretraités ayant fait l'expérience de la faillite au cours des dix années précédentes.

Résumé

Étant donné le nombre croissant de faillites de consommateurs survenues ces dernières décennies, la possibilité qu'une proportion faible, mais significative, de Canadiens se dirige vers la retraite après avoir connu une période de difficulté financière assez grave augmente. Selon les données de l'Enquête sociale générale de 2007, près de 8 % des Canadiens non retraités âgés de 45 à 64 ans, soit plus de 480 000 personnes, ont fait l'expérience d'au moins une faillite à l'âge adulte.

Les préretraités ayant fait l'expérience de la faillite ont, outre leur historique financier, des caractéristiques qui suggèrent qu'ils continueront à être désavantagés par rapport aux autres préretraités. Ils ont des niveaux d'études plus faibles, un historique professionnel moins stable et une tendance à occuper des postes moins spécialisés. En outre, ils sont plus susceptibles d'avoir vécu la dissolution d'un mariage et d'avoir des problèmes de santé et des limitations d'activité.

Une légère majorité des préretraités ayant fait l'expérience de la faillite souhaitaient prendre leur retraite d'ici l'âge de 65 ans, mais moins de la moitié d'entre eux pensaient que leur revenu une fois à la retraite serait suffisant pour garder le même niveau de vie. Par rapport à un groupe de préretraités de référence similaire sur les plans démographique et économique, mais n'ayant jamais connu la faillite, les préretraités ayant fait l'expérience de la faillite étaient moins préparés à la retraite. Néanmoins, les trois quarts disposaient au moins de quelques-uns des actifs de base pour la retraite, c'est-à-dire une maison en propriété, un régime de pension privé ou une contribution à des REER, et presque autant utilisaient d'autres stratégies financières comme les économies, les investissements et le remboursement des dettes personnelles.

TSC

Susan Crompton est analyste principale à la revue *Tendances sociales canadiennes* de la Division de la statistique sociale et autochtone.

1. BUREAU DU SURINTENDANT DES FAILLITES DU CANADA. *Taux annuels d'insolvabilité de consommateurs*, http://www.ic.gc.ca/eic/site/bsf-osb.nsf/fra/br01819.html, (site consulté le 9 décembre 2010).
2. BUREAU DU SURINTENDANT DES FAILLITES CANADA. 2007. *Un survol des statistiques sur l'insolvabilité au Canada jusqu'à 2006*, nº Iu73-1/2006F au catalogue, Ottawa, Industrie Canada.
3. GOLMANT, J., et T. ULRICH. 2006. « Bankruptcy repeat filings », *American Bankruptcy Institute Law Review*, vol. 14, nº 169, (printemps).
4. ENQUÊTE SOCIALE GÉNÉRALE. 2007. Données non publiées.
5. Parmi les personnes âgées de 45 à 64 ans ayant fait l'expérience de la faillite après l'âge de 25 ans, 9 % se décrivaient comme étant à la retraite en 2007, contre 13 % des autres préretraités.
6. BUREAU DU SURINTENDANT DES FAILLITES CANADA. *Un modèle macroéconomique d'analyse et de prévision de l'insolvabilité commerciale et des consommateurs au Canada*, http://www.ic.gc.ca/eic/site/bsf-osb.nsf/fra/h_br01548.html, (site consulté le 9 décembre 2010).
7. LAWLESS, Robert M. 2001. *The relationship between nonbusiness bankruptcy filings and various measure of consumer debt*, University of Illinois Law and Economics Research Paper Series, http://ssrn.com/abstract=934798, (site consulté le 10 mars 2011).

8. ZHU, Ning. 2007. *Household consumption and personal bankruptcy*, Working Paper Series, University of California, Graduate School of Management.
9. HARRIS, Ron, et Einat ALBIN. 2006. « Bankruptcy policy in light of manipulation in credit advertising », *Theoretical Inquiries in Law*, vol. 7, nº 2, http://www.bepress.com/til/defaults/vol7/iss2/art6, (site consulté le 10 mars 2011).
10. CAPUTO, Richard. 2008. « Marital status and other correlates of personal bankruptcy, 1986-2004 », communication présentée à la réunion annuelle de l'American Sociological Association à Boston, http://www.allacademic.com/meta/p235517_index.html, (site consulté le 10 mars 2011).
11. ZHU, 2007.
12. LAWLESS, 2001.
13. SCHWARTZ, Saul. 1999. « The empirical dimensions of consumer bankruptcy: Results from a survey of Canadian bankrupts », *Osgoode Hall Law Journal*, vol. 37, nº 1 et 2, p. 83 à 125.
14. SCHWARTZ, 1999.
15. BUREAU DU SURINTENDANT DES FAILLITES CANADA. 2007.
16. SCHWARTZ, 1999.
17. MOORMAN, Diann Carol Vennink. 2006. Consumer bankruptcy: Are allegations of abuse well founded? Iowa State University, http://proquest.umi.com/pqdlink?did=1216739851&Fmt=7&clientId=79356&RQT=309&VName=PQD, (site consulté le 10 mars 2011).
18. NGUYEN, Eric S. 2008. « Parents in financial crisis: Fighting to keep the family home », *American Bankruptcy Law Journal*, vol. 82, nº 2, http://ssrn.com/abstract=1151552, (site consulté le 10 mars 2011).
19. SCHWARTZ, 1999.
20. EFRAT, Rafael. 2006. « The evolution of bankruptcy stigma », *Theoretical Inquiries in Law*, vol. 7, nº 2, http://www.bepress.com/til/default/vol7/iss2/art4, (site consulté le 10 mars 2011).
21. Comprend les consommateurs ayant déclaré faillite et ceux ayant demandé un formulaire Proposition de consommateur.
22. BUREAU DU SURINTENDANT DES FAILLITES CANADA, 2007.
23. L'âge des personnes déclarant faillite est en augmentation générale avec le temps. Par exemple, une personne déclarant faillite était âgée de 43 ans en moyenne en 2006, contre environ 38 en 1995. BUREAU DU SURINTENDANT DES FAILLITES CANADA, 2007.
24. Les préretraités n'ayant pas connu la faillite dont le revenu du ménage est inférieur ou égal à la valeur médiane ressemblaient plus aux préretraités ayant fait l'expérience de la faillite qu'aux préretraités ayant un revenu supérieur au revenu médian. En particulier, leur niveau de formation, leur état civil, leur emploi actuel, leur revenu personnel et le nombre de personnes ayant un revenu dans le ménage étaient très similaires. (Les données de l'ESG ne sont pas affichées.) Cela en fait un groupe de comparaison plus homogène que la population générale des préretraités n'ayant jamais connu la faillite.
25. On a seulement demandé si leur revenu après la retraite serait suffisant pour maintenir leur niveau de vie aux répondants ayant indiqué l'âge auquel ils ont l'intention de prendre leur retraite, ou à ceux n'ayant pas encore pensé à la retraite ou fait de projets. Parmi la population cible, les taux de réponse à cette question étaient de 61 % pour les personnes ayant fait l'expérience de la faillite et de 68 % pour celles n'ayant jamais vécu de faillite.
26. CAPUTO. 2008.
27. Il convient de souligner que, dans certaines circonstances précises, une hypothèque peut avoir l'effet inverse en augmentant le risque de faillite.
28. D'après l'ESG, 91 % des préretraités mariés étaient propriétaires, alors que 40 % des préretraités non mariés ne l'étaient pas. Étant donné l'importance d'être propriétaire pour la planification financière de la plupart des gens, cela peut expliquer le niveau d'inquiétude beaucoup plus élevé concernant le caractère suffisant du revenu parmi les célibataires.
29. Les variables indépendantes du modèle étaient les années écoulées depuis la faillite principale, le revenu du ménage, les actifs de base pour la retraite (c.-à-d. maison en propriété, contribution à un REER, régime de pension privé) et les autres stratégies financières (c.-à-d. économies autres que le REER, investissements, immobilier, remboursement de l'hypothèque et d'autres dettes).

Tableau A.1 Caractéristiques choisies des adultes non retraités âgés de 45 à 64 ans, selon leur expérience de la faillite, 2007

	Expérience de la faillite[1]	Aucune expérience de la faillite†
	pourcentage	
Caractéristiques démographiques et socioéconomiques		
Niveau de scolarité		
Diplôme universitaire	12*	29
Diplôme d'un collège ou d'une école de métiers	29	29
Études postsecondaires partielles	14*	11
Diplôme d'études secondaires	19	17
Aucun diplôme d'études secondaires	25*	14

Tableau A.1 Caractéristiques choisies des adultes non retraités âgés de 45 à 64 ans, selon leur expérience de la faillite, 2007 (suite)

	Expérience de la faillite[1]	Aucune expérience de la faillite†
	pourcentage	
État matrimonial légal actuel		
Marié	51*	68
Union libre	15*	10
Veuf	F	2
Divorcé, séparé	24*	12
Célibataire	8	8
Expérience de la dissolution d'un mariage		
Jamais	44*	71
Divorcé, séparé	53*	27
Veuf	F	3
Limitation prolongée des activités		
Oui	25*	14
Revenus et emploi		
Nombre d'emplois occupés pendant la vie active		
Aucun	F	3
Entre 1 et 5 emplois	65*	75
Plus de 5 emplois	33*	22
Activité principale au cours des 12 mois précédents		
Employé	78*	84
Chômeur (à la recherche d'un emploi)	F	2
Au foyer	F	7
Maladie de longue durée	13*	5
Autre	F	2
Poste actuel (personne employée uniquement)		
Postes de gestion, professionnels, technologiques et techniques	27*	42
Administratif, biens et services	44*	35
Distribution, transport, équipements et activités connexes; industries primaires; transformation, fabrication et services publics	28*	23
Régime de pension de l'emploi actuel ou d'un emploi précédent		
Oui	37*	47
Revenu personnel médian		
Inférieur à la valeur médiane (0 $ à 42 299 $)	67*	48
Supérieur ou égal à la valeur médiane (43 000 $ ou plus)	33*	52
Source principale de revenus personnels		
Aucun revenu personnel	F	3
Emploi	77*	85
Régime de pension privé et investissements	7*	5
Paiements de transfert	8*	4
Autres (y compris pension alimentaire, bourses, etc.)	5[E]	3
Revenu du ménage		
Moins de 50 000 $	61*	37
De 50 000 $ à 99 999 $	26	29
100 000 $ ou plus	13*	34
Nombre de personnes du ménage ayant un revenu		
Personne d'autre	29*	19
Au moins une personne de plus	71*	81

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
1. Expérience d'au moins une faillite depuis l'âge de 25 ans.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2007.

Vous cherchez des statistiques en ligne sur les Autochtones?

Des données sur les Autochtones

sont offertes dans une série de liens électroniques qui vous mèneront à des renseignements de Statistique Canada sur les Autochtones.

Trouvez les renseignements que vous cherchez maintenant.

Laissez www.statcan.gc.ca vous guider vers des données sur les Autochtones. À la page d'accueil de Statistique Canada, vous trouverez les renseignements suivants :

- Les langues autochtones
- Les garderies
- L'éducation
- La santé et le bien-être
- Le logement
- Le revenu
- Le travail
- L'Enquête sur les enfants autochtones (EEA)
- L'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA)
- et beaucoup plus...

Mettez les données à l'œuvre.

Branchez-vous à une foule de produits, documents et données en ligne. Téléchargez des données à l'aide d'un simple clic.

C'est facile! Ajoutez-le à vos signets!

Visitez notre site Web à www.statcan.gc.ca et cliquez sur l'un des liens situés dans la partie gauche de la page d'accueil et laissez votre souris vous guider!

Des données sur les Premières nations, les Métis et les Inuits en un clic!
www.statcan.gc.ca

Voici quelques exemples de liens utiles offerts à la page d'accueil de Statistique Canada:

1. *Le Quotidien*
2. Par sujet
   - Peuples autochtones
3. Recensement
   - Thèmes de diffusion
     - Peuples autochtones
   - Produits de données
     - Faits saillants en tableaux (d'indicateurs clés pour divers niveaux géographiques)
   - Tableaux thématiques
   - Profils des communautés de 2006
   - Profil de la population autochtone
   - Profils des secteurs de recensement (statistiques sur les quartiers)
   - Produit des données postcensitaires
     - Profil des enfants, des adolescents et des adultes autochtones 2006
4. Études analytiques (résultats)
5. Définitions, sources de données et méthodes
   - Questionnaires
     - Liste par sujet
     - Liste alphabétique

       L'Enquête sur les enfants autochtones (EEA), L'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) et le recensement

Renseignements généraux :
Courriel : sasd-dssea@statcan.gc.ca Numéro sans frais : 1-800-263-1136

Tendances sociales canadiennes

La réalité canadienne sous tous ses angles

S'abonner à *Tendances sociales canadiennes*, c'est :

… connaître en primeur les questions sociales d'actualité

Que se passe-t-il aujourd'hui? Chacun des numéros de *Tendances sociales canadiennes* explore nos réalités sociales **actuelles**.

… être immédiatement informé des nouvelles tendances

Tendances sociales canadiennes vous donne l'information dont vous avez besoin pour comprendre les enjeux ainsi que les tendances qui influenceront les choix de demain.

… obtenir à la source des données canadiennes précises

Vous pouvez compter sur les analystes experts de Statistique Canada pour vous transmettre les renseignements les plus récents et exhaustifs sur le Canada et les Canadiens.

Tendances sociales canadiennes vous renseigne pour vous permettre d'élaborer des programmes pertinents ainsi que des produits et services novateurs qui répondront aux besoins des Canadiens du 21e siècle.

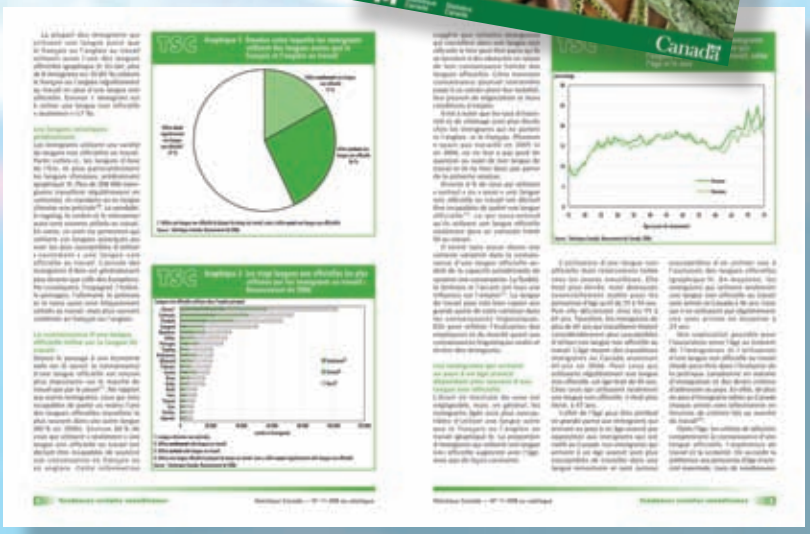

Profitez de cette occasion dès aujourd'hui!

Abonnez-vous sans tarder :
par téléphone, au numéro sans frais 1-800-267-6677;
par télécopieur, au numéro sans frais 1-877-287-4369;
par courriel, à infostats@statcan.gc.ca.

L'abonnement annuel à la version imprimée de *Tendances sociales canadiennes* coûte 39 $. Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Aucuns frais d'expédition ne s'appliquent aux livraisons au Canada. Veuillez ajouter 6 $ par numéro pour les envois aux États-Unis ou 10 $ par numéro pour les envois dans tout autre pays. Visitez notre site Web à www.statcan.gc.ca pour en savoir davantage sur la version gratuite en ligne de *Tendances sociales canadiennes.*